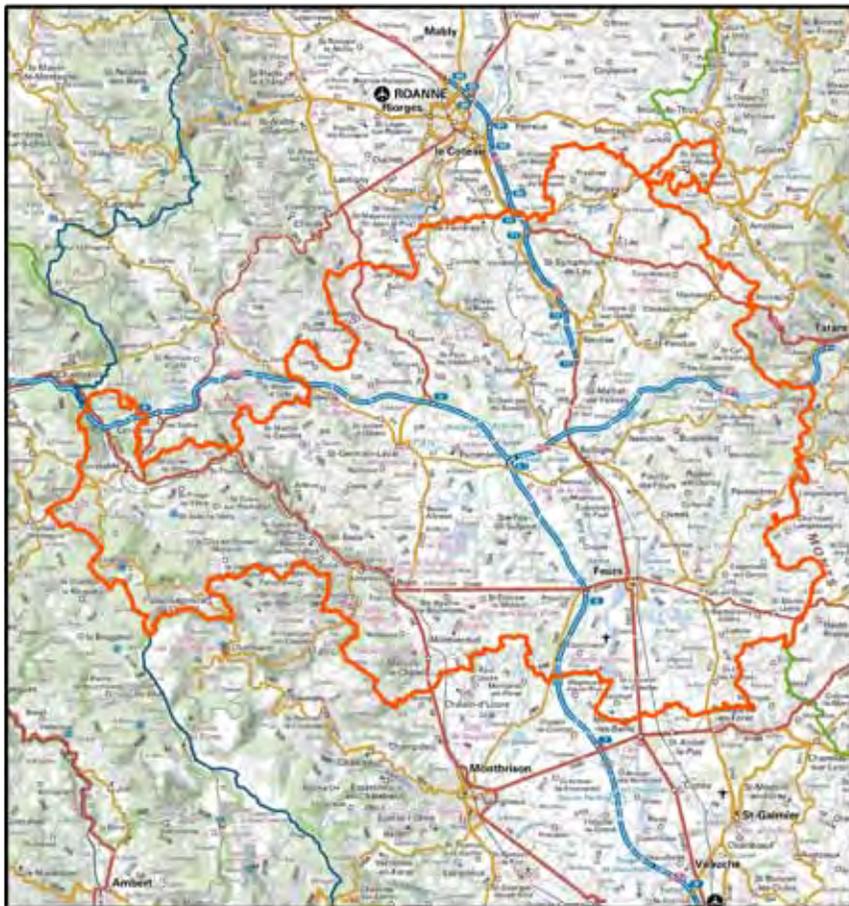


Contribution au diagnostic agricole du schéma de cohérence territoriale (SCOT) Loire Centre



Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes

Service de la statistique, de
l'information et de la prospective

Dans le cadre d'une étude exploratoire de valorisation des données administratives et statistiques, le service régional de la statistique, de l'information et de la prospective de la Draaf Rhône-Alpes a contribué au diagnostic agricole du schéma de cohérence territoriale Loire Centre, à la demande de la Direction départementale des territoires de la Loire.

L'étude s'est déroulée sur la période de septembre 2013 à juin 2014, avec une restitution finale au comité de suivi de l'étude (Syndicat mixte du Scot Loire Centre, Agence d'urbanisme Epures, Direction départementale des territoires de la Loire), en présence du président du Scot Loire Centre, le 20 juin 2014.

Cette contribution vise à apporter une vision plus complète des problématiques agricoles du territoire, allant au-delà des exigences réglementaires d'un schéma de cohérence territoriale. Ces éléments seront valorisés dans l'élaboration du volet agricole du projet de territoire.

Les résultats obtenus permettent également d'illustrer les possibilités offertes par les données publiques pour la réalisation de diagnostics agricoles de territoires.

Le chef du service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
Hélène Michaux

SOMMAIRE

1 Présentation générale du territoire

- 1.1 Situation
- 1.2 La population
- 1.3 Le territoire

2 Le poids de l'agriculture

- 2.1 La surface agricole utilisée
- 2.2 L'emploi

3 Les exploitations

- 3.1 Cultures
- 3.2 Cheptels
- 3.3 Orientations techniques
- 3.4 Structure des exploitations

4 Le foncier agricole

- 4.1 Valeur des sols
- 4.2 Artificialisation du foncier agricole
- 4.3 Mode de faire-valoir, valeur vénale des terres

5 Les exploitants

- 5.1 Age des exploitants
- 5.2 Succession
- 5.3 Installation
- 5.4 Pluriactivité

6 La valorisation de la production

- 6.1 Agriculture biologique
- 6.2 Signes officiels de qualité (hors bio)
- 6.3 Circuits courts et diversification

7 Les enjeux environnementaux

- 7.1 Enjeu eau
- 7.2 Enjeu biodiversité
- 7.3 Compléments

8 Les industries agroalimentaires

9 Les soutiens publics à l'agriculture

Synthèse par secteur

- S1 - Secteur Monts du Forez
- S2 - Secteur Monts du Lyonnais
- S3 - Secteur Plaine du Forez
- S4 - Secteur Plateau de Neulise

1 ♦ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

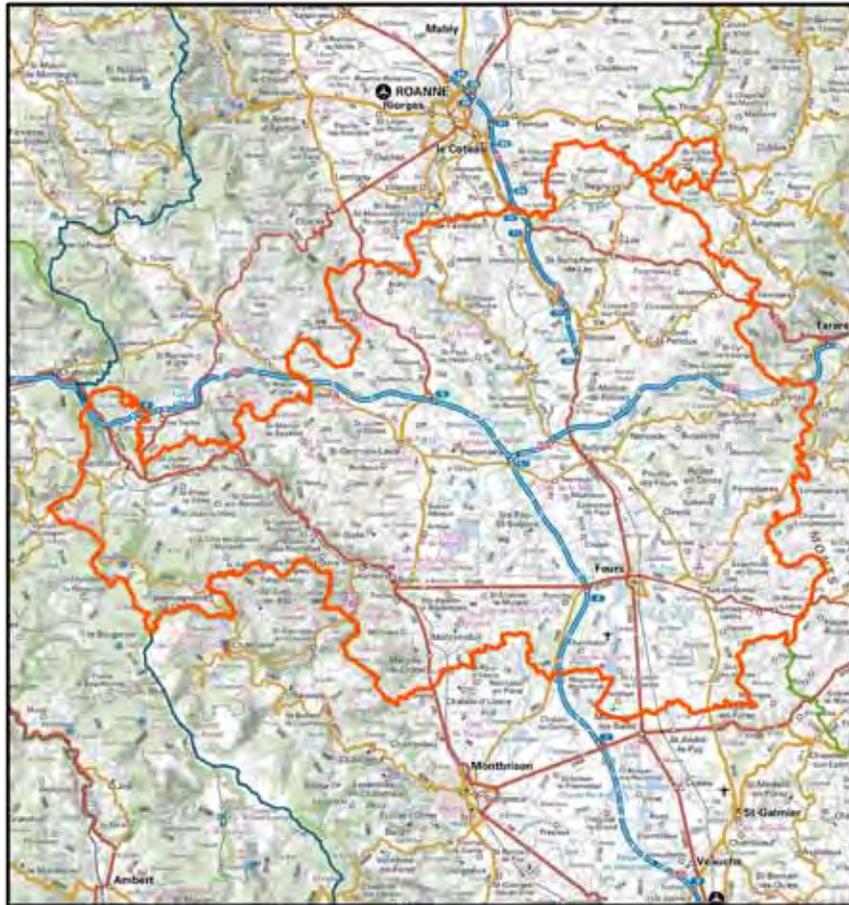
1 ♦ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

1.1 Situation

1.2 La population

1.3 Le territoire

Plan de situation



Sources : Dreal - Insee - Datar
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

0 7.5 15 km

- SCot Loire-Centre
- département
- région

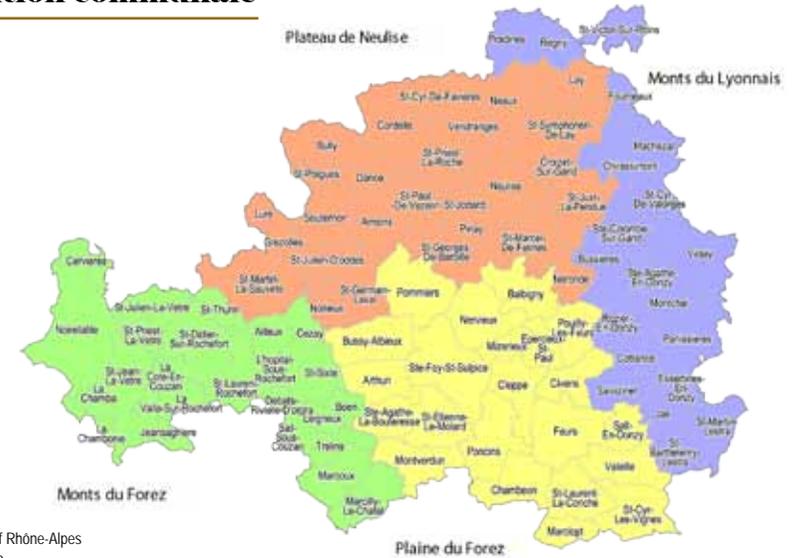
Altitude et relief

- Loire
- Altitudes (m)
- 300
- 400
- 700
- 1 000
- 1 400



Source : DREAL - IGN
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Composition communale



Source : DDT de la Loire
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Au cœur du département de la Loire, Loire Centre est un vaste territoire de 1 271 km², soit 27 % de la surface départementale. Situé entre Lyon et Clermont d'une part, entre Saint-Etienne et Roanne d'autre part, il compte environ 70 000 habitants, soit 9 % de la population ligérienne.

93 communes composent le syndicat mixte du SCOT Loire Centre. Elles sont regroupées en sept communautés de communes. Ces territoires de projets ne sont pas suffisamment homogènes sur le plan agronomique pour constituer une échelle de travail adaptée à la réalisation d'un diagnostic agricole.

Le découpage en régions agricoles permet de définir au sein du territoire Loire Centre quatre secteurs

correspondant à des unités assez homogènes aux plans géomorphologique et pédo-climatique :

- bordant le territoire sur ses flancs ouest et est, deux secteurs de moyenne montagne appartenant aux régions agricoles « Monts du Forez » et « Monts du Lyonnais »,
- au centre, une plaine relevant de la région agricole « Plaine du Forez »,
- au nord, un plateau séparant les plaines du Forez et du Roannais, correspondant entièrement à la région agricole « Plateau de Neulise ».

	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Communes (effectif)	24	20	22	27	93	327
Surface (km ²)	267	254	355	395	1 271	4 781
Population (habitant)	12 296	16 705	24 935	15 891	69 827	746 115

Source : Insee

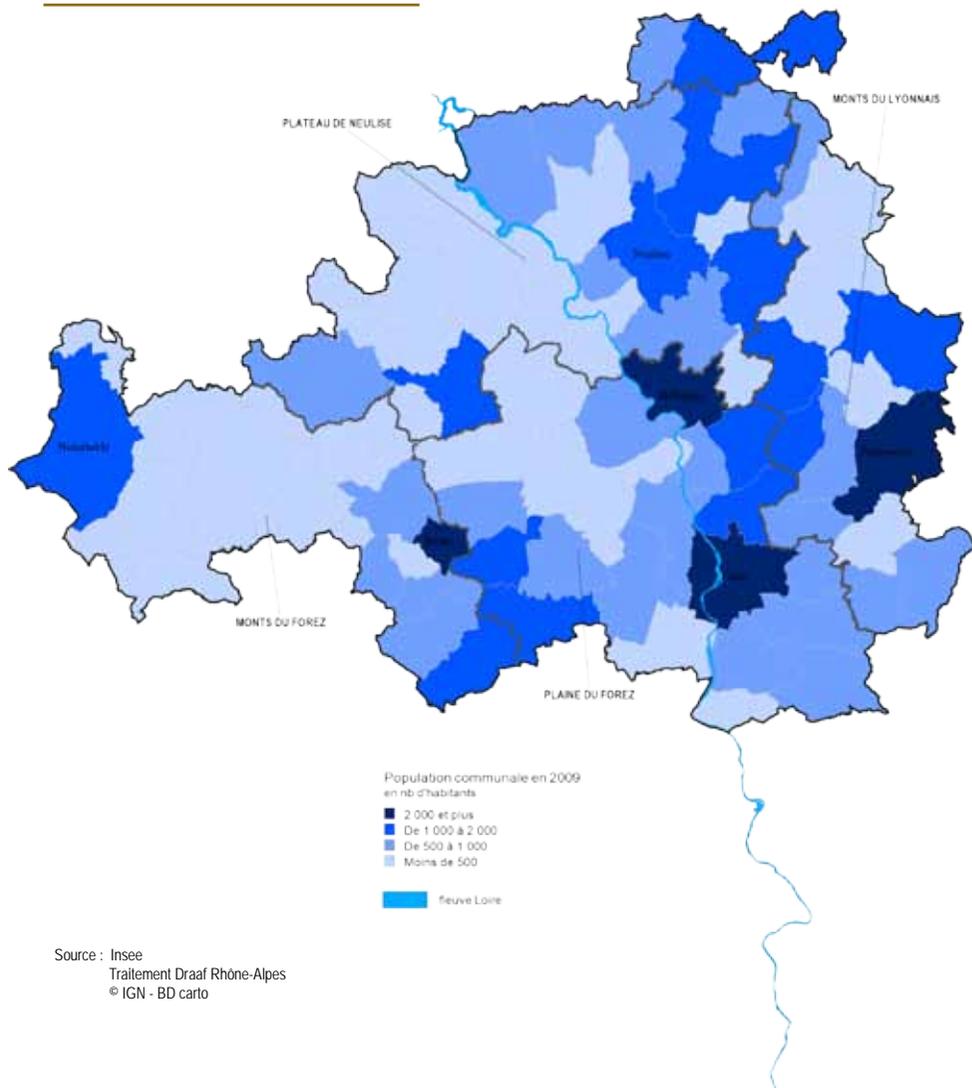
En résumé

Un vaste territoire rural qui regroupe :

- ✓ 93 communes
- ✓ 27 % de la surface départementale
- ✓ 9 % de la population ligérienne

Une analyse du territoire en quatre secteurs, sur la base du zonage en régions agricoles, permettant de différencier plaine, plateau, et moyenne montagne.

Population communale

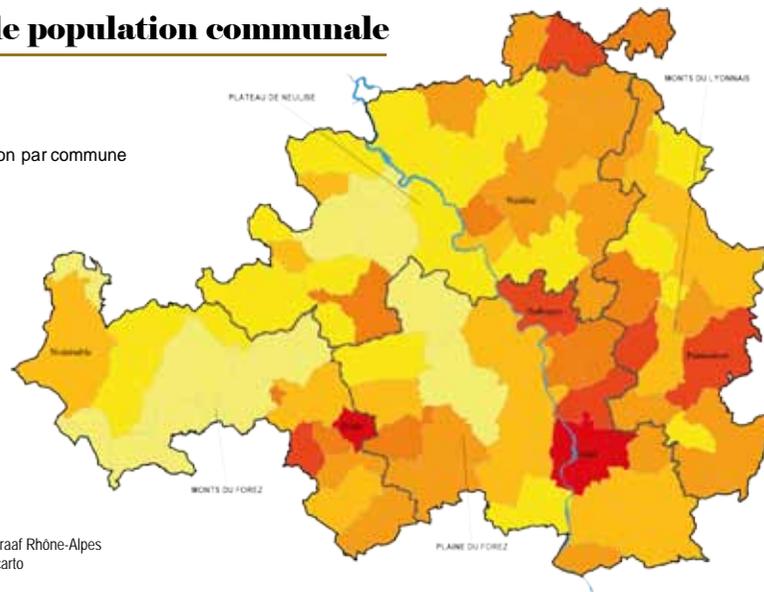


Densité de population communale

Densité de population par commune
(en habitants au km²)

- 200 et plus
- De 100 à 200
- De 80 à 100
- De 50 à 80
- De 35 à 50
- De 20 à 35
- Moins de 20

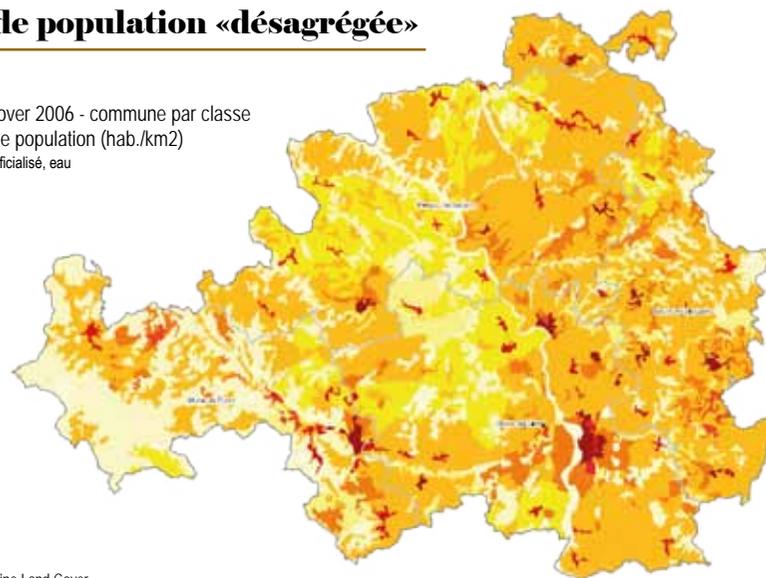
fleuve Loire



Densité de population «désagrégée»

Zone Corine Land Cover 2006 - commune par classe
de densité estimée de population (hab./km²)

- espace naturel ou artificialisé, eau
- de 1 à 5
- de 5 à 10
- de 10 à 20
- de 20 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- de 200 à 500
- de 500 à 1 000
- de 1 000 à 2 000
- de 2 000 à 5 000
- plus de 5 000



Avec environ 70 000 habitants en 2009, le territoire Loire Centre pèse moins de 10 % de la population départementale, alors qu'il représente plus du quart de sa surface. Seules quatre communes (Feurs, Boën, Panissières, Balbigny) comptent plus de 2 000 habitants et constituent la base de petites unités urbaines.

La densité de population, 55 habitants par km², est ainsi trois fois moindre que la moyenne ligérienne. A titre de comparaison, cette densité est celle du département de l'Ardèche. La moyenne du territoire masque une disparité entre les secteurs Plaine du Forez et Monts du Lyonnais, où la densité est proche de 70 habitants /km², et les secteurs Monts du Forez et Plateau de Neulise, où elle dépasse à peine 40. Néanmoins les quatre secteurs affichent une dynamique démographique positive entre

2006 et 2011, ce qui est encourageant. Le secteur Monts du Forez affiche cependant une dynamique nettement moindre, bien que les limites de la région agricole débordent assez largement sur le piémont, jusqu'en limite de Boën.

Par commune, la densité de population varie de plus de 500 (commune de Boën) à moins de 10 (trois communes des Monts du Forez). La densité de population communale donne cependant une idée assez fautive de la répartition effective de la population sur le terrain, qui n'est pas homogène sur tout le territoire communal : en réalité l'essentiel de la population se concentre dans les bourgs, comme le montre la carte de « densité désagrégée », qui tient compte de l'utilisation du territoire (zones bâties ou non).

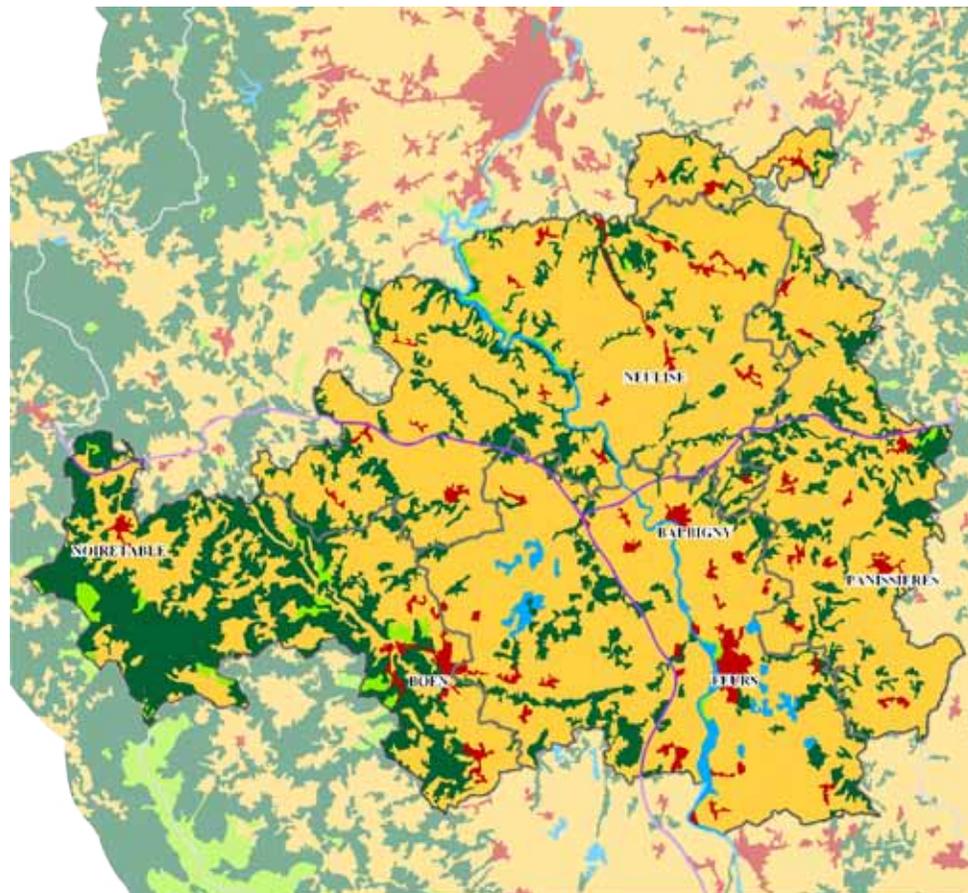
	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Communes (effectif)	24	20	22	27	93	327
dont communes de plus de 2 000 hab	1	1	2	0	4	55
Taux moyen annuel de variation de la population entre 2006 et 2011 (%)	0,30%	0,80%	2,31%	1,38%	1,20%	1,15%
Densité de population (hab/km ²)	46	66	70	40	55	156

Source : Insee

En résumé

Un territoire peu densément peuplé, surtout dans les secteurs Monts du Forez et Plateau de Neulise. Cependant, la dynamique démographique est positive. Le territoire Loire Centre n'est pas le modèle de SCOT où l'agriculture s'analyse sous l'angle de ses relations avec une puissante unité urbaine.

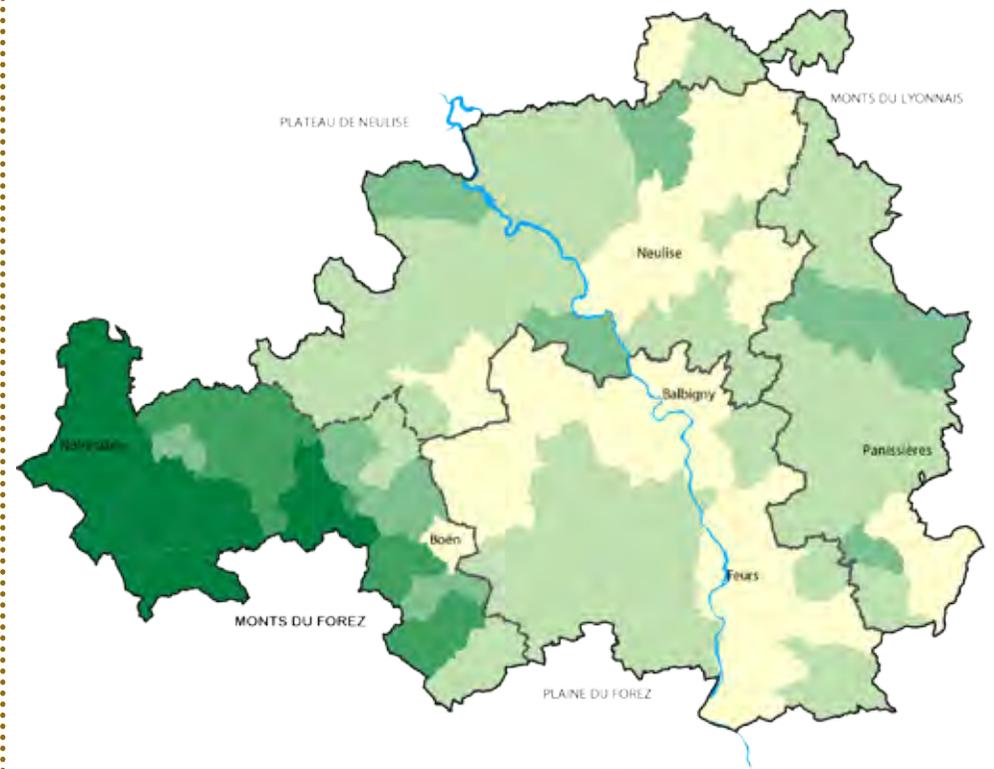
L'occupation du territoire vue par Corine Land Cover



- Occupation du sol**
- territoire artificialisé
 - territoire agricole
 - végétation arbustive ou herbacée
 - forêt
 - hydrographie
 - autoroute

Source : Corine Land Cover 2006
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Les surfaces boisées



Hydrographie
■ fleuve Loire

Part de la surface en forêt de la BD Topo ® dans la superficie communale

- 60 % et plus
- de 45 à 60 %
- de 30 à 45 %
- de 15 à 30 %
- moins de 15 %

Limites administratives

- SCot Loire-Centre
- secteur du SCot Loire-Centre
- commune



Source : IGN BD Topo 2011
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Draaf Rhône-Alpes _ Contributio

Vu par satellite, l'espace agricole représente plus de 70% du territoire Loire Centre. Cette estimation représente un maximum, qui amplifie les surfaces agricoles réellement cultivées (cf méthodologie). Il reste néanmoins que les surfaces agricoles sont, en Loire Centre, très dominantes, même si ce constat doit être modulé par secteur.

Dans le secteur Monts du Forez, en effet, la forêt domine. Hors fonds de vallées, elle est le plus souvent résineuse et à forte potentialité productive. Elle coexiste avec des espaces naturels de grand intérêt écologique : tourbières, hautes-chaumes. L'espace agricole, qui résiste tant bien que mal à la progression forestière autour de Noirétable, redevient majoritaire en piémont.

Le secteur Monts du Lyonnais, au relief plus atténué, permet à l'agriculture de mettre en valeur les trois quarts du territoire. La forêt, morcelée, est cantonnée aux versants les plus pentus, au sommet des buttes, au creux des vallons. Elle présente néanmoins un potentiel productif intéressant.

Axe nord-sud de l'activité économique du territoire, le secteur Plaine du Forez est un peu plus artificialisé. Grâce à l'absence de relief, l'espace agricole occupe cependant les trois quarts du territoire. Traversée par la Loire et parsemée de centaines d'étangs, la plaine du Forez est un espace naturel remarquable pour l'avifaune. La vocation piscicole des étangs se double d'une vocation cynégétique (chasse au gibier d'eau).

Le Plateau de Neulise, entaillé par les gorges de la Loire, est le secteur le plus agricole et le moins urbanisé. Les zones boisées sont constituées de boisements morcelés, plus continus le long des cours d'eau.

Occupation du sol (en % de la surface totale)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Territoires artificialisés	3%	3%	5%	2%	3%	7%
Territoires agricoles	43%	78%	78%	80%	71%	62%
Pelouses, landes, végétation en mutation	4%			1%	1%	3%
Forêts	50%	19%	13%	16%	23%	27%
Surfaces en eau			4%	1%	2%	1%
Total secteur	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Corine Land Cover 2006

En résumé

L'espace agricole, au sens large, représente plus de 70% du territoire, contre 62% en moyenne départementale. Seul le secteur Monts du Forez est plus boisé qu'agricole. Le secteur Plaine du Forez se distingue par l'importance des surfaces en eau, et une part plus importante des surfaces artificialisées.

2 ♦ POIDS DE L'AGRICULTURE

Méthodologie - Définitions

2.1 Surface agricole utilisée

La surface agricole utilisée, au sens du recensement agricole, est la surface nette cultivée, c'est-à-dire la surface totale de l'exploitation, diminuée des bâtiments et cours, landes et friches non productives, haies talus et passages, et autres espaces non agricoles tels que arbres, étangs, rochers...

Mais le recensement agricole présente l'inconvénient de ramener tous les résultats au siège des exploitations, indépendamment de la localisation physique des parcelles.

Une autre source permet d'estimer la surface agricole utilisée : le registre parcellaire graphique (RPG), correspondant aux surfaces déclarées à la PAC. Cette source présente l'inconvénient de ne pas être exhaustive.

Afin de réduire ces deux inconvénients, une estimation de la SAU des exploitations, tenant compte de la localisation des parcelles, et la plus exhaustive possible, a été réalisée par la Draaf Rhône-Alpes, en combinant les résultats du recensement et les données du RPG.

2.2 L'emploi

L'analyse de l'emploi agricole pose plusieurs difficultés méthodologiques, surtout à une échelle territoriale fine.

Le champ « agriculture » de l'Insee inclut la sylviculture, la pêche, l'aménagement d'espaces verts, qui ne sont pas l'objet de la présente étude ; les pluriactifs agricoles ne sont comptabilisés que dans leur activité dominante.

Le recensement agricole comptabilise tous les actifs travaillant de façon permanente sur une exploitation agricole, y compris les pluriactifs et les retraités ayant conservé une petite activité agricole. Mais il ne permet pas de comptabiliser en personnes physiques les travailleurs saisonniers.

Enfin, le poids de l'agriculture ne peut se résumer au seul emploi agricole ; mais doit faire référence aux emplois indirects de toute la filière agroalimentaire... bien qu'il n'y ait pas toujours de lien direct entre ces segments et l'agriculture locale.

Dans la présente analyse les choix suivants ont été faits :

- emploi agricole = actifs agricoles permanents, salariés ou non salariés (source : recensement agricole)
- emploi dans les industries agroalimentaires = emploi salarié et estimation de l'emploi non salarié, hors artisanat commercial (source : Insee CLAP 2011)
- emploi dans le commerce de gros de produits agricoles ou alimentaires : emploi salarié et estimation de l'emploi non salarié (source : Insee CLAP 2011)
- emploi total au lieu de travail (source Insee Recensement de la population)

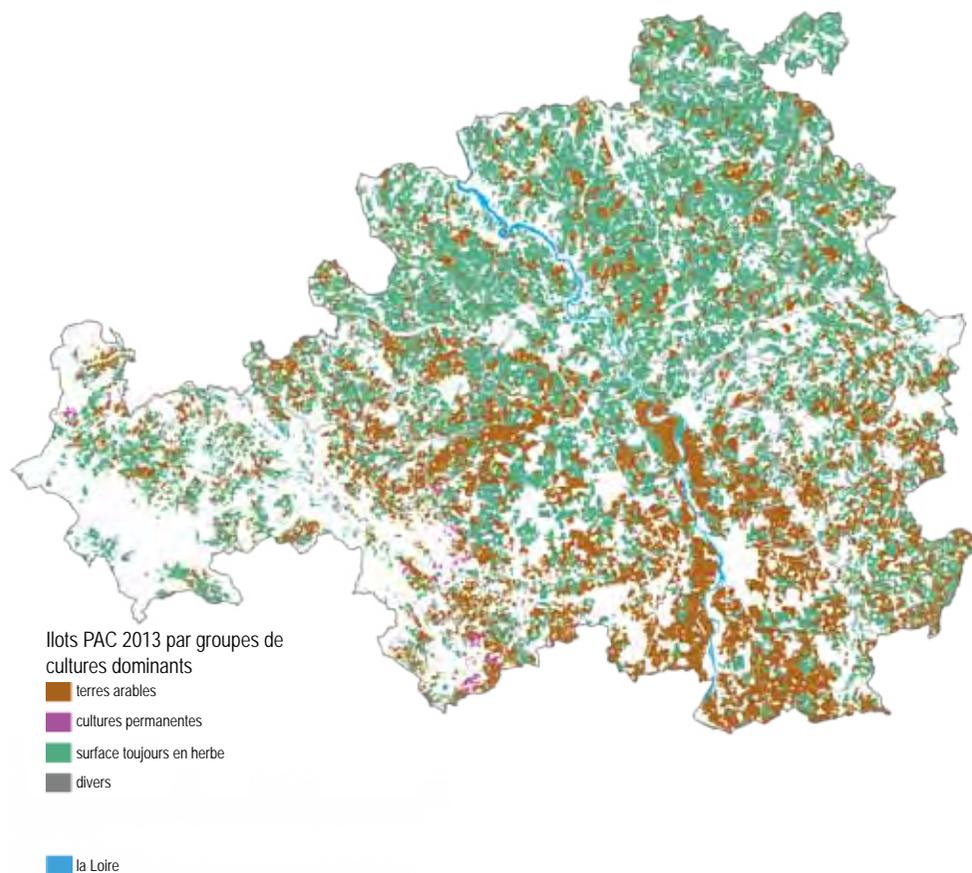
2 ♦ POIDS DE L'AGRICULTURE

2.1 La surface agricole utilisée

2.2 L'emploi agricole et agroalimentaire

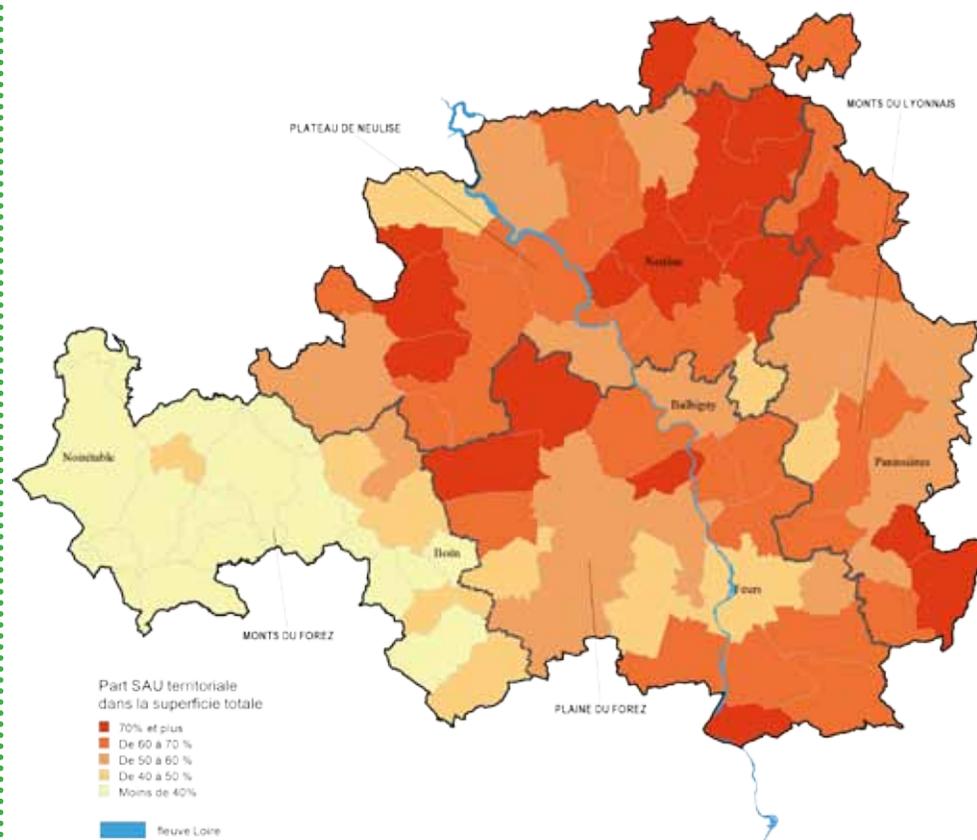
2.1 ♦ La surface agricole utilisée

Les surfaces déclarées à la PAC



Source : RPG 2013
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Part de la SAU dans la superficie communale



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - RPG 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

La SAU « à la parcelle » (Cf. méthodologie) des exploitations du territoire Loire Centre ressort à près de 72 000 hectares, soit 56 % de la surface totale du territoire. Ce résultat est sensiblement inférieur au poids de l'espace agricole, vu par Corine Land Cover (71 %), mais le champ n'est pas le même : l'image satellite fournit des surfaces agricoles brutes et qui peuvent ne relever d'aucune exploitation agricole (jardins familiaux...) ; au contraire, la SAU représente des surfaces nettes, et relevant uniquement des exploitations agricoles.

Les différentes surfaces agricoles du territoire (ha)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
SAU des exploitations (ramenée au siège, source RA 2010)	9 068	16 125	21 905	25 439	72 537	233 787
SAU PAC (exploitations déclarantes, source PAC 2010)	8 378	15 507	20 909	25 282	70 075	225 439
SAU du territoire en 2010 (estimation Draaf)	8 515	15 896	21 587	25 746	71 744	233 102
surface totale du territoire (Insee)	26 702	25 429	35 482	39 475	127 088	480 559
part de la SAU dans la superficie totale du territoire	32%	63%	61%	65%	56%	49%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010, RPG 2010, traitement Draaf

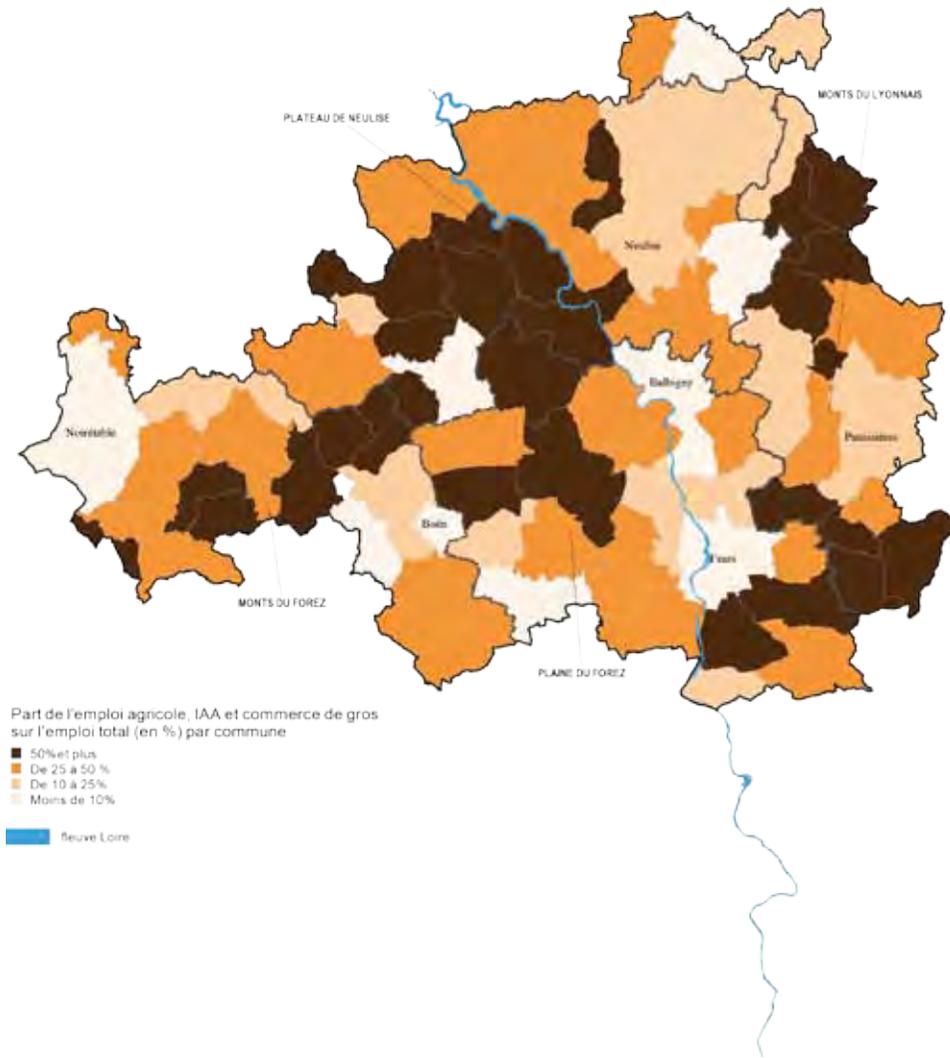
Monts du Forez	SAU communale 2010 (ha)	Monts du Lyonnais	SAU communale 2010 (ha)	Plaine du Forez	SAU communale 2010 (ha)	Plateau de Neulise	SAU communale 2010 (ha)
AILLEUX	443	BUSSIERES	856	ARTHUN	903	AMIONS	1 177
BOEN	126	CHIRASSIMONT	776	BALBIGNY	945	BULLY	923
CERVIERES	167	COTTANCE	917	BUSSY-ALBIEUX	1 440	CORDELLE	1 439
CEZAY	611	ESSERTINES-EN-DONZY	534	CHAMBEON	1 076	CROIZET-SUR-GAND	452
LA CHAMBA	119	FOURNEAUX	823	CIVENS	861	DANCE	583
LA CHAMBONIE	62	JAS	335	CLEPPE	906	GREZOLLES	296
LA COTE-EN-COUZAN	245	MACHEZAL	922	EPERCIEUX-SAINT-PAUL	533	LAY	973
DEBATS-RIVIERE-D'ORPRA	55	MONTCHAL	559	FEURS	1 099	LURE	415
L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT	16	PANISSIERES	1 580	MARCLOPT	598	NEAUX	1 022
JEANSAGNIERE	303	PRADINES	850	MIZERIEUX	499	NERONDE	386
LEIGNEUX	135	REGNY	952	MONTVERDUN	864	NEULISE	1 806
MARCILLY-LE-CHATEL	788	ROZIER-EN-DONZY	423	NERVIEUX	1 284	NOLLIEUX	444
MARCOUX	587	SAINTE-AGATHE-EN-DONZY	192	POMMIERS	1 778	PINAY	417
NOIRETABLE	1 041	SAINTE-BARTHELEMY-LESTRA	730	PONCINS	1 011	SAINTE-CYR-DE-FAVIERES	918
SAIL-SOUS-COUZAN	51	SAINTE-COLOMBE-SUR-GAND	698	POUILLY-LES-FEURS	820	SAINTE-GEORGES-DE-BAROILLE	814
SAINTE-DIDIER-SUR-ROCHEFORT	781	SAINTE-CYR-DE-VALORGES	655	SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE	538	SAINTE-GERMAIN-LAVAL	1 170
SAINTE-JEAN-LA-VETRE	435	SAINTE-MARTIN-LESTRA	1 249	SAINTE-CYR-LES-VIGNES	1 235	SAINTE-JODARD	468
SAINTE-JULIEN-LA-VETRE	454	SAINTE-VICTOR-SUR-RHINS	786	SAINTE-ETIENNE-LE-MOLARD	979	SAINTE-JULIEN-D'ODDES	748
SAINTE-LAURENT-RO-CHEFORT	394	SALVIZINET	651	SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE	1 650	SAINTE-JUST-LA-PEN-DUE	1 525
SAINTE-PRIEST-LA-VETRE	231	VIOLAY	1 408	SAINTE-LAURENT-LA-CONCHE	1 050	SAINTE-MARCEL-DE-FELINES	1 444
SAINTE-SIXTE	626			SALT-EN-DONZY	498	SAINTE-MARTIN-LA-SAUVETE	1 752
SAINTE-THURIN	242			VAEILLE	1 019	SAINTE-PAUL-DE-VEZELIN	869
TRELINS	331					SAINTE-POLGUES	404
LA VALLA-SUR-ROCHEFORT	270					SAINTE-PRIEST-LA-ROCHE	917
						SAINTE-SYMPHORIEN-DE-LAY	2 474
						SOUTERNON	1 230
						VENDRANGES	682

En résumé

La surface agricole utilisée par les exploitations agricoles en Loire Centre, estimée par combinaison des données PAC et recensement agricole, est de 72 000 hectares, soit 56% de la surface totale du territoire.

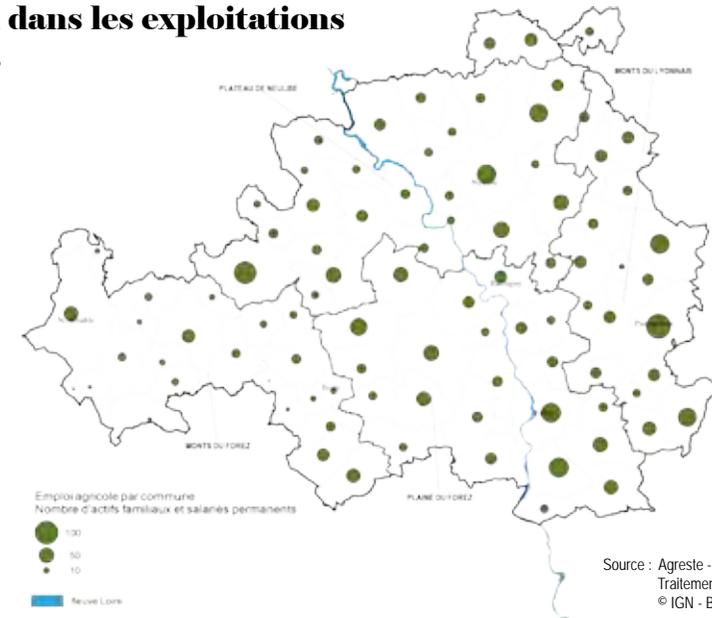
2.2 ♦ L'emploi

Part de l'emploi agricole et agroalimentaire dans l'emploi total



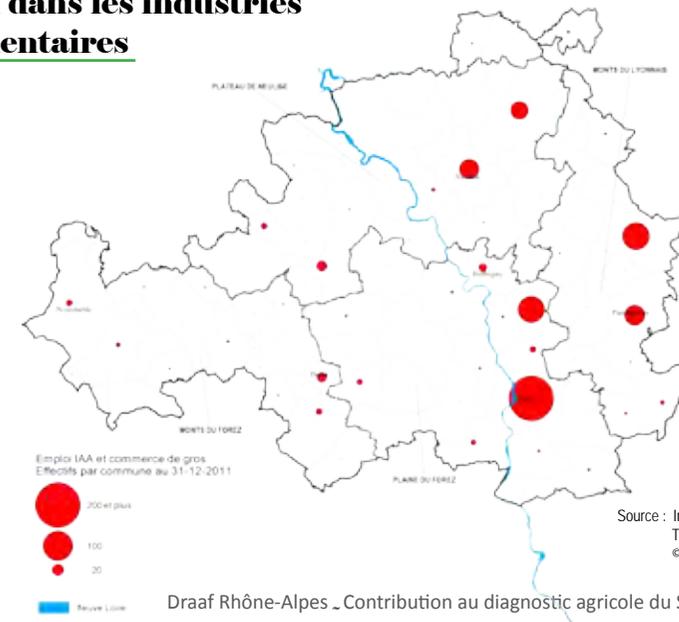
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Insee CLAP 2011 - RP 2009
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

L'emploi dans les exploitations agricoles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

L'emploi dans les industries agroalimentaires



Source : Insee CLAP 2011
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Draaf Rhône-Alpes - Contribution au diagnostic agricole du SCOT Loire Centre

L'emploi dans les exploitations agricoles

Plus de 2 800 personnes ont été recensées en 2010 en tant qu'actifs agricoles permanents. Il s'agit de personnes travaillant de façon régulière sur l'exploitation, que l'activité agricole soit réalisée à titre principal ou secondaire, à temps complet ou partiel, salariée ou non. Le recensement fournit ainsi une vision « large » de l'emploi agricole, d'autant que la définition de l'exploitation agricole est fondée sur des seuils de production très bas. Bien que le salariat hors cadre familial progresse, il ne représente que 8 % des actifs permanents : la main d'œuvre reste donc très familiale (92 % des actifs) et non salariée. Elle repose sur les exploitants eux-mêmes, éventuellement aidés par les conjoints et autres membres de la famille. L'emploi agricole maille entièrement le territoire. Dans une commune du territoire sur trois, le nombre d'actifs agricoles correspond à plus de la moitié de l'emploi total.

L'emploi dans les industries agroalimentaires et le commerce de gros

L'emploi dans les industries et le commerce de gros agroalimentaires présente des caractéristiques opposées à celles de l'emploi dans les exploitations agricoles : un effectif total limité (environ 800 personnes), mais salarié à 94 %, concentré dans une petite centaine d'établissements et une quinzaine de communes. La commune de Feurs concentre à elle seule plus de la moitié de l'emploi agroalimentaire total.

Le poids de l'emploi agricole et agroalimentaire

Le cumul de l'emploi agricole et agroalimentaire permet d'approcher le « poids social agricole » : 3 650 personnes, soit 17 % de l'emploi total en Loire Centre, contre 6 % en moyenne départementale. Cette estimation doit cependant être prise avec précautions, puisqu'elle combine des sources et définitions différentes (cf méthodologie).

Le poids de l'emploi agricole et agroalimentaire dans l'emploi total	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Emploi total au lieu de travail ⁽¹⁾	3 795	4 065	9 906	4 318	22 084	285 355
Actifs permanents des exploitations agricoles ⁽²⁾	394	749	814	887	2 844	10 740
Emplois dans l'agroalimentaire et le commerce de gros ⁽³⁾	42	151	500	118	811	7 350
Part de l'emploi agricole et agroalimentaire dans l'emploi total	11%	22%	13%	23%	17%	6%

Sources : (1) Insee RP 2009, (2) Agreste - Recensement agricole 2010, (3) Insee CLAP 2011

L'emploi dans les exploitations agricoles	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Main d'œuvre familiale ¹ (en nombre d'actifs)	368	718	686	848	2 620	9 714
Salariés permanents non familiaux (en nombre d'actifs)	26	31	128	39	224	1 026
Total actifs agricoles permanents (en nombre d'actifs)	394	749	814	887	2 844	10 740
Saisonniers, ETA, Cuma (en ETP)	12	20	42	29	104	573

(1) chefs d'exploitation, coexploitants, conjoints et autres actifs familiaux

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'emploi ¹ dans les industries agroalimentaires et le commerce de gros	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Emplois dans les industries agroalimentaires ²	12	130	382	75	599	5 260
Emplois dans le commerce de gros de produits agricoles	24	17	109	22	172	502
Emplois dans le commerce de gros de produits alimentaires	6	4	9	21	40	1 588
Ensemble	42	151	500	118	811	7 350

(1) emploi salarié et non salarié

(2) hors artisanat commercial (boulangeries, charcuteries...)

Source : Insee CLAP 2011

En résumé

2 800 actifs recensés dans les exploitations agricoles, avec des niveaux et des types d'activités très divers (actifs agricoles à titre exclusif, pluriactifs, retraités ayant conservé une activité agricole...). Un bon maillage territorial, mais les salariés permanents hors cadre familial ne représentent que 8 % du nombre total d'actifs. 800 emplois dans l'agroalimentaire et le commerce de gros, dont 94 % d'emplois salariés.

3 ♦ LES EXPLOITATIONS

Méthodologie - Définitions

● Toutes les données proviennent des recensements agricoles. Elles sont donc rapportées aux communes-sièges des exploitations.

● Au sens de la statistique agricole, une **exploitation agricole** est une unité de production agricole dépassant une certaine dimension, avec des seuils bas : 1 hectare de SAU, 20 ares de cultures spécialisées, 1 vache, etc...

● La **superficie agricole utilisée (SAU)** correspond à la surface effectivement cultivée (y compris jachères). En d'autres termes, c'est la superficie totale de l'exploitation, diminuée des bâtiments et cours, landes et friches non productives, espaces boisés, haies, talus et passages, et autres espaces non agricoles (étangs, rochers, chemins...).

● L'**unité de travail annuel (UTA)** est la version agricole de l'équivalent temps plein (ETP).

3.1 Cultures

Les vignettes cultures sont des cartes lissées-carroyées. Le lissage carroyage est une méthode de représentation cartographique permettant à la fois de répartir géographiquement les données (plutôt que les ramener toutes au siège) et de "masquer" celles relevant du secret statistique.

Le carroyage consiste à découper le fond de carte en carreaux de dimensions égales (ici **1 km de côté**), puis à affecter à chaque carreau la somme des données relatives aux exploitations dont les coordonnées géographiques sont dans le carreau. Le lissage consiste à répartir par une formule mathématique cette valeur dans les carreaux alentours dans un rayon défini (ici un **rayon de 5 km**).

3.2 Cheptels

Les vignettes cheptels sont des cartes lissées-carroyées selon le principe ci-dessus ; elles sont en nombre de têtes (par km²).

Les graphiques sont en UGB (Unités Gros Bovins) tous aliments.

3.3 Orientations techniques

L'**orientation technique d'une exploitation (Otex)** correspond à sa production dominante, en valeur.

La **production brute standard (PBS)** d'une exploitation est la somme de ses productions théoriques, calculées à partir de valeurs moyennes régionales attribuées à chaque hectare de culture et chaque tête de bétail. On peut l'assimiler à un chiffre d'affaires potentiel.

Les exploitations sont couramment réparties en trois **classes de dimension économique**, selon leur PBS totale :

- petites exploitations : PBS inférieure à 25 000 €
- exploitations moyennes : PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €
- grandes exploitations : PBS supérieure à 100 000 €

3 ♦ LES EXPLOITATIONS

3.1 Cultures

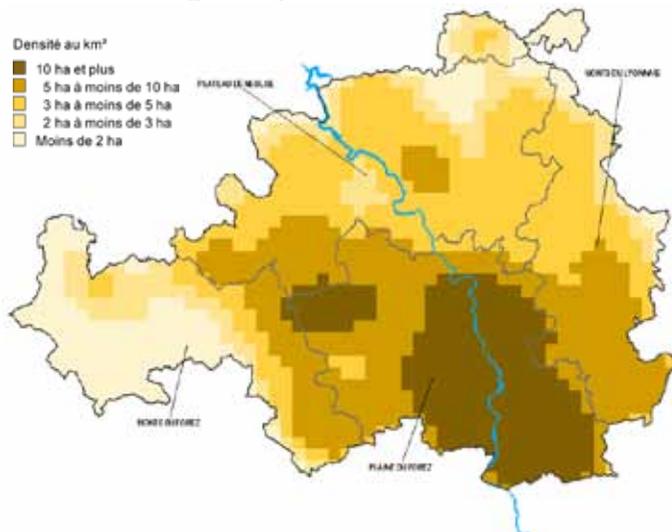
3.2 Cheptels

3.3 Orientations techniques

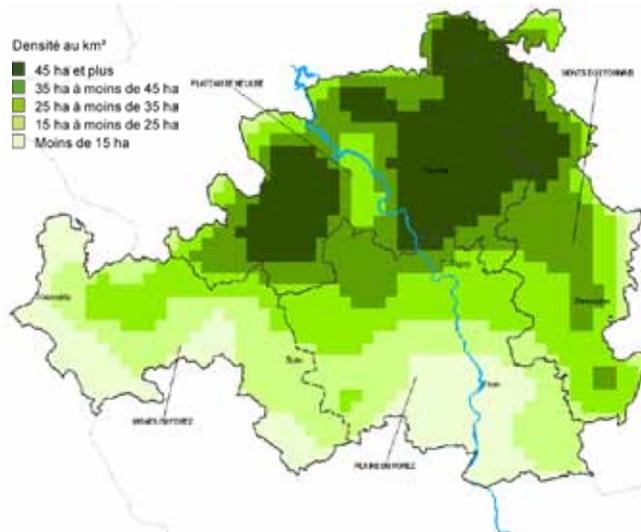
3.4 Structure des exploitations

3.1 ♦ Les cultures

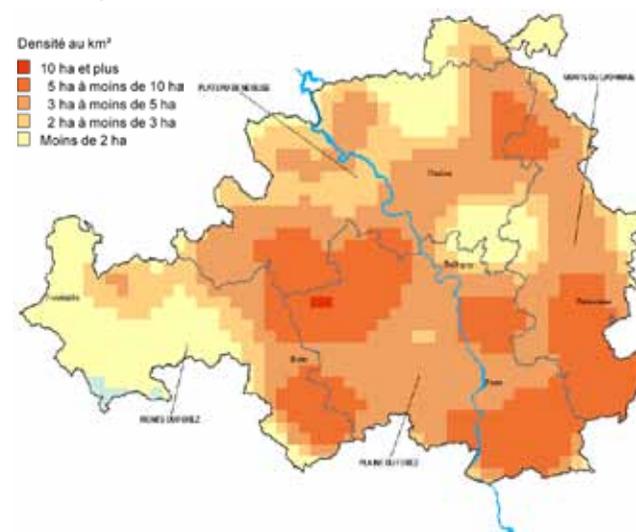
Céréales-Oléoprotéagineux



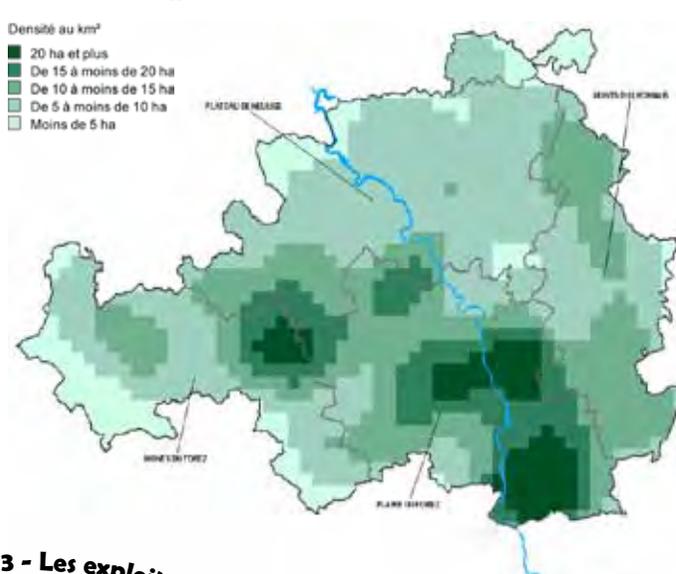
Surfaces Toujours en Herbe



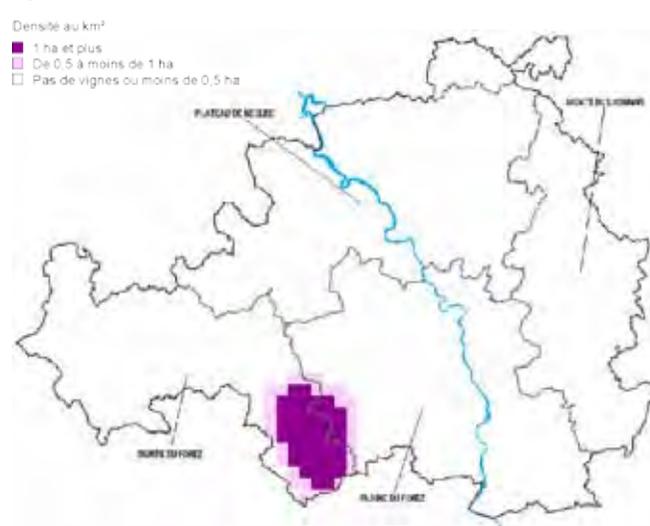
Fourrages annuels



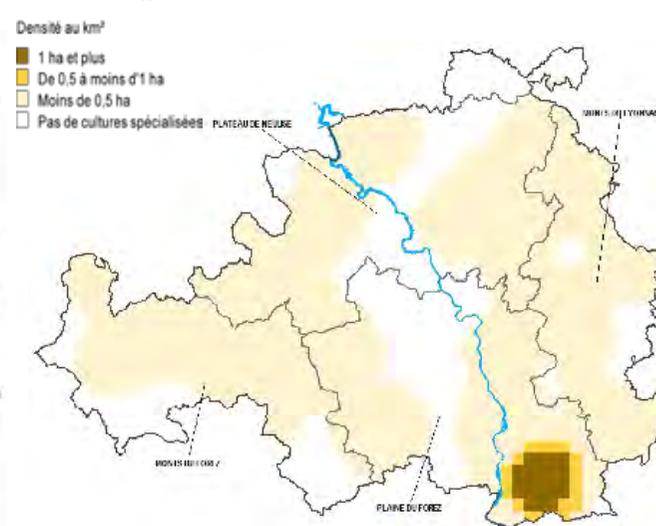
Prairies temporaires



Vignes



Cultures spécialisées



La caractéristique principale du territoire Loire Centre est la prédominance des surfaces toujours en herbe (STH), qui représentent près de 60 % de la surface agricole utilisée, soit 10 points de plus que la moyenne régionale, déjà élevée. La part des prairies permanentes atteint même 75 % sur le secteur du Plateau de Neulise ; elle est moindre en Plaine du Forez : 37 %.

Les terres labourables représentent 40 % de la SAU, dont 21 % pour les prairies artificielles et temporaires, en légère augmentation par rapport à 2000, 12 % pour les COP (céréales, oléagineux, protéagineux), et 7 % pour les fourrages annuels (principalement maïs fourrage et ensilage). L'importance du maïs fourrager varie d'un secteur à l'autre, mais reste modérée : de 5 % au Plateau de Neulise à 9 % en Plaine du Forez. La part des COP varie dans de plus amples proportions : de 6 % (Plateau de Neulise) à 23 % (Plaine du Forez).

Les autres cultures présentes sont :

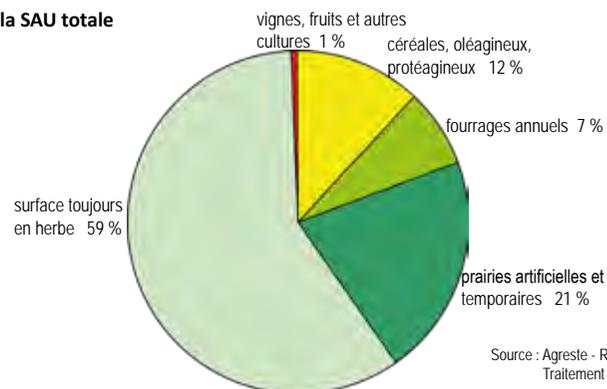
- une centaine d'hectares de vigne dont 80 au pied des Monts du Forez (Côtes du Forez) et 20 dans la Plaine du Forez ;

- une quarantaine d'hectares de légumes, dont 30 dans le secteur Plaine du Forez.

La SAU totale des exploitations recensées en 2010 est de 72 500 hectares. Elle a diminué de 4 % en dix ans, résultat conforme à la moyenne départementale. Les surfaces toujours en herbe ont perdu un peu plus (-5 %) que les terres labourables (-3 %).

Les cultures

en % de la SAU totale

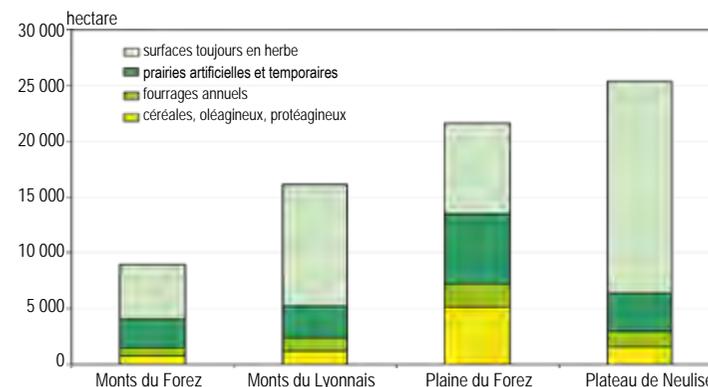


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

(surfaces en ha)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Terres labourables	4 007	5 262	13 476	6 407	29 153	89 289
dont céréales, oléagineux, protéagineux	830	1 225	5 130	1 569	8 754	26 951
fourrages annuels	669	1 172	2 077	1 334	5 252	12 907
prairies artificielles et temporaires	2 509	2 864	6 270	3 505	15 147	48 130
Surfaces toujours en herbe	4 920	10 835	8 212	18 998	42 965	141 899
Cultures permanentes	140	28	217	33	419	2 363

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les cultures par secteur



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

En résumé

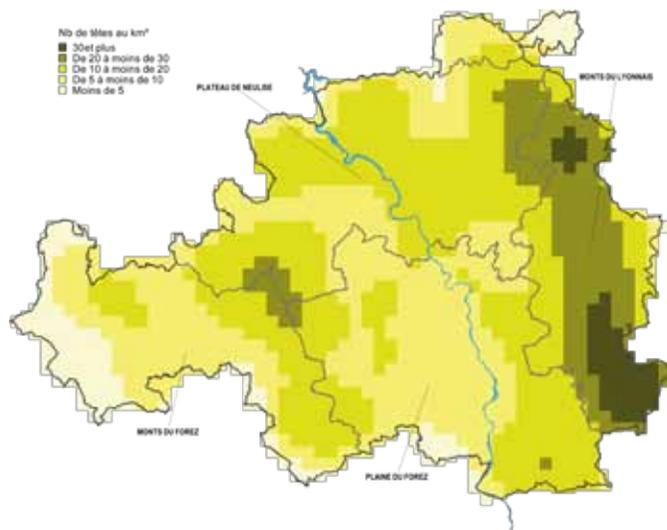
59 % de surfaces toujours en herbe (maximum 75 % au plateau de Neulise)

40 % de terres labourables (maximum 63 % en plaine du Forez)

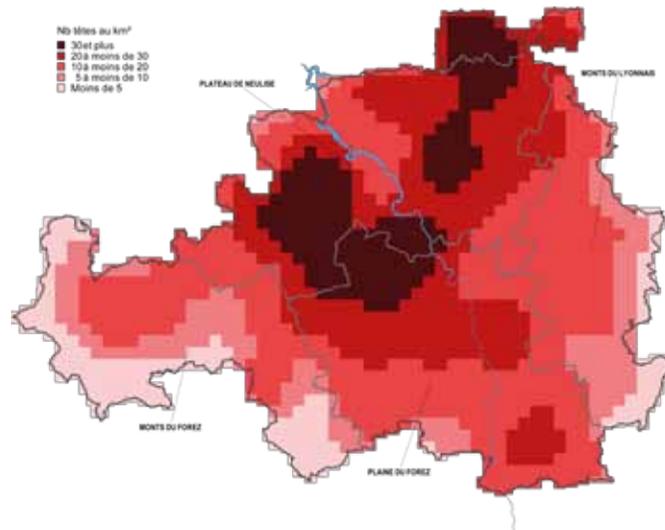
1 % de cultures permanentes (vignes et fruits)

3.2 ♦ Les cheptels

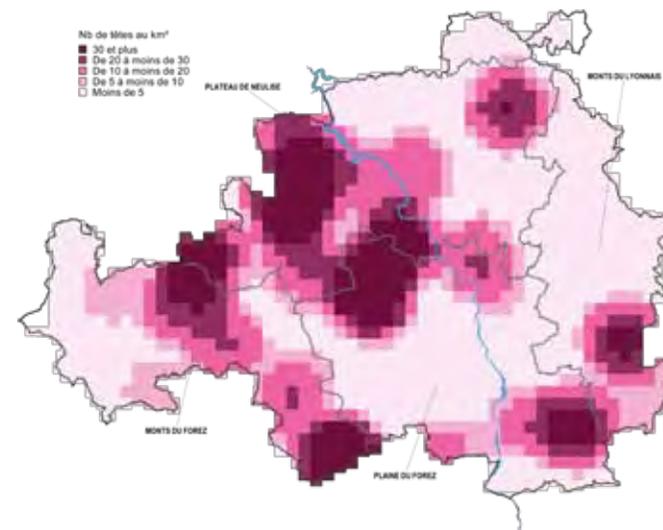
Vaches laitières



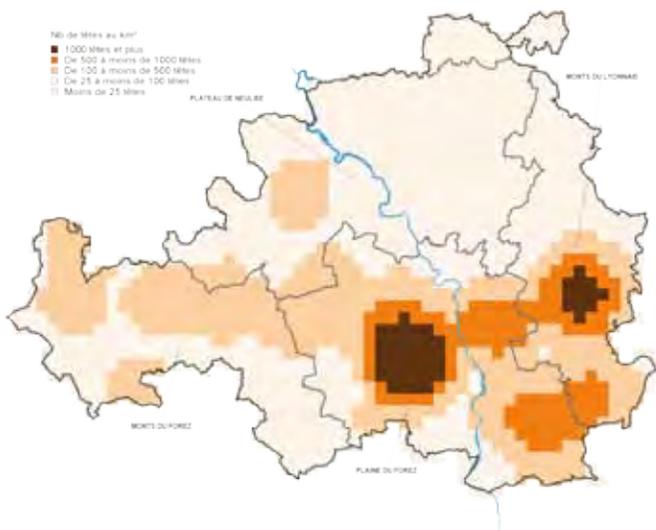
Vaches allaitantes



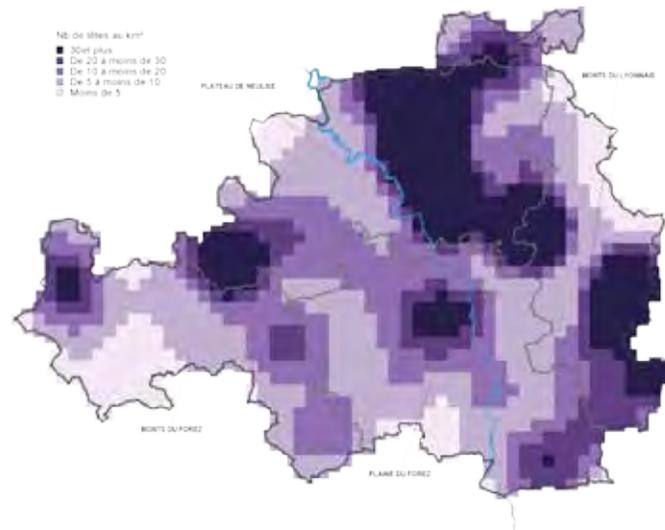
Porcins



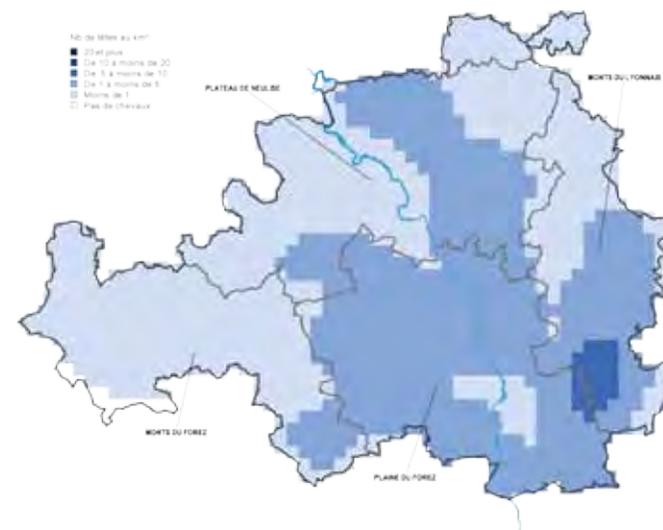
Volailles



Brebis mères



Equins



3 - Les exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Draaf Rhône-Alpes - Contribution au diagnostic agricole du SCOT Loire Centre

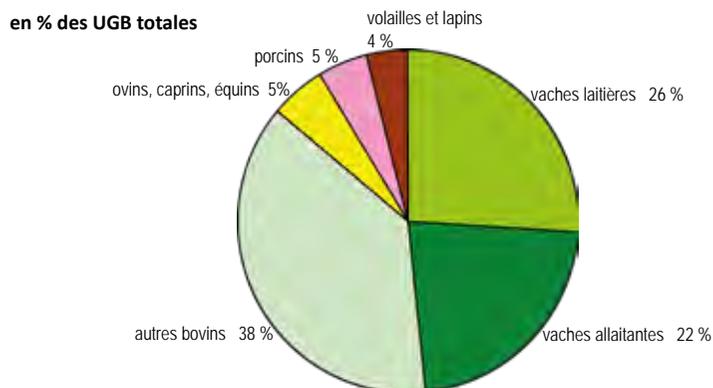
Les bovins représentent 86 % du cheptel total (en unités de gros bovins). Si les bovins dominent dans chacun des quatre secteurs du territoire, des nuances apparaissent selon la finalité de l'élevage, laitier ou allaitant. Les Monts du Lyonnais sont en effet majoritairement orientés vers le lait, le plateau de Neulise vers la viande, la plaine du Forez et les Monts du Forez sont mixtes. Le cheptel de vaches laitières est en baisse depuis 2000, alors que l'allaitant est stable : cette évolution est conforme à la tendance régionale.

Le nombre de détenteurs de caprins a été divisé par deux depuis 2000. Dans le même temps le cheptel a augmenté de 50 % : l'agrandissement des exploitations et la professionnalisation du secteur sont

donc spectaculaires. Mais l'élevage caprin ne concerne que 5 % des exploitations du territoire, un peu moins en plaine, un peu plus en piémont. Le cheptel ovin est stable ; il est détenu par 14 % des exploitations du SCOT, situées elles aussi plutôt en zones défavorisées. Une exploitation agricole sur cinq détient des équins, avec un cheptel en légère augmentation.

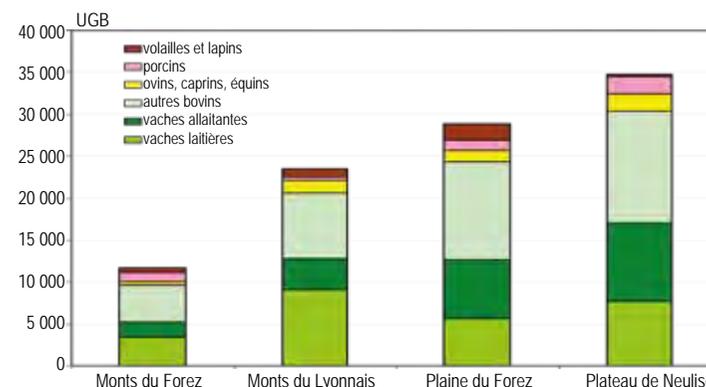
Conformément à la tendance régionale, le nombre de détenteurs de porcins et volailles est en chute libre, et les cheptels correspondants en forte baisse. Parmi les détenteurs de lapins, on note quelques élevages « professionnels », en particulier en Plaine du Forez.

Les cheptels



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Les cheptels par secteur



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

(cheptels en têtes)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Bovins	10 858	22 045	29 233	36 244	98 380	302 298
dont vaches laitières	2 335	6 247	3 890	5 349	17 821	58 069
vaches allaitantes	2 113	4 164	7 851	10 364	24 492	73 779
Ovins	1 780	5 917	2 789	7 728	18 214	59 449
Caprins	277	1 368	762	1 171	3 578	19 898
Equins	130	497	748	499	1 874	6 780
Porcins	4 031	1 102	4 035	7 129	16 297	57 431
Volailles (x1000 têtes)	30 200	64 200	156 000	16 800	267 200	837 400

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

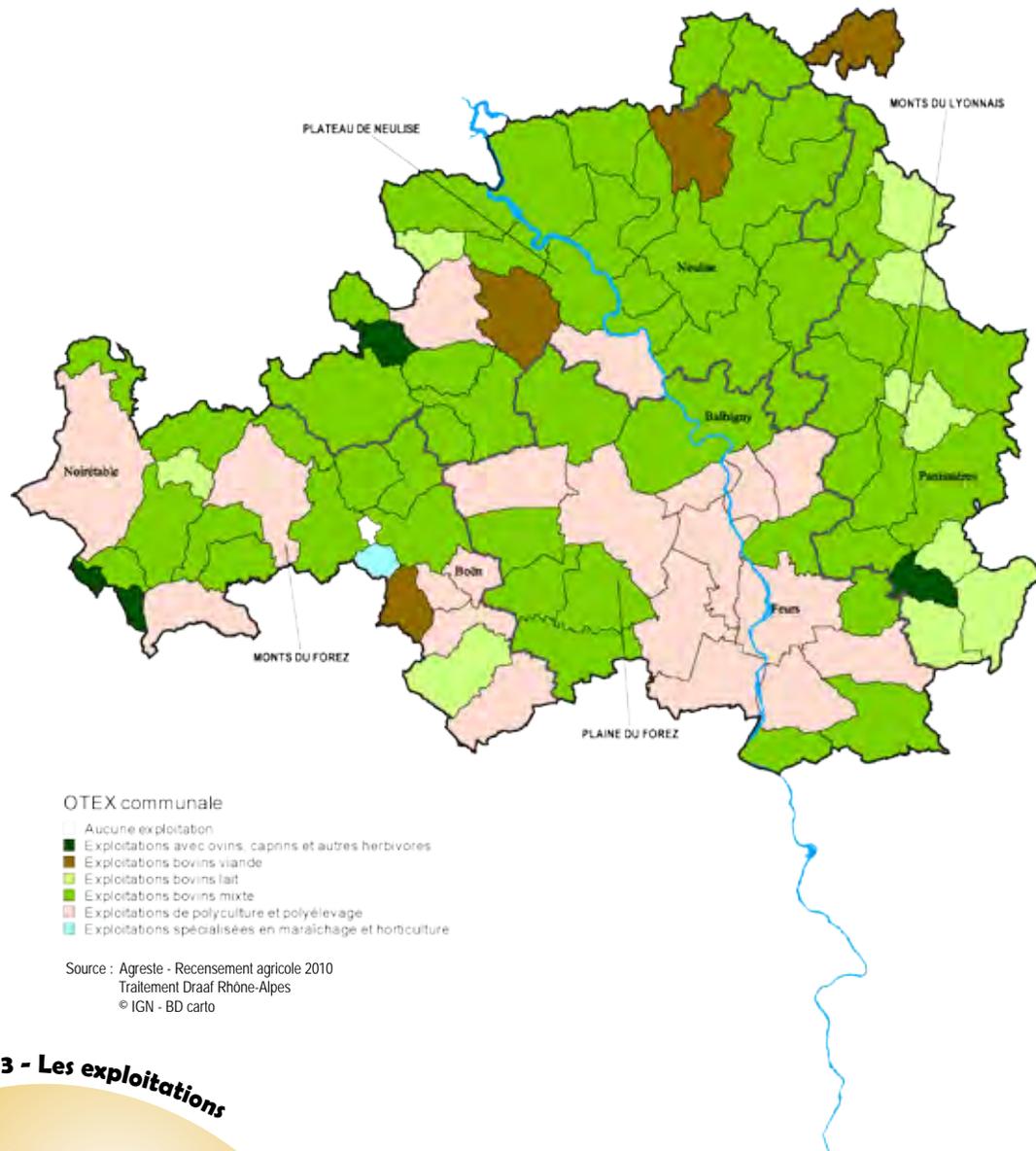
En résumé

Une prédominance très forte du cheptel bovin, avec des nuances selon les secteurs :

- cheptel laitier dominant dans les Monts du Lyonnais,
- cheptel allaitant majoritaire au Plateau de Neulise,
- coexistence des deux cheptels en Plaine du Forez et dans les Monts du Forez.

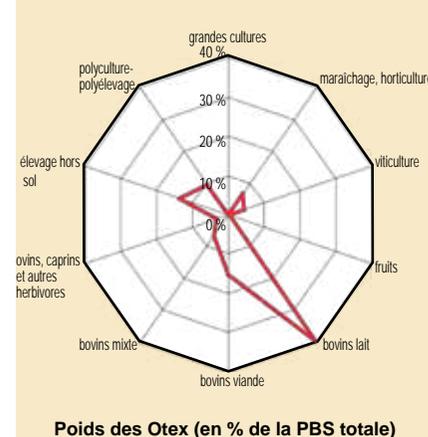
3.3 ♦ Les orientations techniques

Orientation technique des communes

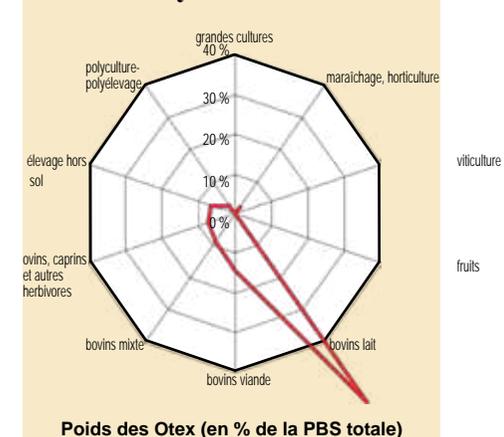


Poids des orientations techniques par secteur

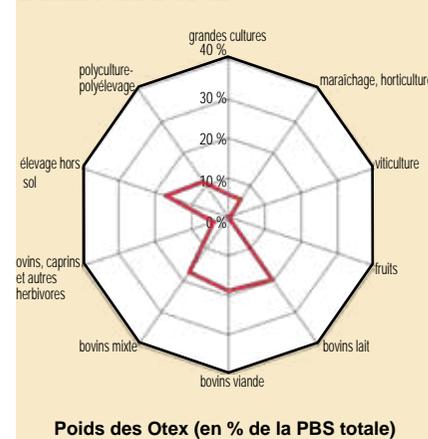
Monts du Forez



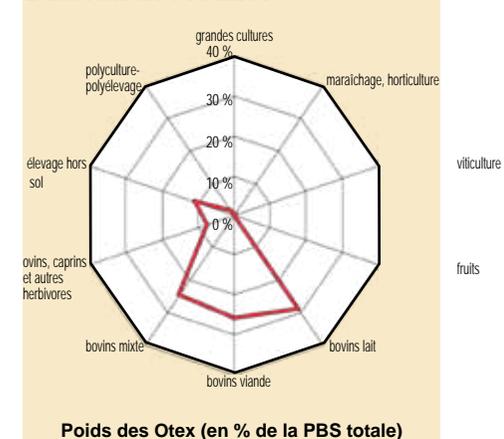
Monts du Lyonnais



Plaine du Forez



Plateau de Neulise



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La spécialisation en bovins viande est l'orientation technique qui regroupe le plus grand nombre d'exploitations dans le territoire : 512, soit 32 % du nombre total d'exploitations. La part de l'orientation bovins viande atteint même 56 % au plateau de Neulise. Mais l'élevage allaitant compte dans ses rangs un grand nombre de petites exploitations : il n'occupe ainsi dans le territoire que le second rang en volume de travail ou en potentiel économique.

A contrario, la spécialisation en bovins lait, qui compte 349 exploitations, regroupe des exploitations de dimension économique moyenne ou grande. Elle arrive donc nettement en tête en potentiel économique, en concentrant 34 % de la PBS du territoire. La spécialisation laitière a cependant fortement régressé depuis 2000, pendant que l'orientation viande se maintenait mieux.

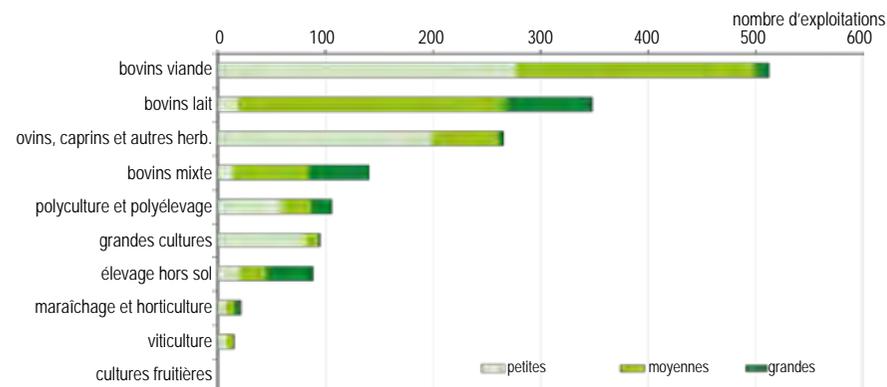
L'orientation bovins mixte occupe une place non négligeable, mais en recul. La carte des « otex communales » conduit à surestimer son importance : en effet les communes qui comptent à la fois des

exploitations spécialisées en lait et des exploitations spécialisées en viande (cas très fréquent en Loire Centre) se trouvent classées en « bovins mixte », alors même qu'elles comptent assez peu d'exploitations faisant les deux à la fois.

Les Otex ovins caprins et autres herbivores, ainsi que grandes cultures, connaissent une progression depuis 2000 tant en nombre d'exploitations que volume de travail. Cependant il s'agit le plus souvent d'exploitations de petite dimension économique, si bien que le potentiel total qu'elles représentent reste limité.

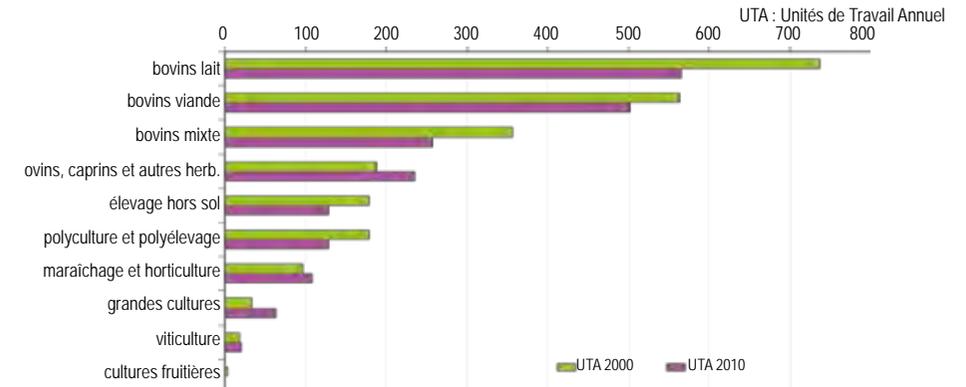
La spécialisation en élevage hors sol compte une centaine d'exploitations, en net recul. De même pour l'otex polyculture-polyélevage, qui ne regroupe plus que 7 % du nombre total d'exploitations ; ce taux est cependant double sur le secteur Plaine du Forez, 14 %.

Orientation technique et dimension économique des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Volume de travail par orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

(nombre d'exploitations selon leur orientation technique)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Grandes cultures	13	13	56	14	96	323
Maraichage Horticulture	7	4	9	2	22	120
Viticulture Arboriculture	15	0	2	0	17	328
Bovins lait	55	145	57	92	349	1 258
Bovins viande	57	129	103	223	512	1 574
Bovins mixte	9	24	37	71	141	323
Ovins, caprins et autres herb.	42	70	68	86	266	948
Élevages hors sol	15	16	36	22	89	341
Polyculture polyélevage	19	16	58	13	106	486
Ensemble	232	417	426	523	1 598	5 701

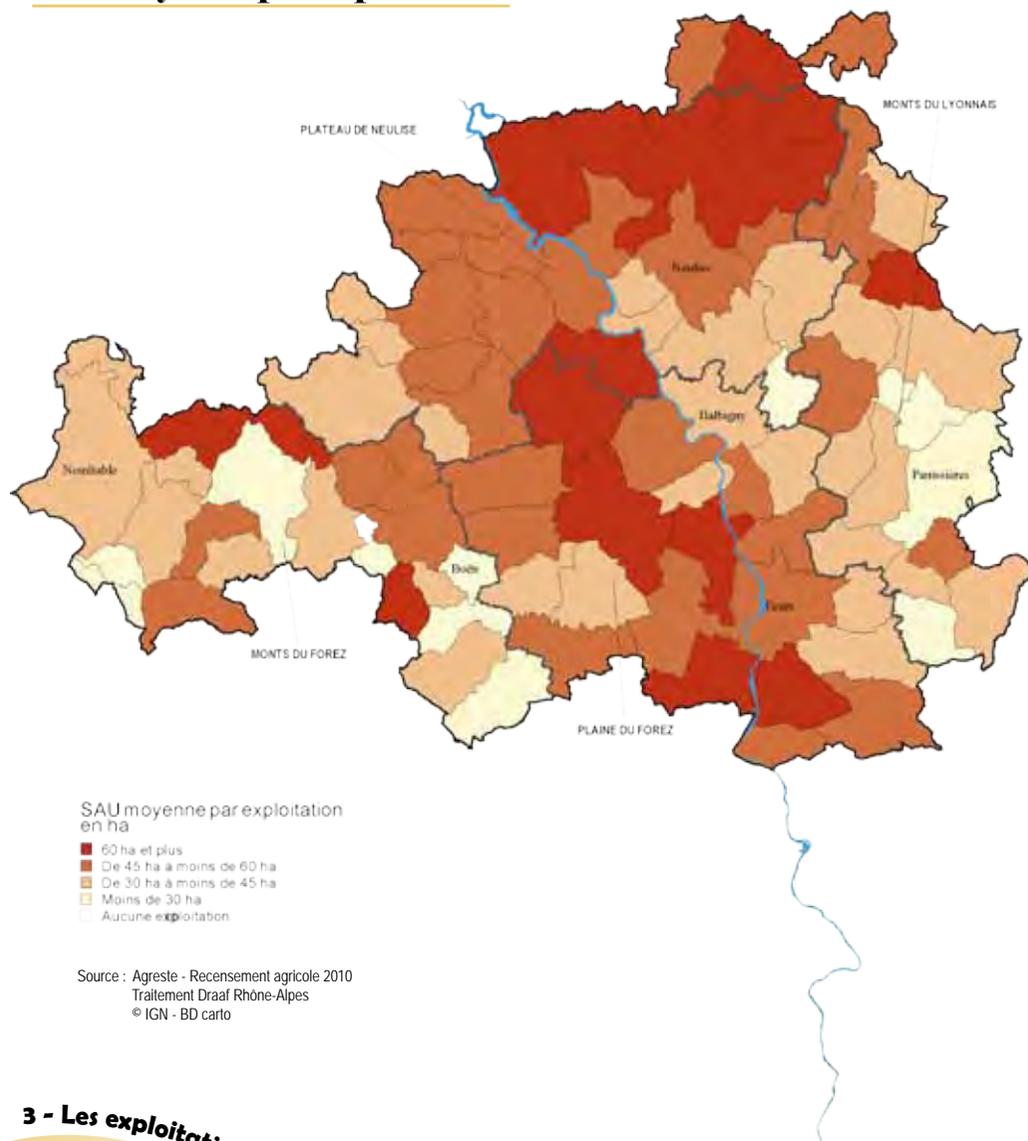
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En résumé

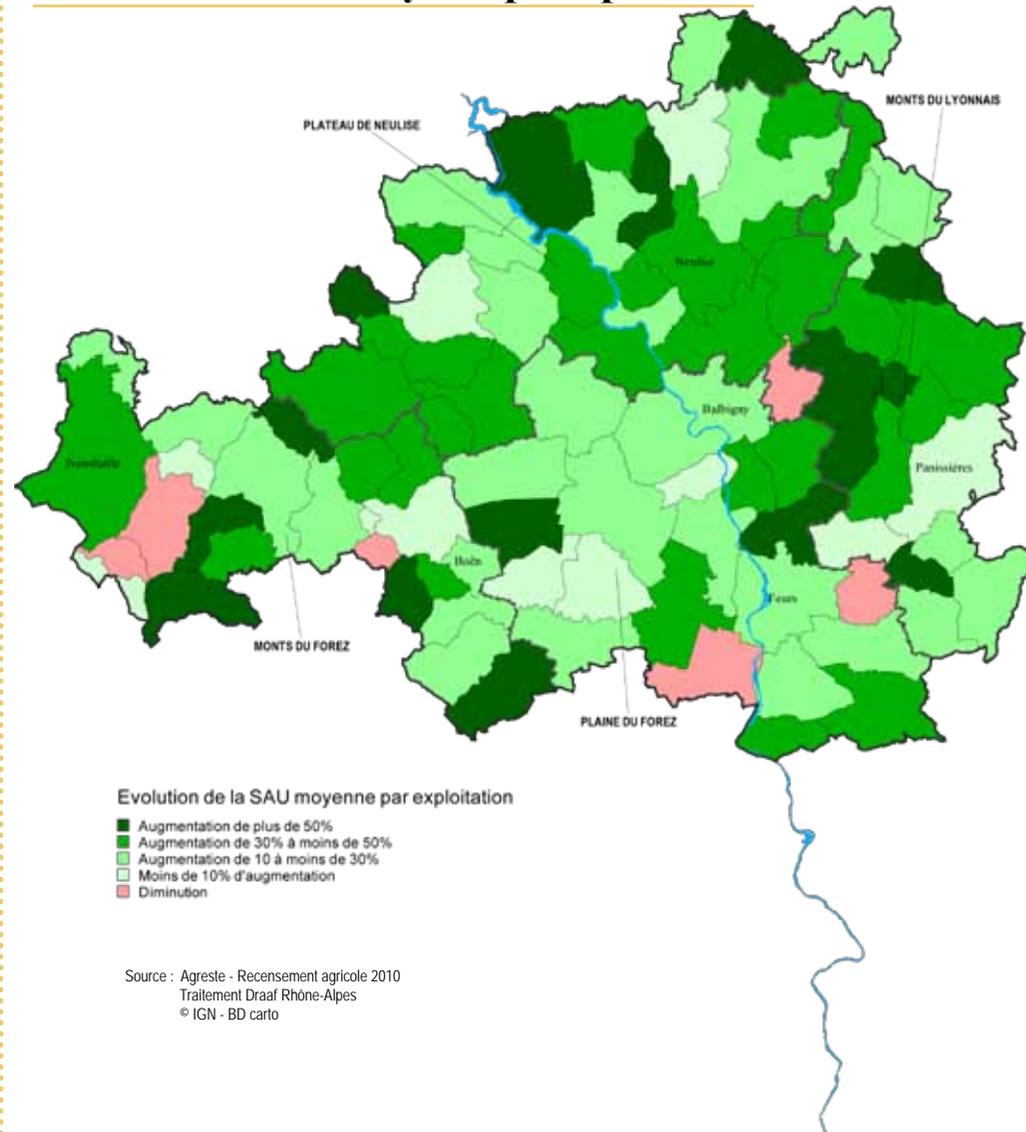
- Les différentes spécialisations en bovins dominent très largement :
 - les exploitations orientées bovins lait concentrent plus du tiers du potentiel agricole,
 - les exploitations orientées bovins viande sont nombreuses, mais souvent de petite dimension.
- Le secteur Plaine du Forez est le plus diversifié.

3.4 ♦ Structure des exploitations

SAU moyenne par exploitation



Evolution de la SAU moyenne par exploitation



En 2010, 1 600 exploitations ont été recensées dans le territoire Loire Centre. C'est 27 % de moins qu'en 2000, une réduction un peu moins forte qu'au niveau départemental (-30 %). La concentration est un peu moindre en Plaine du Forez : -22 % en dix ans.

Dans le même temps, la surface agricole utilisée par les exploitations recensées a diminué de 4 % sur le territoire, résultat identique à la moyenne départementale. Selon les secteurs, la perte de SAU varie de 3 % à 6 %. La plus forte perte est constatée sur le Plateau de Neulise, pourtant peu urbanisé, mais touché par la construction de l'A89 ; elle est plus limitée en Plaine du Forez.

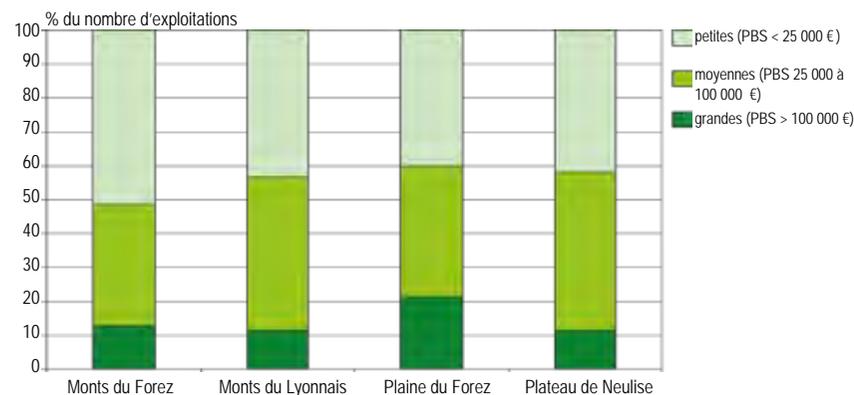
Au bilan, la SAU moyenne par exploitation a augmenté de 31 % en dix ans. L'agrandissement est

proportionnel au taux de cessations d'activité, donc élevé dans les Monts du Forez ou au Plateau de Neulise. Il est moindre en Plaine du Forez, où la restructuration est moins intense, mais ce secteur conserve néanmoins la SAU moyenne par exploitation la plus élevée.

La Plaine du Forez est, et de loin, le secteur où la dimension économique moyenne des exploitations est la plus forte. C'est également le secteur où les formes sociétaires (GAEC et autres) sont le plus représentées.

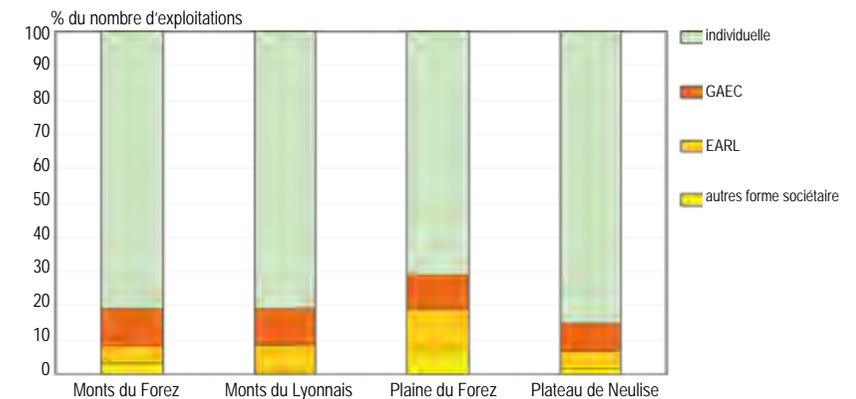
Remarque : la dimension en surface des exploitations n'est pas toujours proportionnelle à leur dimension économique, notamment lorsque interviennent des productions spécialisées nécessitant peu de surfaces (maraîchage...) ou a fortiori des élevages hors sol.

Répartition des exploitations selon leur dimension économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Répartition des exploitations selon leur statut



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

(structure des exploitations)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre d'exploitations	232	417	426	523	1 598	5 701
Ev 2010/2000	-30%	-26%	-22%	-30%	-27%	-30%
SAU (ha)	9 068	16 125	21 905	25 439	72 537	233 552
Ev 2010/2000	-5%	-3%	-3%	-6%	-4%	-4%
SAU moyenne (ha)	39	39	51	49	45	41
Ev 2010/2000	36%	32%	24%	35%	31%	36%
PBS moyenne (€)	47 000	48 000	64 000	48 000	52 000	53 000
Ev 2010/2000	17%	20%	17%	23%	20%	29%
Part des formes sociétaires	19%	19%	29%	15%	20%	20%
Part en 2000	12%	9%	14%	8%	10%	10%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En résumé

L'évolution des structures suit les tendances lourdes régionales et nationales :

- 27 % d'exploitations en moins en dix ans,
- la SAU moyenne par exploitation passe de 35 ha à 45 ha.

La restructuration est un peu moindre en Plaine du Forez, où les exploitations, plus souvent sous forme sociétaire, ont une dimension économique supérieure en moyenne.

Méthodologie - Définitions

4.1 Valeur agronomique des sols

- Les données sont extraites de la base de données pédologiques de Rhône-Alpes produite par la Chambre régionale d'agriculture, dans le cadre du programme national Inventaire gestion et conservation des sols (IGCS). Elles ont été retravaillées par la Draaf Rhône-Alpes, de façon à cartographier trois facteurs influant sur la qualité des sols : la position topographique, la profondeur, et la présence de signes d'hydromorphie. Ces données de base ne remplacent pas la production d'indicateurs synthétiques de la valeur des sols, tels que la réserve hydrique, mais l'exploitation complémentaire des données reste en cours.

4.2 Artificialisation du foncier agricole

Les cartes concernant la consommation de foncier agricole s'appuient sur des données obtenues par la méthode du différentiel agricole inventorié (DAI). Son objectif est d'obtenir régulièrement (tous les 2 ans) une estimation quantitative des terrains agricoles qui ont évolué vers des terrains artificialisés (logements, activités, infrastructures linéaires), avec les données disponibles uniquement au niveau régional.

La méthode retenue se décompose en 3 étapes :

- Une couche géographique des îlots agricoles ayant été déclarés à la PAC au moins une fois entre 2006 et 2010, puis perdus en 2011 est calculée à partir du Référentiel Parcellaire Graphique (RPG) de 2006 à 2011. Ces îlots qui ne sont plus à vocation agricole en 2011 sont appelés « différentiel agricole inventorié ».
- Les îlots du différentiel agricole sont qualifiés à partir de diverses sources (fichiers fonciers MAJIC, BDTopo) permettant d'apprécier le caractère artificialisé ou non de l'îlot.
- Enfin, la somme des surfaces des îlots du différentiel qualifiés en tant qu'artificialisés constitue un indicateur de la perte d'espace agricole entre 2006 et 2011. Cet indicateur peut se calculer de la commune à la région.

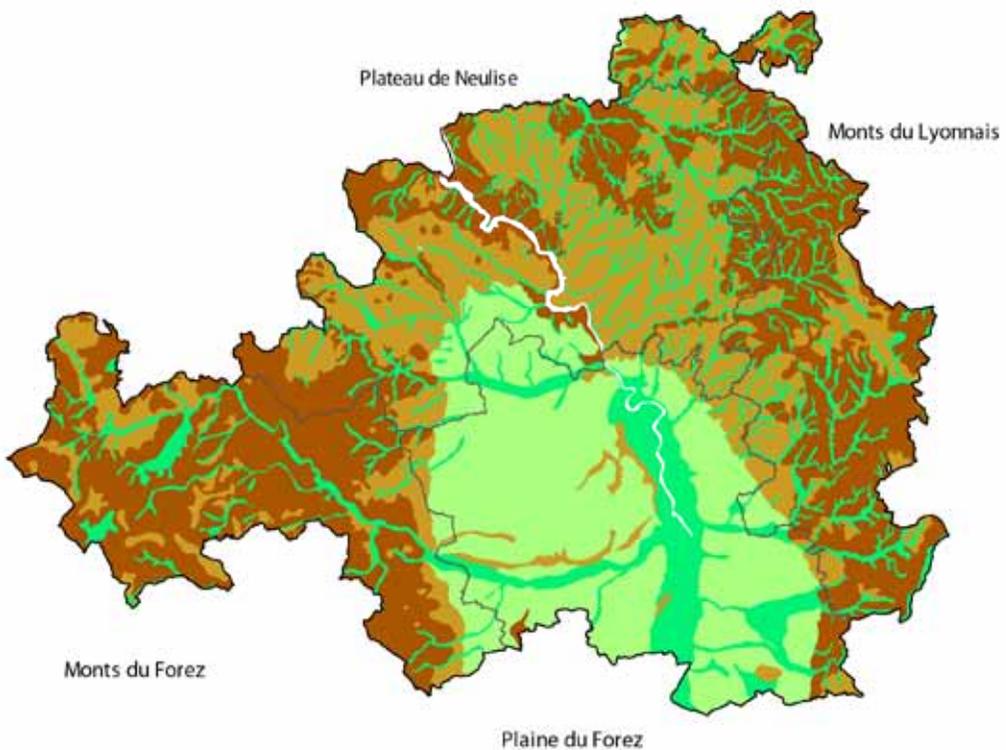
4 ♦ LE FONCIER AGRICOLE

4.1 La valeur agronomique des sols

4.2 Artificialisation du foncier agricole

4.3 Mode de faire-valoir, valeur vénale des terres

Sols : position topographique

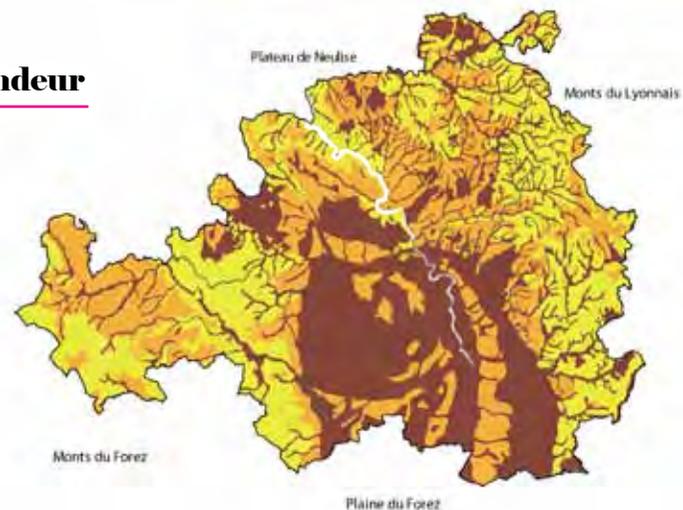


Position topographique

- vallée, thalweg
- banquette, terrasse
- bas de pente, pente faible, plateau
- pente moyenne à forte

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes
Programme inventaire gestion et conservation des sols
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Sols : profondeur

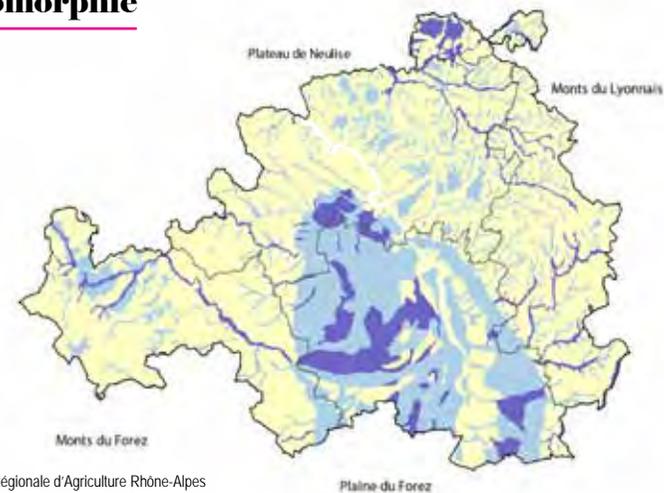


Profondeur des sols

- sol profond
- sol moyennement ou irrégulièrement profond
- sol superficiel

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes
Programme inventaire gestion et conservation des sols
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Sols : hydromorphie



Hydromorphie

- sol non hydromorphe
- sol faiblement ou irrégulièrement hydromorphe
- sol hydromorphe

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes
Programme inventaire gestion et conservation des sols
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

L'analyse détaillée de la valeur agronomique des sols sort du cadre d'un diagnostic agricole de SCOT : les caractéristiques pédologiques varient souvent d'une parcelle à l'autre, voire à l'intérieur d'une même parcelle, l'échelle de travail du SCOT n'est pas adaptée.

Une analyse même sommaire de la valeur des sols présente cependant un double intérêt :

- rappeler que les terres agricoles sont l'outil de travail des agriculteurs, avant d'être une réserve foncière pour l'urbanisation, les activités économiques ou les infrastructures, et qu'elles constituent une ressource quasiment non renouvelable, l'artificialisation des sols étant le plus souvent irréversible ;
- toutes les terres agricoles ne se valent pas : malheureusement, les plus fertiles sont souvent les plus faciles à urbaniser ; fournir des indications qualitatives, même si elles doivent être précisées à l'échelle plus fine d'un PLU ou d'un projet constitue une première alerte.

Les données sont extraites de la base de données pédologiques de Rhône-Alpes produite par la Chambre régionale d'agriculture, dans le cadre du programme national Inventaire gestion et conservation des sols (IGCS). Elles ont été retravaillées par la Draaf Rhône-Alpes, de façon à cartographier trois facteurs influant sur la qualité des sols : la position topographique, la profondeur, et la présence de signes d'hydromorphie. Ces données de base ne remplacent pas la production d'indicateurs synthétiques de la valeur des sols, tels que la réserve hydrique, mais l'exploitation complémentaire des données reste en cours.

L'analyse met en évidence les caractéristiques différentes des quatre secteurs du SCOT.

La plaine du Forez, vaste bassin sédimentaire intramontagnard, a bénéficié du dépôt par la Loire de couches d'alluvions fertiles. Elle forme la région de cultures la plus productive du département de la Loire. Les « chambons » formés sur des alluvions récentes, sont des sols chimiquement fertiles et bien alimentés en eau, grâce à d'anciens drainages. Tous les sols de la plaine n'ont pas le potentiel des chambons : les vareennes, qui correspondent à des hautes terrasses d'alluvions anciennes, sont des sols sablo-argileux souvent hydromorphes.

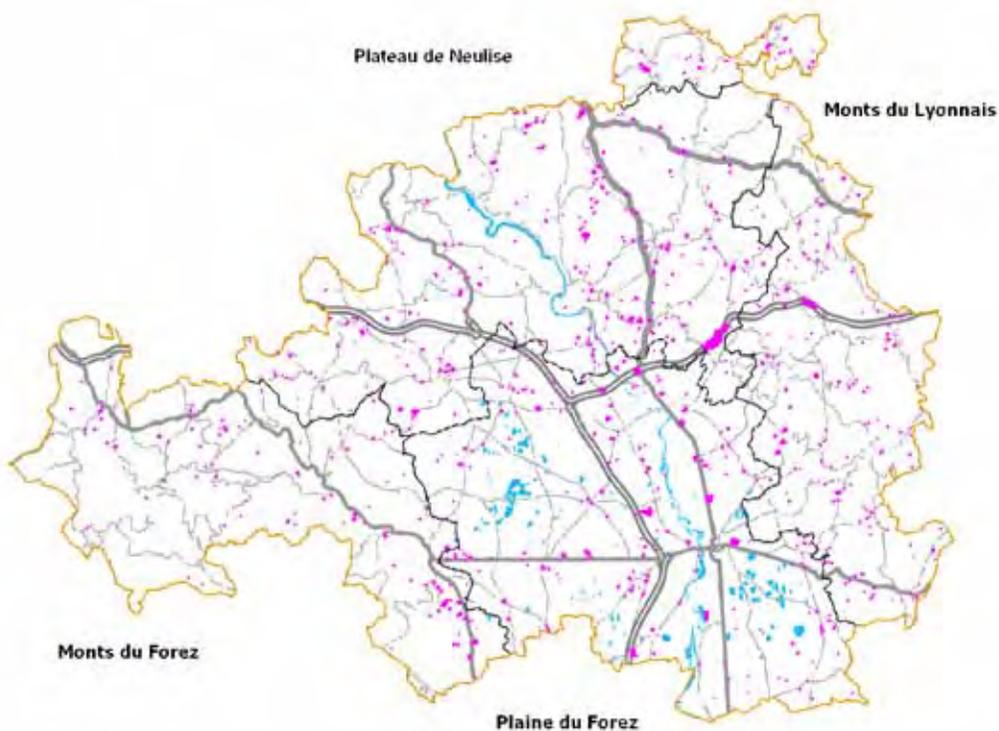
Le plateau de Neulise, seuil métamorphique, donne naissance à des sols complexes, y compris des sols volcano-sédimentaires ; en majorité, ils sont sableux, acides, et de profondeur variable.

Les Monts du Forez, composés de granite et de roches métamorphiques de l'ère primaire, donnent en majorité naissance à des sols filtrants et acides ; le relief marqué et localement élevé contribue à en diminuer le potentiel agronomique.

Les Monts du Lyonnais (ici du Tararais) sont également de nature cristalline ou cristallophylienne, mais moins élevés, moins accidentés et plus arrosés que les Monts du Forez, ils offrent un potentiel agronomique supérieur.

4.2 ♦ Artificialisation du foncier agricole

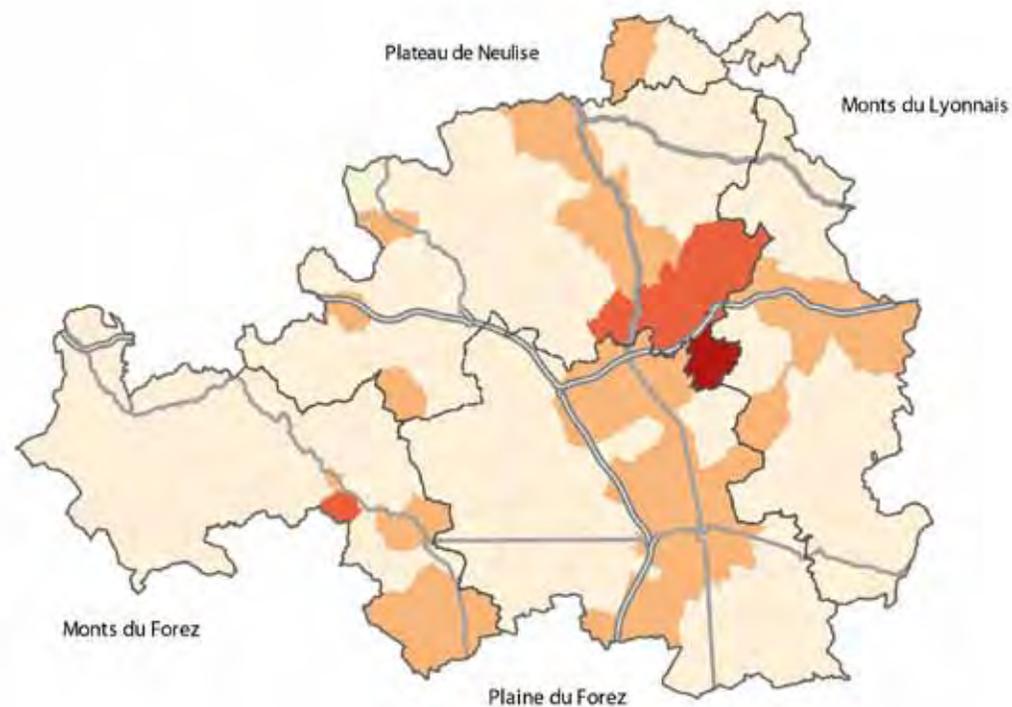
L'artificialisation du foncier agricole entre 2006 et 2011



Source : Méthode du différentiel agricole inventorié (Cf. méthodologie)
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

- différentiel agricole artificialisé minimum entre 2006 et 2011
- étangs

Taux moyen d'artificialisation du foncier agricole entre 2006 et 2011



Source : Méthode du différentiel agricole inventorié (Cf. méthodologie)
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

- Taux moyen de consommation annuelle de foncier agricole par commune entre 2006 et 2011 par rapport à la SAU selon la méthode du différentiel agricole inventorié
- moins de 0,1 %
 - de 0,1 à 0,5 %
 - de 0,5 à 1 %
 - plus de 1 %

La loi SRU demande aux SCOT « d'assurer une utilisation économe et équilibrée des espaces », et de réduire le rythme de consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. A priori, aucune méthode permettant de déterminer un objectif de réduction, ni même de mesurer ce rythme, n'est fixée. Les travaux en cours s'appuient en général sur des images satellite ou des photographies aériennes croisées avec des données administratives et/ou des vérifications sur le terrain.

Dans la présente analyse, seule la consommation des espaces agricoles due à l'artificialisation des sols est étudiée. La méthode utilisée est celle du différentiel agricole utilisé total (cf méthodologie). Cette méthode fournit une estimation minimale de la consommation de surfaces agricoles productives par l'artificialisation. Elle ne comptabilise pas la consommation de surfaces agricoles due à d'autres causes que l'artificialisation : transformation en « agriculture de loisirs », mise en réserve, boisement, enfrichement... La consommation d'espaces naturels et forestiers, quelle qu'en soit la cause, est également hors du champ.

Un peu plus de 400 hectares de surfaces agricoles utilisées ont été artificialisées entre 2006 et 2011 sur le territoire Loire Centre. L'ordre de grandeur de ce résultat est compatible avec d'autres analyses menées sur le territoire, bien que les méthodes et les champs diffèrent. Le taux moyen annuel d'artificialisation (rapport des surfaces agricoles artificialisées aux surfaces agricoles initiales) est un peu moindre en Loire Centre (0,12 % par an) que la moyenne départementale (0,15 %).

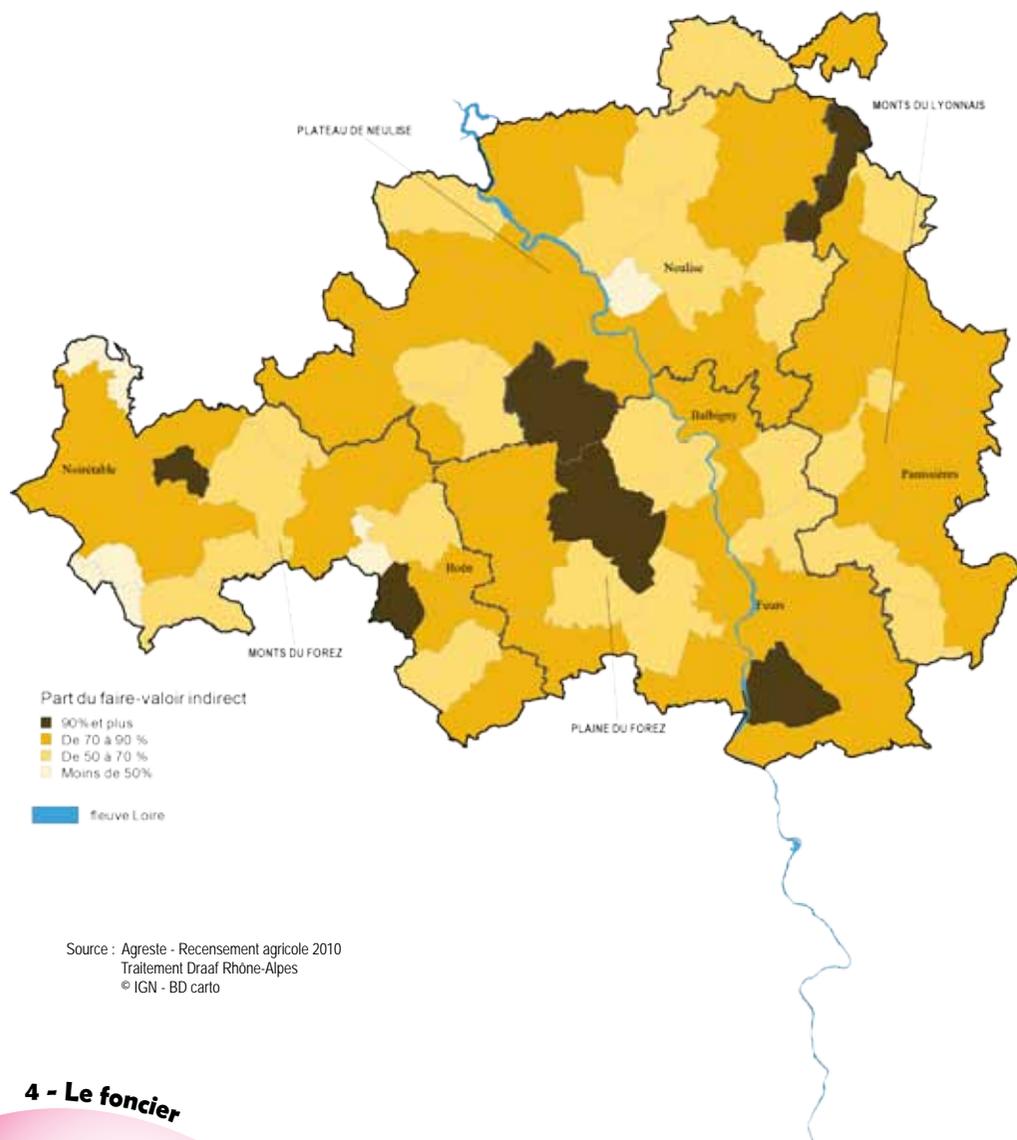
Par secteur, les résultats mettent en évidence une artificialisation supérieure dans l'axe nord/sud où se concentre l'activité économique, un « bruit de fond » dans les autres secteurs, et surtout l'effet de la construction de l'autoroute A89. A ce stade, on n'observe pas de lien net entre le taux d'artificialisation et l'évolution démographique récente des secteurs.

	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
surfaces agricoles consommées par artificialisation entre 2006 et 2011 (ha) ⁽¹⁾	30	66	96	233	425	1 723
SAU du territoire (ha)	8 515	15 896	21 587	25 746	71 744	233 102
taux moyen d'artificialisation annuelle (surfaces artificialisées/SAU par an)	0,07%	0,08%	0,09%	0,18%	0,12%	0,15%
taux moyen annuel de variation de la population entre 2006 et 2011	0,30%	0,80%	2,31%	1,38%	1,20%	1,15%
part du faire-valoir direct en 2010	24%	27%	20%	27%	25%	24%

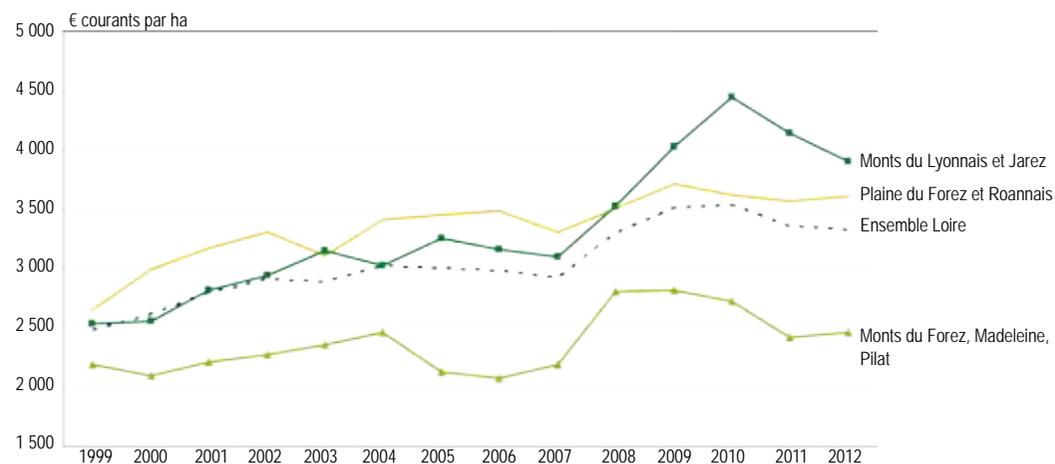
Sources : Méthode du différentiel agricole artificialisé total (Cf. méthodologie)
Résultats provisoires

4.3 ♦ Mode de faire-valoir - Valeur vénale des terres

Le mode de faire-valoir



Prix moyen des terres dans le département de la Loire de 1999 à 2012
 Terres et prés libres de plus de 70 ares (€ courants par ha)



Sources : Safer - SSP
 Traitement Draaf Rhône-Alpes

Seulement un quart des surfaces sont exploitées en faire-valoir direct en 2010, soit sept points de moins qu'en 2000. Corrélativement la part du fermage est en augmentation constante. Les autres modes de faire-valoir sont anecdotiques : en l'absence de métayage, il s'agit de locations provisoires, à l'année. Les éventuelles locations verbales ne sont pas identifiées en tant que telles par le recensement.

L'augmentation du fermage est une tendance lourde, nationale. Elle se retrouve sur chacun des quatre secteurs du SCOT Loire-Centre, avec un maximum en Plaine du Forez. Cette évolution est en partie un effet mécanique de la restructuration des exploitations. En cessant leur activité, les partants, propriétaires pour partie de leurs terres, peuvent choisir de mettre en location plutôt que de vendre. Ils peuvent également être contraints de le faire, s'ils ne trouvent pas d'acquéreur. La location peut d'ailleurs convenir aux candidats à l'installation ou à l'agrandissement, s'ils préfèrent investir dans le matériel ou les bâtiments plutôt que dans le foncier.

	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Faire-valoir direct	2 168	4 311	4 435	6 971	17 885	55 321
Terres prises en location	6 809	11 739	17 389	18 332	54 269	176 656
Autres modes de faire-valoir	90	75	82	136	383	1 576
Total Surface Agricole Utilisée	9 068	16 125	21 905	25 439	72 537	233 552
Part du faire-valoir direct en 2010	24%	27%	20%	27%	25%	24%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La Loire est avec l'Ain le département rhônalpin dont la valeur vénale moyenne des terres agricoles est la moins élevée : 3 300 € par hectare en 2012. C'est également celui où cette moyenne a le moins augmenté entre 1999 et 2012 : +34 % en euros courants, soit environ +6 % en euros constants. Sur les trois dernières années, le prix des terres semble orienté à la baisse.

La moyenne départementale recouvre cependant d'importantes disparités. Disparité entre secteurs, puisque le prix moyen varie du simple au double entre les Monts du Forez (2 500 €/ha) et ceux du Lyonnais (4 900 €/ha). Grande variabilité d'une parcelle à l'autre, selon la nature de culture (terre ou pré), la situation de la parcelle, son potentiel agronomique, la pression foncière : l'écart entre les valeurs minimales et maximales observées varie ainsi dans un rapport de 1 à 15.

En résumé

La progression constante du fermage (75% des surfaces en 2010), est conforme à la tendance nationale.

La valeur vénale des terres est, en moyenne, parmi les plus basses de Rhône-Alpes, notamment dans les Monts du Forez.

5 ♦ LES EXPLOITANTS

Méthodologie - Définitions

- Toutes les données proviennent des recensements agricoles. Elles sont donc rapportées aux communes-sièges des exploitations.

- Le terme **exploitant** est utilisé pour simplifier à la place de « chef d'exploitation ou coexploitant ». Par convention, dans le cas des formes sociétaires, le recensement agricole définit parmi les coexploitants l'un d'entre eux comme chef d'exploitation. Le nombre de chefs d'exploitation est ainsi égal au nombre d'exploitations.

5.2 Succession

Le recensement permet de savoir, pour les **chefs d'exploitation de plus de 50 ans**, s'ils ont un successeur connu, une absence avérée de successeur (les chefs pensent que leur exploitation va disparaître) ou s'ils ne savent pas comment se déroulera leur succession.

Succession non assurée correspond à : absence avérée de successeur + ne sait pas.

5.3 Installation

Le recensement permet de connaître de façon exhaustive les dates de **première installation des chefs d'exploitation**, mais pas de tous les coexploitants : les installations sont ainsi, d'une certaine façon, sous-estimées.

5.4 Pluriactivité (de la main d'oeuvre familiale)

Pour le recensement agricole, un **pluriactif** est un actif familial (personne ayant une activité sur l'exploitation, même non rémunérée) déclarant une profession principale ou une activité secondaire **non agricole**.

5 ♦ LES EXPLOITANTS

5.1 Age des exploitants

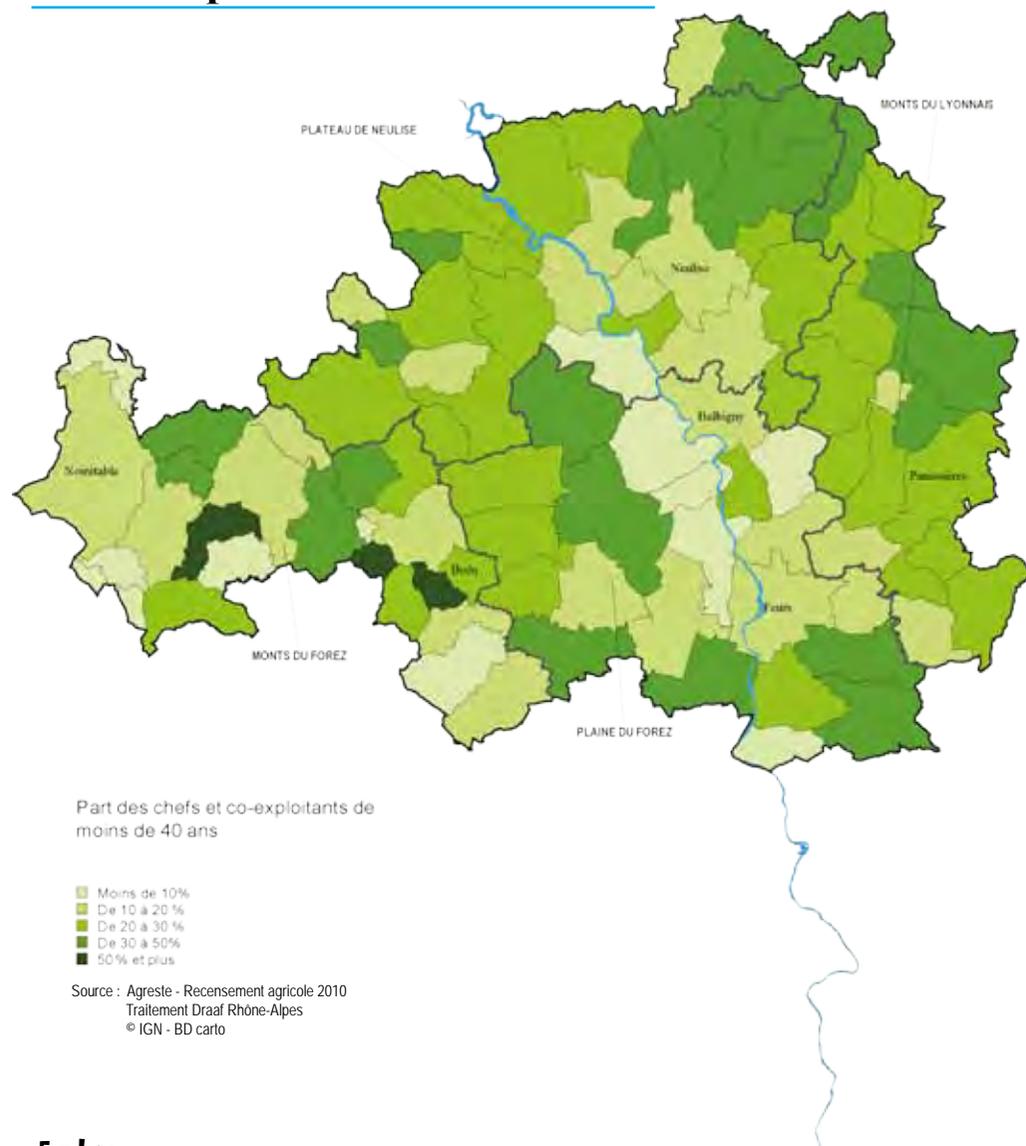
5.2 Succession

5.3 Installation

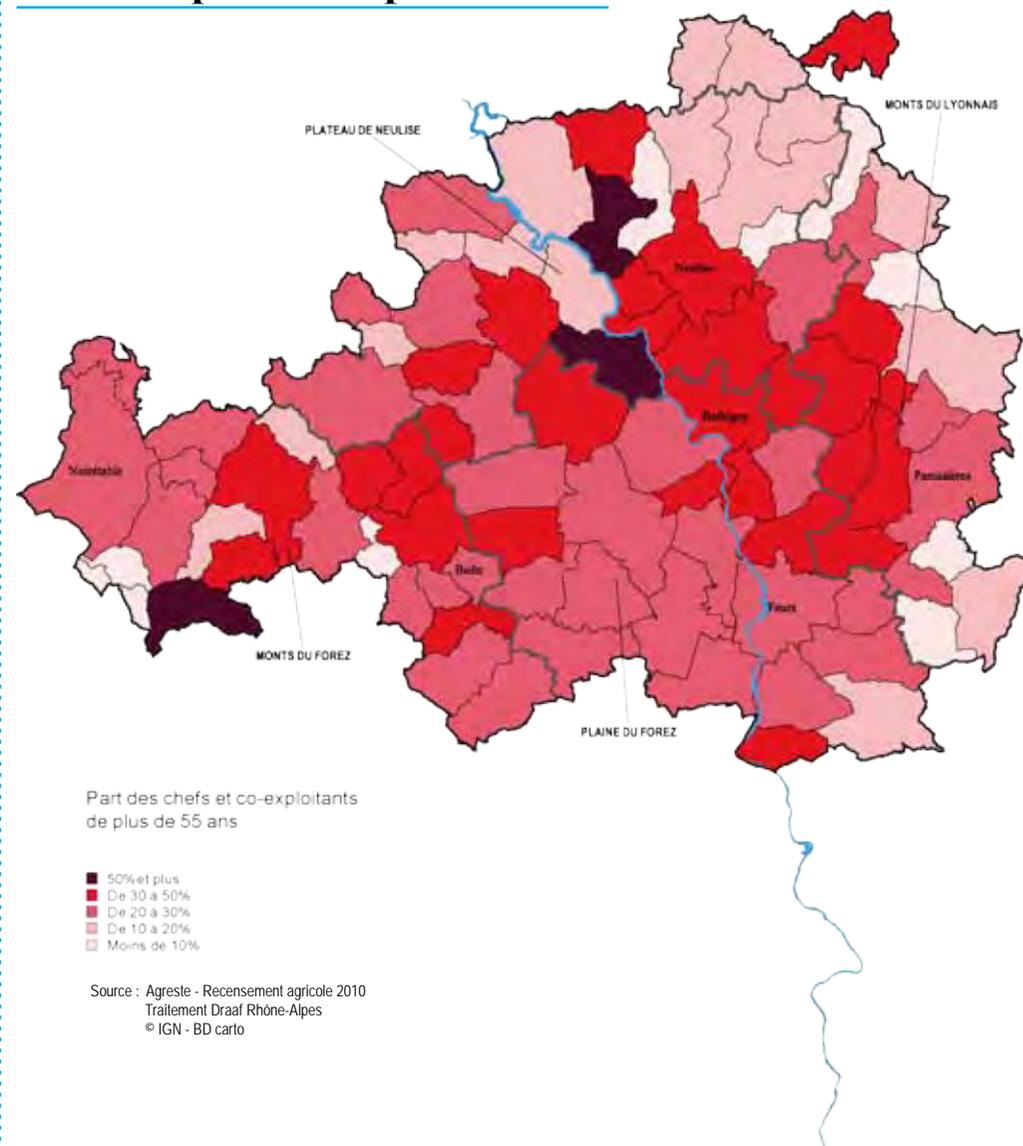
5.4 Pluriactivité

5.1 ♦ Age des exploitants

Part des exploitants de moins de 40 ans



Part des exploitants de plus de 55 ans



L'âge moyen des exploitants du territoire, 47,8 ans en 2010, est très voisin de la moyenne départementale (48,2 ans). Il est ainsi inférieur de deux ans à la moyenne régionale (49,8 ans), confirmant la tendance générale qui veut que les exploitants soient en moyenne plus jeunes dans les régions d'élevage. Les exploitants «professionnels», à la tête d'exploitations de dimensions économiques moyenne ou grande sont plus jeunes que la moyenne générale. Les petites exploitations sont souvent dirigées par des exploitants âgés.

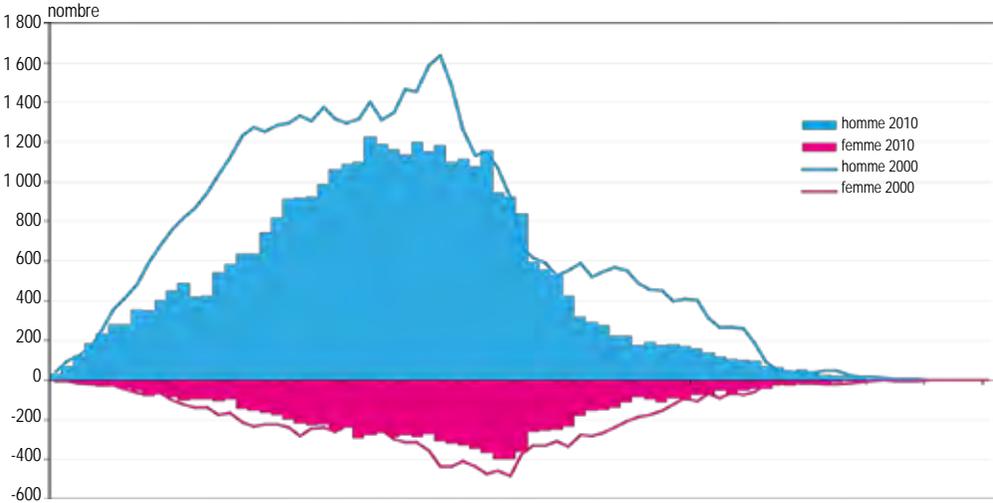
Par secteur, le plateau de Neulise est dans la moyenne territoriale, les Monts du Forez et la plaine du Forez un peu plus âgés, les Monts du Lyonnais plus jeunes. En âge moyen, les différences sont ténues : elles apparaissent mieux en classes d'âge. Les Monts du Forez et les Monts du Lyonnais, renvoient alors deux images plus contrastées :

- 25 % d'exploitants de moins de 40 ans dans les Monts du Lyonnais, contre 20 % dans les Monts du Forez,
- 28 % d'exploitants de plus de 55 ans dans les Monts du Forez, contre 21 % dans les Monts du Lyonnais.

(âge des exploitants en 2010)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Age moyen des exploitants	48,7	46,9	48,4	47,7	47,8	48,2
. âge moyen expl. moyennes et grandes	45,7	45,3	45,8	44,9	45,4	44,8
. âge moyen petites expl.	52,5	49,7	53,3	52,6	52,0	53,9
Part des exploitants < 40 ans	20%	25%	22%	23%	23%	24%
Part des exploitants de 40 à 55 ans	52%	54%	50%	52%	52%	49%
Part des exploitants > 55 ans	28%	21%	28%	25%	25%	27%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Pyramide des âges - Chefs et coexploitants en 2000 et 2010



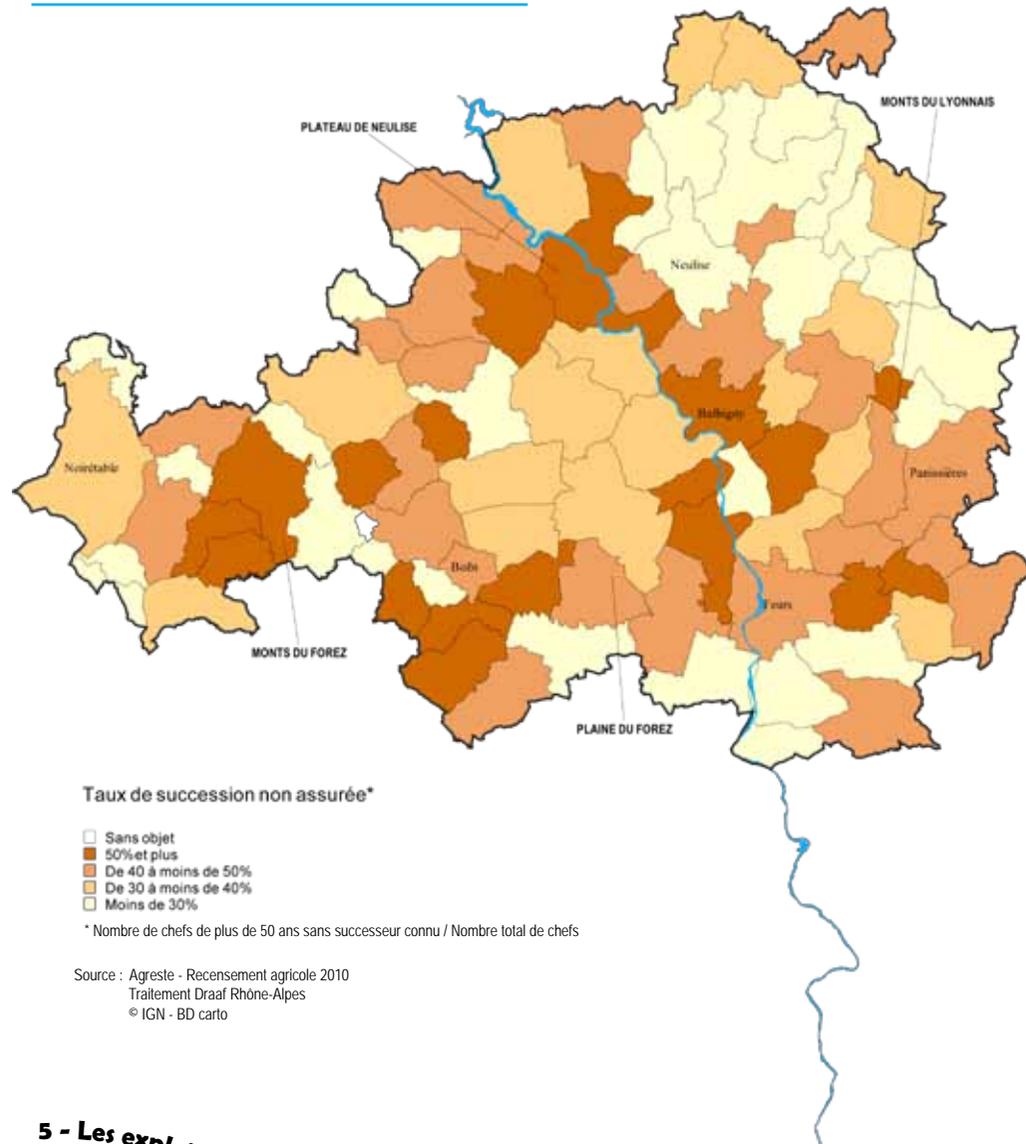
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

En résumé

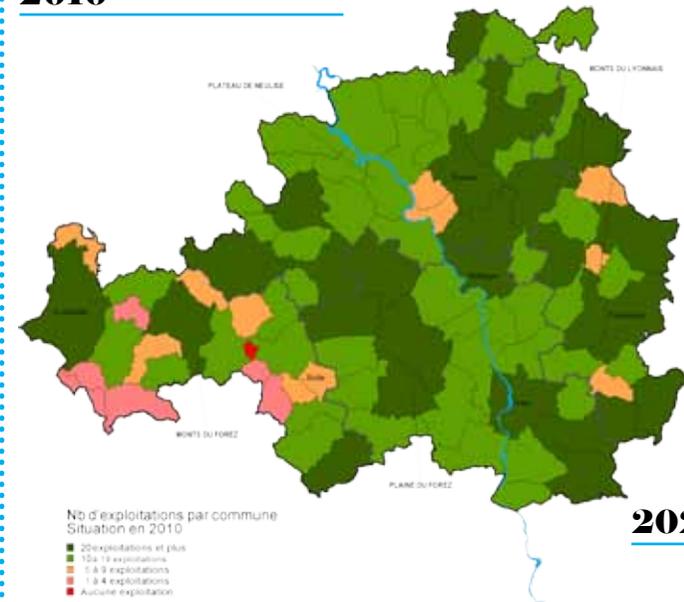
La moyenne d'âge des chefs et coexploitants, proche de 48 ans, est inférieure de deux ans à la moyenne régionale. Les exploitants des Monts du Lyonnais sont un peu plus jeunes que la moyenne du territoire, ceux des Monts du Forez et de la Plaine du Forez un peu plus âgés.

5.2 ♦ Succession

Taux de succession non assurée*

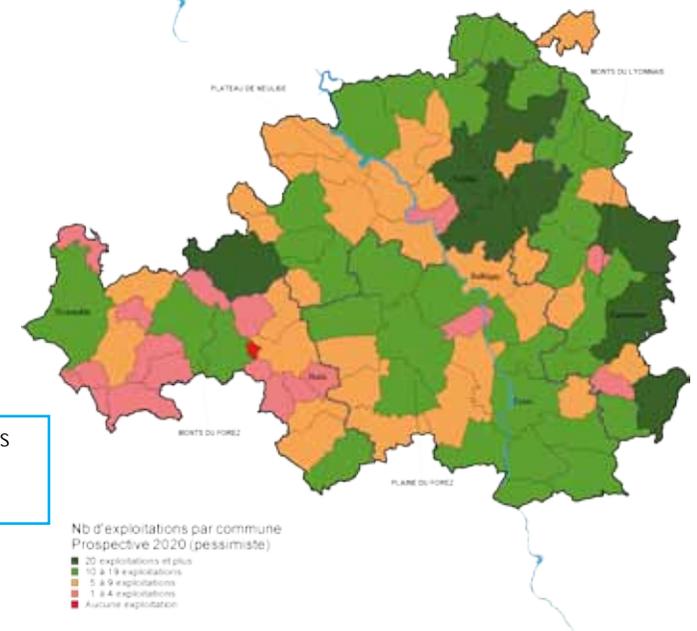


2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

2020 ?



Scénario pessimiste : les exploitations dont le chef a plus de 50 ans et sans successeur connu, disparaissent.

- P**armi les chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans :
- ¼ connaissent leur successeur ;
 - 17 % d'entre eux pensent que leur exploitation va disparaître faute de successeur ;
 - la majorité (58 %) ne savent pas comment se déroulera leur succession.

Si l'on rapporte le nombre de successions non assurées (absence de successeur + ne sait pas) au nombre total d'exploitations le résultat du territoire Loire Centre est identique à la moyenne départementale : 38 % des exploitations ont un problème de succession à court terme. C'est beaucoup, mais un peu mieux que la moyenne régionale (40 %). L'incertitude en matière de succession est une tendance lourde, nationale ; elle est commune à tous les secteurs du territoire. Elle est néanmoins un peu plus marquée dans le secteur Monts du Forez.

La concentration des structures agricoles va se poursuivre, en Loire Centre comme ailleurs : toujours moins d'exploitations, toujours plus grandes. Le risque existe de voir augmenter assez rapidement le nombre de communes qui ne sont plus le siège d'aucune exploitation agricole. Ce risque est cependant plus limité en Loire Centre que dans bien des territoires rhônalpins. Ce territoire bénéficie en effet d'exploitants un peu plus jeunes, dont la succession est un peu mieux assurée, et surtout d'une densité encore forte d'exploitations :

- 81 % des communes de Loire Centre sont le siège de 10 exploitations ou plus, alors que la proportion équivalente est de 53 % en Rhône-Alpes ;

- si toutes les successions non assurées devaient se transformer en disparition d'exploitations dans les 10 ans (scénario pessimiste), 170 communes rhônalpines ne seraient plus le siège d'aucune exploitation agricole : une seule d'entre elles serait située en Loire Centre.

Situation 2010	SCOT Loire Centre		Département de la Loire		Rhône-Alpes	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
nombre de communes du territoire ...						
... siège d'aucune exploitation	1	1%	4	1%	74	3%
... siège d'1 à 4 exploitations	6	6%	38	12%	560	19%
... siège de 5 à 9 exploitations	11	12%	47	14%	719	25%
... siège de 10 exploitations et plus	75	81%	238	73%	1 526	53%
Nombre total de communes	93	100%	327	100%	2 879	100%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre total d'exploitations	232	417	426	523	1 598	5 701
dont chef ou + âgé des coexploitants âgé de 50 ans et +	126	206	230	258	820	3 012
dont successeur connu	26	50	60	72	208	818
pas de successeur	20	41	41	40	142	655
ne sait pas	80	115	129	146	470	1 539
Part des successions non assurées (y compris ne sait pas) chez les 50 ans et +	79%	76%	74%	72%	75%	73%
Part des successions non assurées (y compris ne sait pas) dans le total	43%	37%	40%	36%	38%	38%

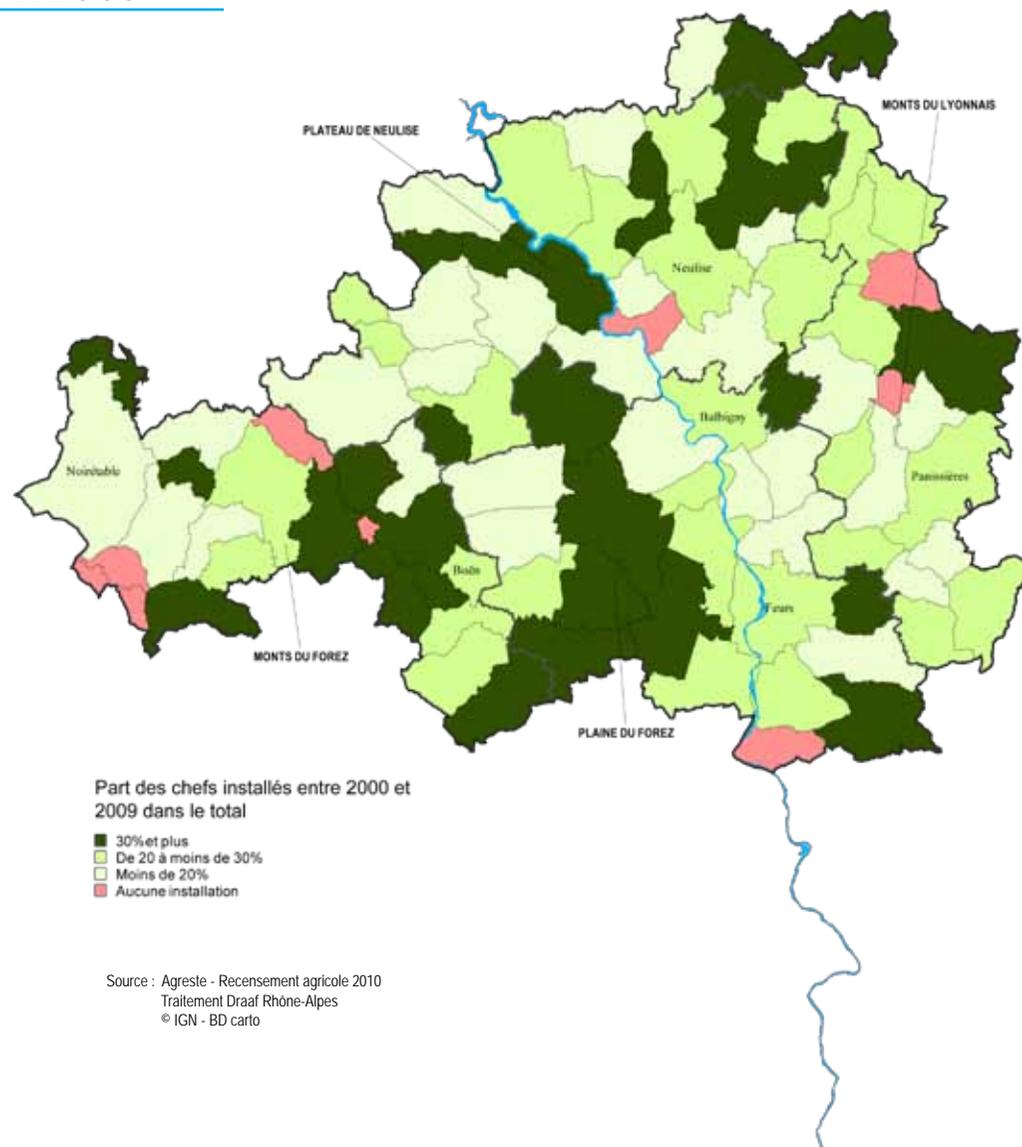
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En résumé

Plus de 140 exploitations du territoire devraient disparaître à court terme et 470 autres ont un problème de succession à résoudre. Le phénomène de concentration et d'agrandissement des exploitations est donc appelé à se poursuivre. Loire Centre bénéficie cependant d'une densité encore élevée d'exploitations agricoles et sa situation est plus favorable que la moyenne régionale.

5.3 ♦ Installation

Part des chefs installés entre 2000 et 2009

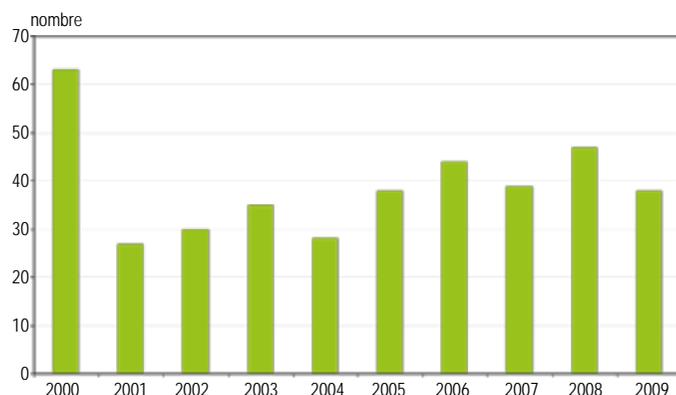


Un quart des exploitations recensées en 2010 sont dirigées par un chef installé entre 2000 et 2009. Cette part est conforme aux moyennes départementale et régionale, et remarquablement uniforme d'un secteur à l'autre. Elle correspond à un rythme d'installations assez constant au fil des ans. Ce constat est assez encourageant : l'agrandissement des exploitations en place n'est pas la seule réponse aux cessations d'activité, et un rythme régulier d'installations se maintient, qui couvre tout le territoire.

Les installations aidées représentent 38 % du nombre total d'installations, et concernent des exploitations de dimension économique supérieure à la moyenne. 35 % des installations concernent des

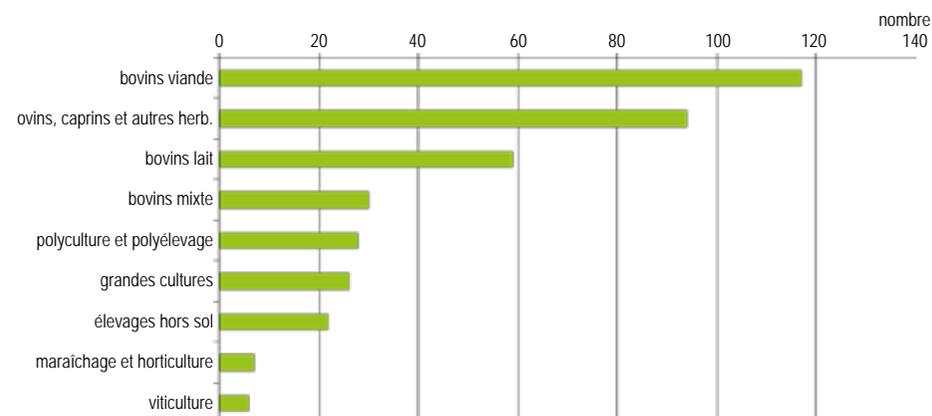
chefs de moins de 40 ans qui s'installent sans aide, par choix ou parce qu'ils ne remplissent pas les conditions pour en bénéficier. Enfin, 27 % des installations sont le fait de chefs de plus de 40 ans : elles peuvent correspondre à des reconversions tardives, mais aussi à des transferts entre époux. Les installations sont plus nombreuses dans les orientations bovins viande et ovins-caprins qu'en bovins lait ; il est cependant prématuré de conclure à une inversion de l'orientation agricole du territoire : en effet les installations en bovins viande et surtout en ovins-caprins se font le plus souvent sur des exploitations de petite dimension économique.

Nombre d'installations de chefs entre 2000 et 2009 par année



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Nombre d'installations de chefs entre 2000 et 2009 selon l'otex



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

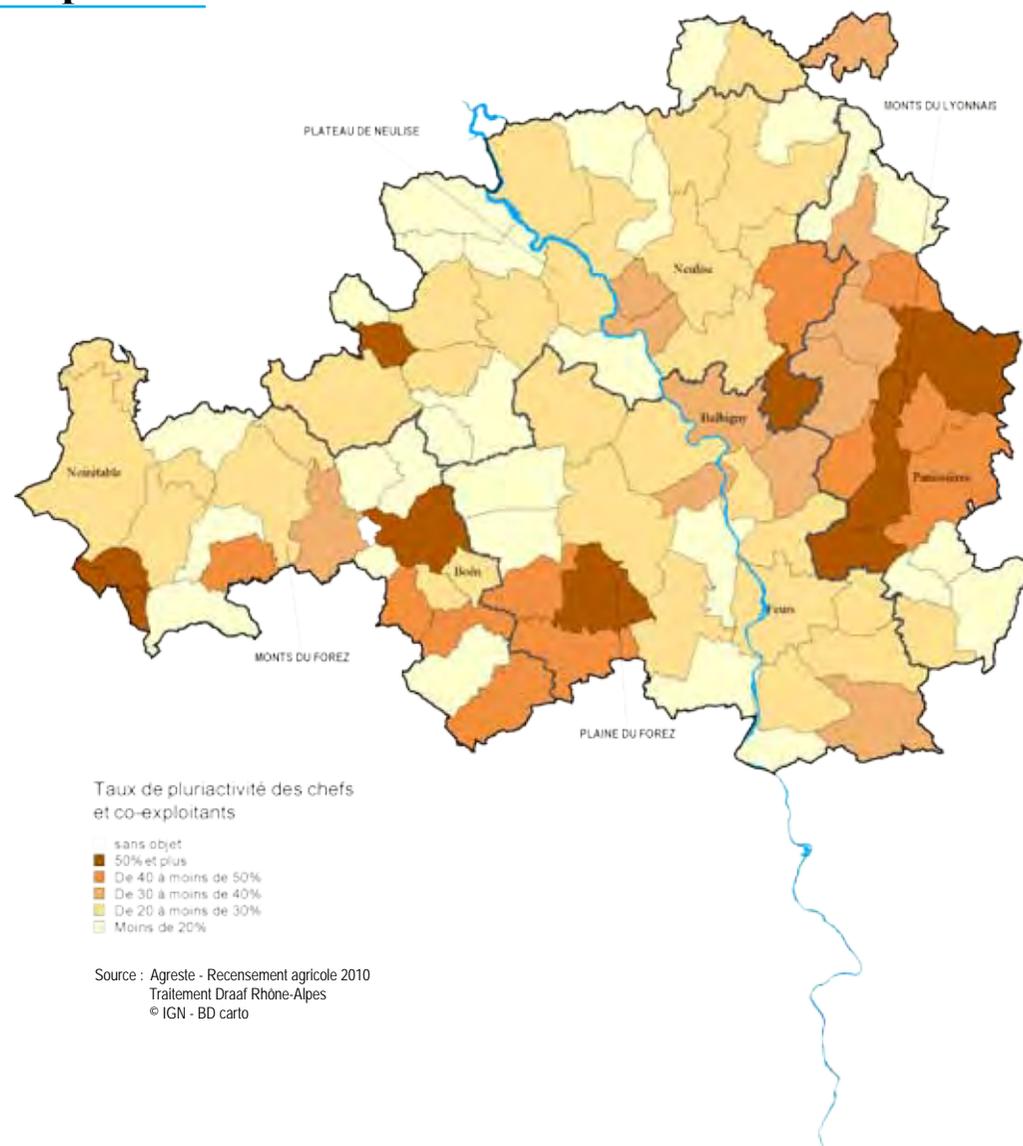
Installation de chefs d'exploitation entre 2000 et 2009	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre total de chefs d'exploitation	232	417	426	523	1 598	5 701
Chefs d'exploitation installés entre 2000 et 2009	61	106	104	118	389	1 344
dont installations aidées	22	43	34	47	146	524
installations non aidées de chefs de moins de 40 ans	17	43	36	41	137	412
installations non aidées de chefs de 40 ans et plus	22	20	34	30	106	408
Part des chefs installés entre 2000 et 2009 dans le total	26%	25%	24%	23%	24%	24%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En résumé

Le rythme d'installations se maintient. Les installations couvrent tout le territoire. Les installations en bovins viande et ovins-caprins sont plus nombreuses qu'en bovins lait, mais concernent souvent de petites structures.

Taux de pluriactivité des chefs et coexploitants

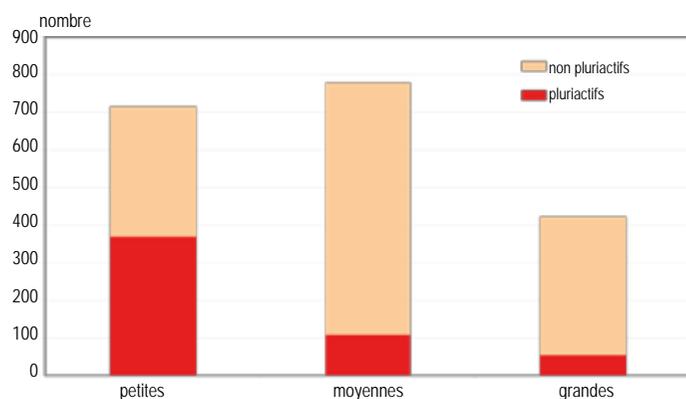


Corollaire possible de la nécessité croissante de compléter le revenu agricole, la pluriactivité de la main d'œuvre familiale agricole est élevée : 31 % des personnes ayant une activité sur l'exploitation ont également une activité (principale ou secondaire) non agricole. Ce taux est nettement supérieur à celui observé en 2000 (22 %).

La pluriactivité concerne 28 % des chefs et coexploitants, atteint 48 % chez les conjoints actifs, et vaut 22 % chez les autres actifs agricoles (relevant de la main d'œuvre familiale, mais qui ne sont ni chefs, ni coexploitants, ni conjoints).

La pluriactivité diminue au fur et à mesure qu'augmente la dimension économique des exploitations. Elle est plus fréquente dans les orientations techniques bovins viande ou ovins-caprins qu'en bovins lait. Cependant, elle est un peu plus répandue dans les Monts du Lyonnais que dans les autres secteurs.

Pluriactivité des chefs et coexploitants selon la dimension des exploitations

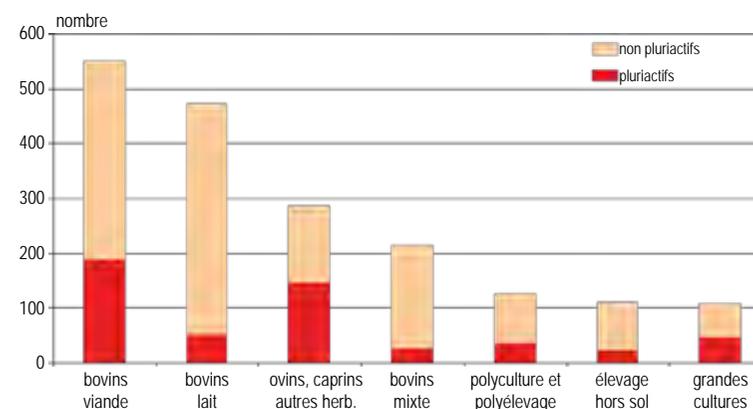


Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Pluriactivité de la main d'œuvre familiale		Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Chefs et coexploitants	Effectif total	279	504	529	607	1 919	6 916
	dont pluriactifs	78	167	140	147	532	1 607
	part des pluriactifs	28%	33%	26%	24%	28%	23%
Conjoints (actifs sur l'exploitation)	Effectif total	72	141	117	177	507	1 851
	dont pluriactifs	35	76	46	86	243	812
	part des pluriactifs	49%	54%	39%	49%	48%	44%
Autres actifs familiaux	Effectif total	17	73	40	64	194	947
	dont pluriactifs	6	19	6	11	42	217
	part des pluriactifs	35%	26%	15%	17%	22%	23%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Pluriactivité des chefs et coexploitants selon l'orientation des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

En résumé

La pluriactivité de la main d'œuvre familiale est répandue, nettement plus fréquente qu'en 2000. Elle concerne 28 % des chefs et coexploitants, et atteint 48 % chez les conjoints ayant une activité sur l'exploitation.

6 ♦ LA VALORISATION DE LA PRODUCTION

Méthodologie - Définitions

● Toutes les données proviennent des recensements agricoles. Elles sont donc rapportées aux communes-sièges des exploitations.

6.1 et 6.2 Signes de qualité

Les **signes d'identification de la qualité et de l'origine** (SIQO) sont :

- les appellations d'origine contrôlée (AOC) ou protégée (AOP)
- les indications géographiques protégées (IGP)
- les labels rouges (LR)
- l'agriculture biologique (AB)

Les autres **démarches de qualité** : certifications de conformité produit, mentions valorisantes type « montagne » ou « fermier », marques et identifiants privés...) ne sont pas gérées par l'Inao.

6.3 Circuits courts et activités de diversification

Pour le recensement agricole, un **circuit court** est un mode de commercialisation soit en vente directe du producteur au consommateur, soit en vente indirecte avec un seul intermédiaire. Seuls sont concernés les produits issus de l'exploitation et destinés à l'alimentation humaine.

Les **activités de diversification** regroupent les activités lucratives autres que directement agricoles réalisées par l'exploitant : transformation de produits agricoles, travail à façon, agro-tourisme... La viticulture est considérée directement comme une production agricole, et non comme une activité de transformation.

6 ♦ LA VALORISATION DE LA PRODUCTION

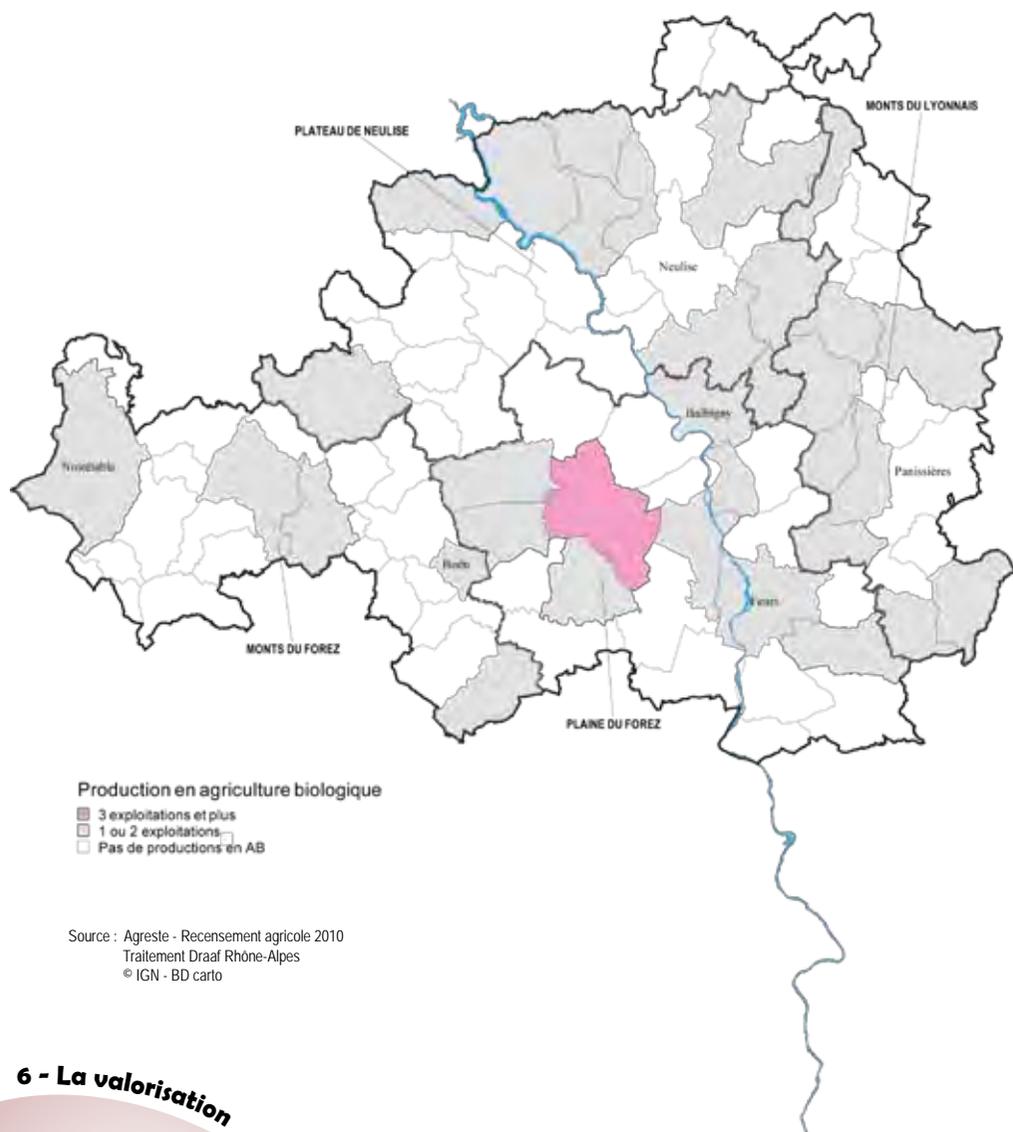
6.1 Agriculture biologique

6.2 Signes officiels de qualité (hors bio)

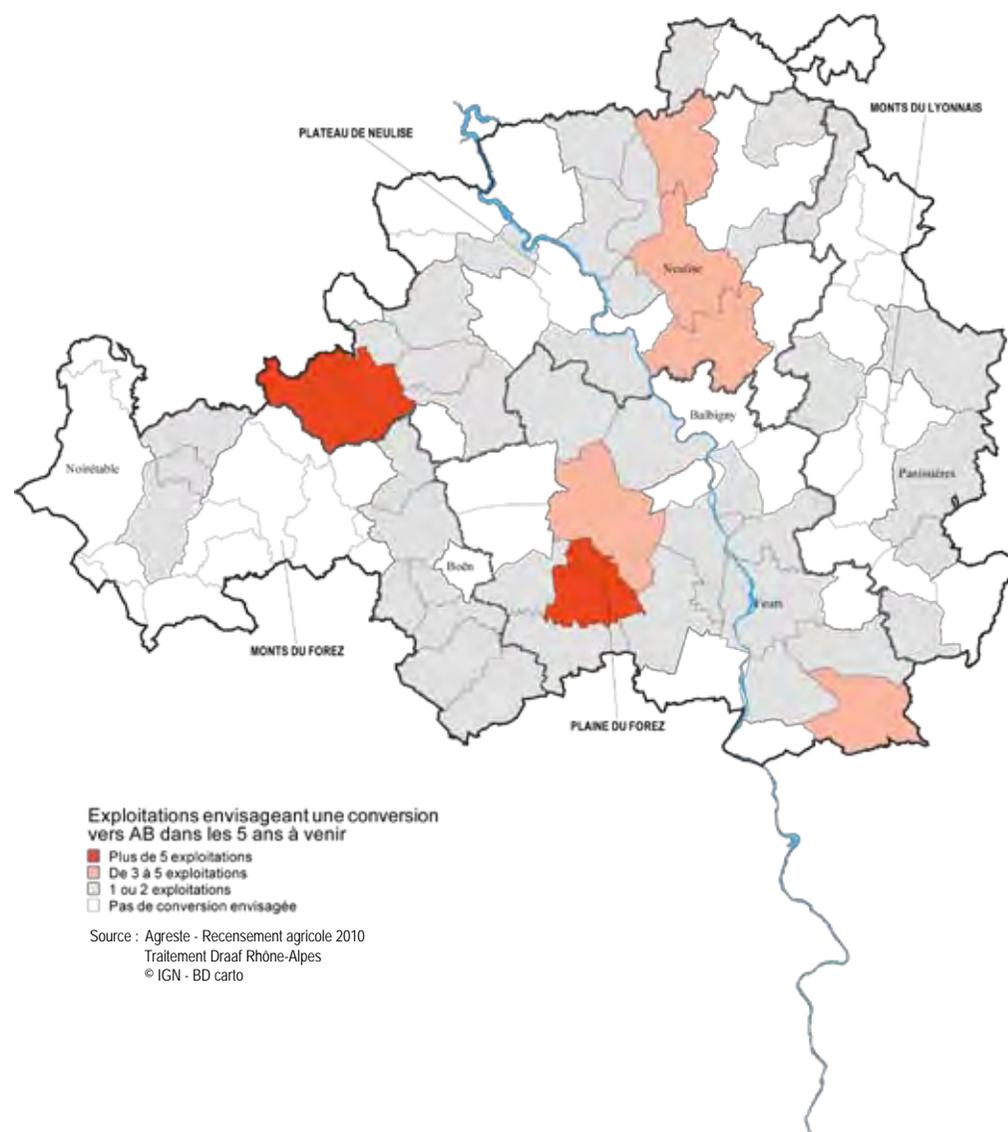
6.3 Circuits courts et diversification

6.1 ♦ Agriculture biologique

Agriculture biologique



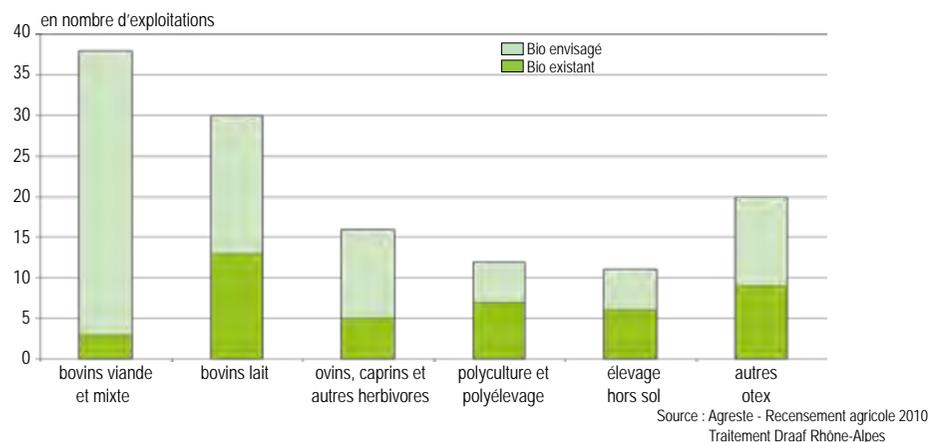
Conversion AB envisagée



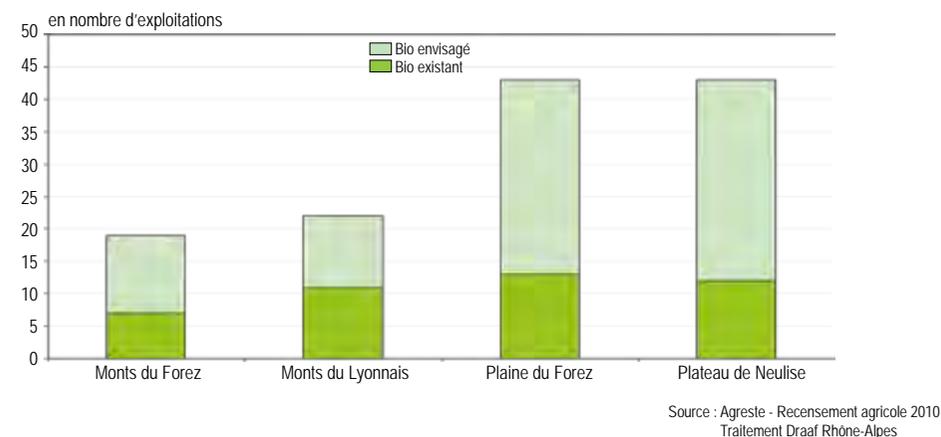
En 2010, 2,7 % des exploitations du territoire bénéficient d'une certification bio. La part du bio, proche de la moyenne départementale (3,3%), est sensiblement inférieure à la moyenne régionale (5,2 %) : le territoire Loire Centre ne fait pas partie du « triangle bio rhônalpin » (Rhône-Ardèche-Drôme). Un mouvement vers l'agriculture biologique se profile pourtant car le nombre d'exploitations bio a presque triplé en 10 ans. Au vu des déclarations d'intention, cette évolution devrait se poursuivre : 5 % des exploitations du territoire envisagent une conversion dans les cinq ans à venir.

L'agriculture biologique est implantée essentiellement en orientation bovin lait. Les exploitations d'élevage hors-sol, polyculture-polyélevage et maraîchage comptent aussi une part significative d'exploitations déjà engagées ou projetant une conversion bio. L'Otex bovin viande, jusqu'à présent très peu tournée dans cette voie, rassemble par contre un grand nombre d'exploitations envisageant une conversion vers le bio, conformément à une tendance régionale

Bio existant - Bio envisagé par otex



Bio existant - Bio envisagé par secteur



	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre d'exploitations bio	7	11	13	12	43	190
Exploitations bio/Ensemble des exploitations	3,1%	2,7%	3,1%	2,3%	2,8%	3,4%
Nombre d'exploitations bio en 2000	s	6	s	5	16	66
Nombre de conversions bio envisagées dans les 5 ans	12	11	30	31	84	255

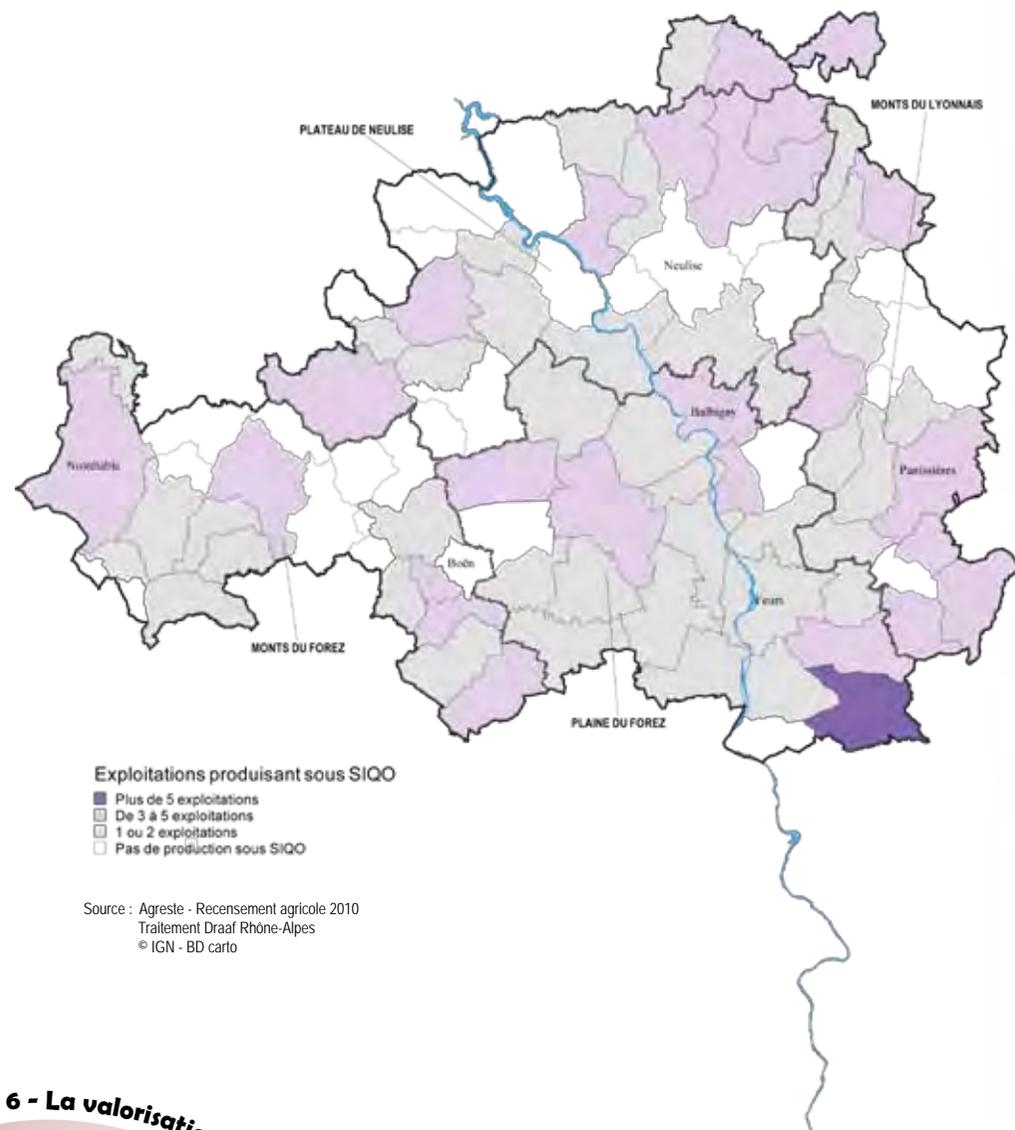
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En résumé

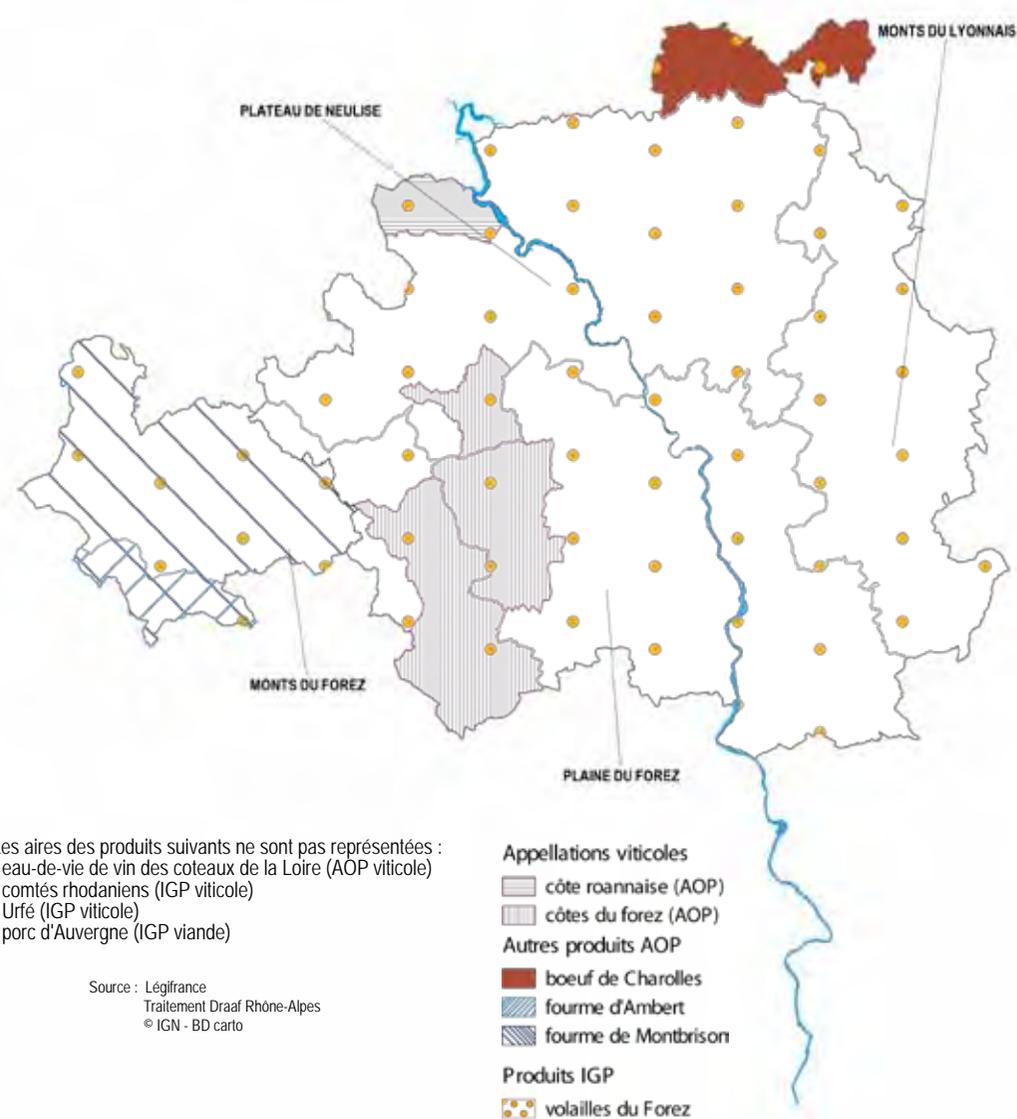
Bien qu'en nette progression, l'agriculture biologique est encore assez peu présente. Mais, les déclarations d'intention de conversion sont nombreuses, notamment en bovins viande.

6.2 ♦ Signes officiels de qualité (hors bio)

Exploitations produisant sous SIQO (hors bio)



Aire des AOP - IGP



Les signes de qualité, tous signes et démarches confondus (hors agriculture biologique), concernent 35 % des exploitations du territoire, contre 37 % en Rhône-Alpes. Cependant il s'agit pour les deux tiers de démarches « non officielles » telles que certification de conformité produit, mentions valorisantes, voire mentions et identifiants privés.

Les signes officiels de qualité (hors bio), gérés par l'Inao (AOP, IGP, Label rouge) sont au contraire

moins présents sur le SCOT, où ils engagent 9 % des exploitations, que sur le département (11 %), et a fortiori que la moyenne régionale (27 %). Ce taux varie selon les secteurs : de 13 % en Monts du Forez à 6 % sur le plateau de Neulise. La viande bovine sous Label Rouge est le signe officiel de qualité qui engage le plus grand nombre d'exploitations, 86.

AOP Boeuf de Charolles

L'aire géographique de l'appellation couvre l'Ouest de la Saône et Loire et déborde sur la Nièvre, la Loire, le Rhône. L'appellation engage une centaine de producteurs. Le territoire Loire-centre, concerné pour trois communes, est l'extrémité sud de l'aire. Le cahier des charges garantit au consommateur une viande provenant de la race charolaise. Les élevages doivent élever les veaux sous la mère, puis le pâturage est obligatoire pendant au moins deux saisons estivales, en respectant un chargement maximal de 1,8 UGB/ha. La SAU doit comporter au minimum 80 % de STH.

AOP Fourme de Montbrison

L'aire géographique de l'appellation regroupe 28 communes du département de la Loire et 5 du Puy de Dôme. L'appellation rassemble 130 producteurs pour une fabrication de 450 tonnes. Le tonnage a diminué de 15 % en dix ans, comme la majorité des fromages à pâte persillée. L'ouest du territoire est englobé dans l'AOP. La Fourme de Montbrison est un fromage au lait de vache à pâte persillée, non pressée et non cuite. Le cahier des charges n'impose pas la race des vaches mais encadre leur alimentation et la conduite du troupeau ; le pâturage est obligatoire, les crucifères sont interdits et la part de maïs ensilage, doit représenter moins de 20 % de la ration moyenne de l'année.

AOP Fourme d'Ambert

L'aire géographique de l'appellation rassemble 294 communes du Puy de Dôme, 61 dans le Cantal et 8 dans la Loire. L'appellation engage 1 400 producteurs de lait pour une fabrication de 5 300 tonnes, en baisse de 17 % en dix ans. Le SCOT Loire Centre est concerné pour 4 communes situées au sud du secteur Monts du Forez. La Fourme d'Ambert est un fromage au lait de vache à pâte persillée, non pressée et non cuite. Le cahier des charges n'impose pas la race des vaches, mais le pâturage est obligatoire et les crucifères interdits.

IGP Volailles du Forez

L'appellation couvre l'ensemble du département de la Loire, auquel s'ajoutent des cantons limitrophes du Puy de Dôme, Haute-Loire, Saône et Loire. La production commercialisée atteint 19 tonnes en 2010. Le territoire Loire Centre est totalement englobé dans l'aire géographique de l'appellation. Le cahier des charges impose des volailles issues de souches et croisements à croissance lente, élevées en plein air avec une alimentation à base de céréales. Leur abattage se fait à un âge minimum, fixé pour chaque espèce.

AOP Côtes du Forez

L'aire de l'appellation rassemble 17 communes situées dans le département de la Loire. En 2008, l'appellation regroupait environ 120 hectares de vignes cultivés par une cinquantaine de producteurs en structure collective et une dizaine d'indépendants. La production de vin atteignait 4 300 hectolitres dont 3 400 de vin rouge. Une cave coopérative, implantée sur le territoire à Trélins, vinifie une grande part des volumes. Loire Centre représente une part importante de l'aire géographique de l'appellation : 6 communes du secteur Monts du Forez et 4 en Plaine du Forez. L'appellation produit majoritairement des vins rouges complétés par des rosés. Le cépage est le Gamay noir et la vinification de type beaujolaise classique.

AOP Côte roannaise

L'aire géographique de l'appellation se situe au nord du département de la Loire et compte 14 communes. En 2008, quarante producteurs se partageaient 180 hectares de vigne. La production de vin approchait 8 300 hectolitres. Le SCOT est concerné uniquement par la commune de Bully, qui constitue la pointe sud de l'appellation. La production se compose essentiellement de vins rouges complétés par des rosés. Le cépage est le Gamay noir ; la vinification est de type beaujolaise classique.

IGP Viticole Urfé

L'aire géographique couvre une grande partie du département de la Loire, dont la partie centrale de Loire Centre. Cette IGP produit des vins rouges, rosés et blancs.

IGP Viticole Comtés rhodaniens

L'aire géographique est éclatée sur tous les départements de Rhône-Alpes, dont une grande partie de Loire Centre. Cette IGP produit des vins rouges, rosés et blancs.

Exploitations ayant au moins un produit sous signe de qualité (effectif)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Signes officiels de qualité (hors bio)	31	41	38	32	142	620
dont AOC AOP	25	3	2	0	30	284
IGP	12	0	2	1	15	93
Label	6	38	36	31	111	325
Autres démarches de qualité	39	156	124	117	436	1 133

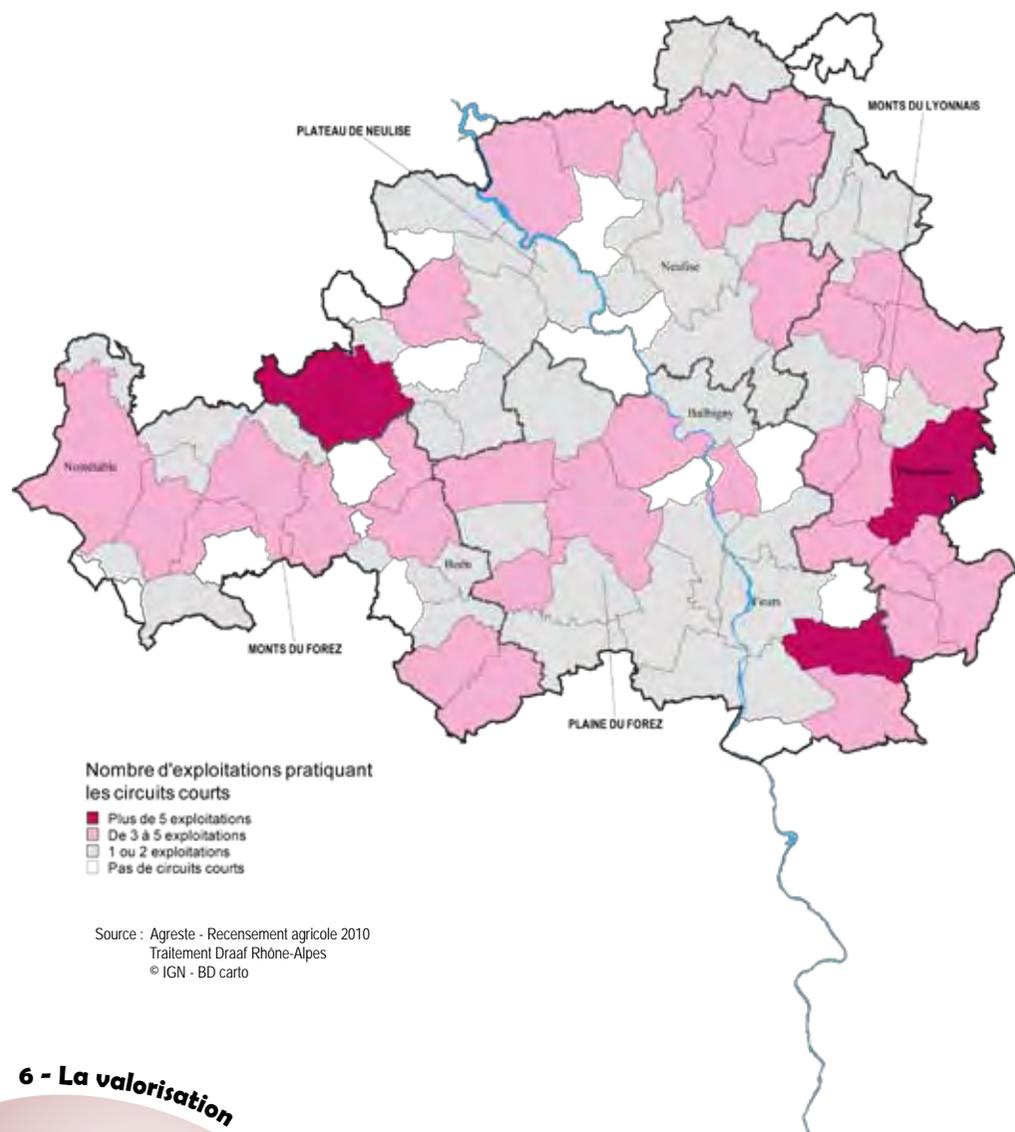
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En résumé

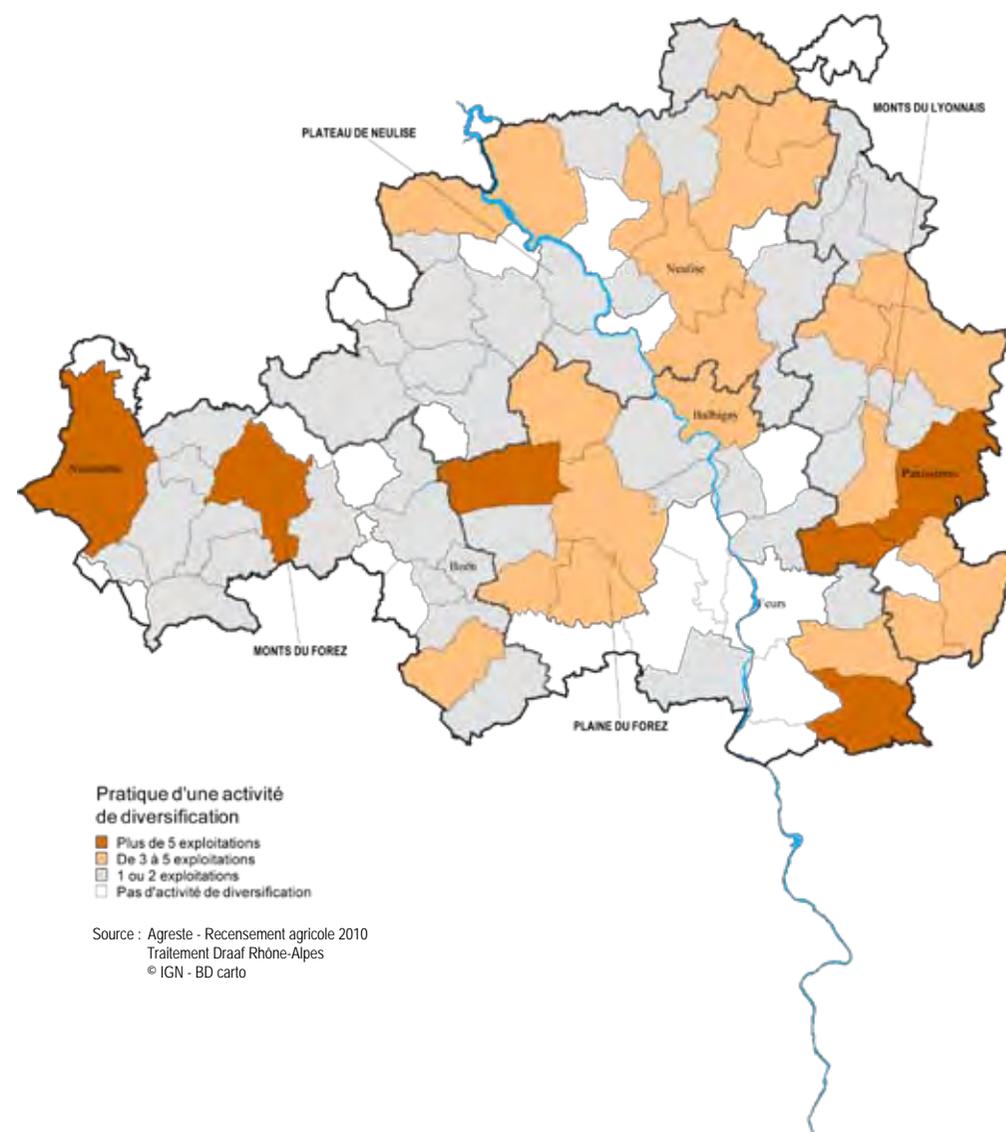
La viande bovine sous Label Rouge est le signe officiel de qualité le plus représenté en nombre d'exploitations. Les AOP, telles que Fourmes et Côtes du Forez, concourent à l'identité du territoire, mais concernent un nombre limité d'exploitations.

6.3 ♦ Circuits courts et activités de diversification

Circuits courts



Diversification



Seulement 12 % des exploitations pratiquent les circuits courts (vente directe ou avec au maximum un intermédiaire) : c'est nettement moins que la moyenne départementale (22 %) et a fortiori régionale (30 %). Deux raisons principales expliquent sans doute ce résultat :

- les pôles urbains regroupant une population suffisante pour exercer une forte attractivité commerciale ne sont pas directement situés dans le territoire ;
- les productions spécialisées (maraîchage, fruits, vignes) qui s'accompagnent souvent d'une commercialisation en circuits courts sont très peu représentées.

A l'intérieur du SCOT, le secteur des Monts du Forez se distingue cependant avec un taux de 19 %, sans doute en lien avec un potentiel touristique supérieur. Les exploitations vendent en circuit court généralement des produits d'origine animale parmi lesquels une part importante est représentée par les produits laitiers, les œufs et la volaille ; c'est la conséquence de l'orientation de l'agriculture locale.

Circuits courts	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Exploitations vendant au moins un produit en circuits courts	44	52	46	54	196	1 225
dont exploitations pour lesquelles les circuits courts représentent plus de 50 % du CA total	23	28	21	17	89	574
Exploitations en circuits courts / Total exploitations	19%	12%	11%	10%	12%	21%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Activité de diversification	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Exploitations pratiquant au moins une activité de diversification	35	54	51	45	185	767
dont exploitations pour lesquelles les activités de diversification représentent plus de 50 % du CA total	15	21	16	8	60	241
Exploitations pratiquant une activité de diversification / Total exploitations	15%	13 %	12%	9%	12%	13%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une activité de diversification est en place sur seulement 12 % des exploitations (13 % dans la Loire, 17 % en Rhône-Alpes). Cette fréquence est hétérogène selon les quatre secteurs qui composent le SCOT : plus faible sur le Plateau de Neulise mais plus forte dans les Monts du Forez.

Le type de diversification mise en oeuvre est très généralement la transformation des produits de la ferme ; c'est souvent le lait qui est ainsi valorisé, mais les autres produits transformés (viande...) concernent un nombre équivalent d'exploitations. Une activité d'hébergement est recensée sur 25 exploitations, souvent situées en zones très rurales (Plateau de Neulise, Monts du Forez) tandis que 22 fermes mettent en oeuvre des activités de loisirs plutôt à proximité de zones plus densément peuplées (Plaine du Forez).

En résumé

Les circuits courts sont peu pratiqués.

Le développement des activités de diversification est limité.

7 ♦ LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

7 ♦ LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

7.1 Enjeu eau

7.2 Enjeu biodiversité

7.3 Compléments

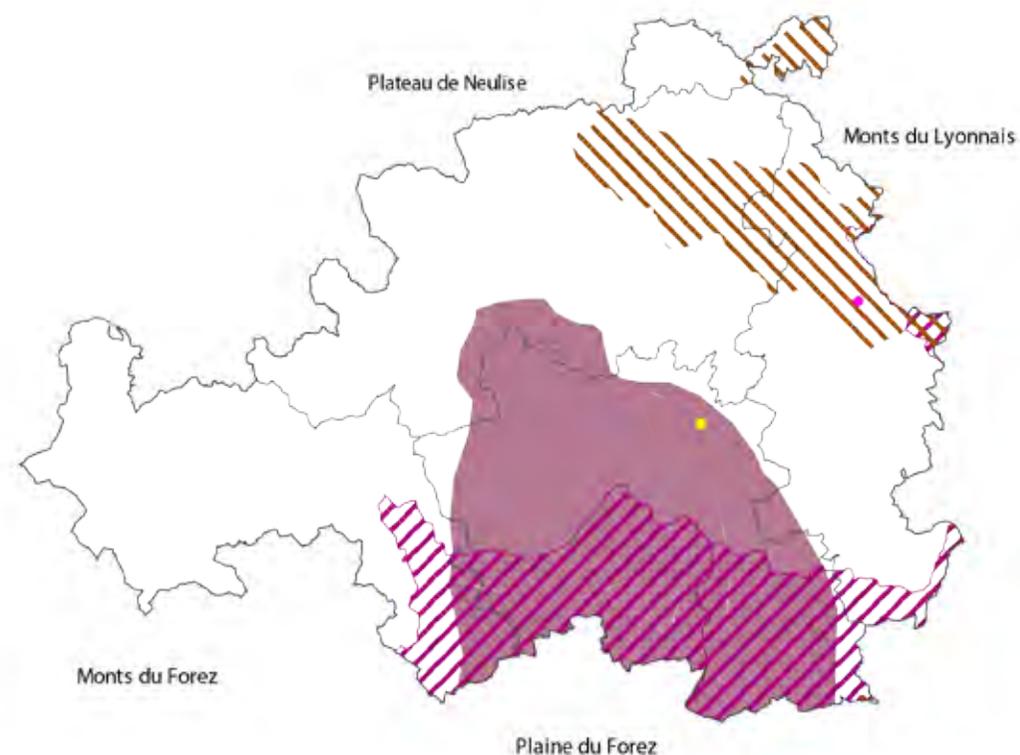
Les nitrates



- Enjeu nitrates**
- zone d'actions renforcées
 - zone vulnérable
- Captages prioritaires Grenelle**
- enjeux nitrates + pesticides
 - enjeu pesticides

Source : Agences de l'eau
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Les pesticides



- Enjeu phytosanitaires**
- ▨ masse d'eau superficielle prioritaire CROPPP
 - masse d'eau souterraine prioritaire CROPPP
 - ▨ sous-bassin versant du SDAGE nécessitant des actions complémentaires
- Captages prioritaires Grenelle**
- enjeu nitrates
 - enjeux nitrates + pesticides
 - enjeu pesticides

Source : Agences de l'eau
CROPP
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Les nitrates

Les zones vulnérables concernent la prévention et la réduction des pollutions dues aux nitrates d'origine agricole. Elles sont définies sur la base des résultats de campagnes de surveillance de la teneur en nitrates des eaux douces superficielles et souterraines. Un socle réglementaire national (couverture végétale en hiver, équilibre de la fertilisation...) est complété par des plans d'action régionaux (dates d'épandage...).

Le territoire Loire Centre est classé zone vulnérable sur une bonne partie de la plaine du Forez et la pointe sud du secteur Monts du Lyonnais.

Les zones d'actions renforcées (ZAR) concernent les captages d'eau potable situés en zones vulnérables où les teneurs en nitrates atteignent des valeurs critiques : des règles spécifiques doivent y être définies, au cas par cas.

Trois captages de la commune de Saint-André le Puy, limitrophe du territoire Loire Centre, font l'objet d'une zone d'actions renforcées.

Les pesticides

La définition des zones prioritaires pesticides repose sur un diagnostic régional conduit en 2008 dans le cadre de la cellule d'observation et de prévention des pollutions par les pesticides (CROPPP). Ce diagnostic a permis de croiser, pour les eaux superficielles et les eaux souterraines, la vulnérabilité

du territoire avec la pression phytosanitaire, puis dans un second temps avec la qualité des eaux. Les zones sensibles aux pesticides ainsi obtenues ont été confrontées aux enjeux d'usage de l'eau (captages, Natura 2000...) pour aboutir à des zones prioritaires, ou très prioritaires. Ce classement vise à orienter les actions, éventuellement les financements, sans conséquences réglementaires.

Le territoire Loire Centre est classé zone prioritaire pesticides pour les eaux superficielles pour la moitié sud du secteur Plaine du Forez (débordant à l'ouest sur le piémont viticole) et zone très prioritaire pour les eaux souterraines pour la quasi-totalité du secteur Plaine du Forez (avec débords à l'ouest et au nord).

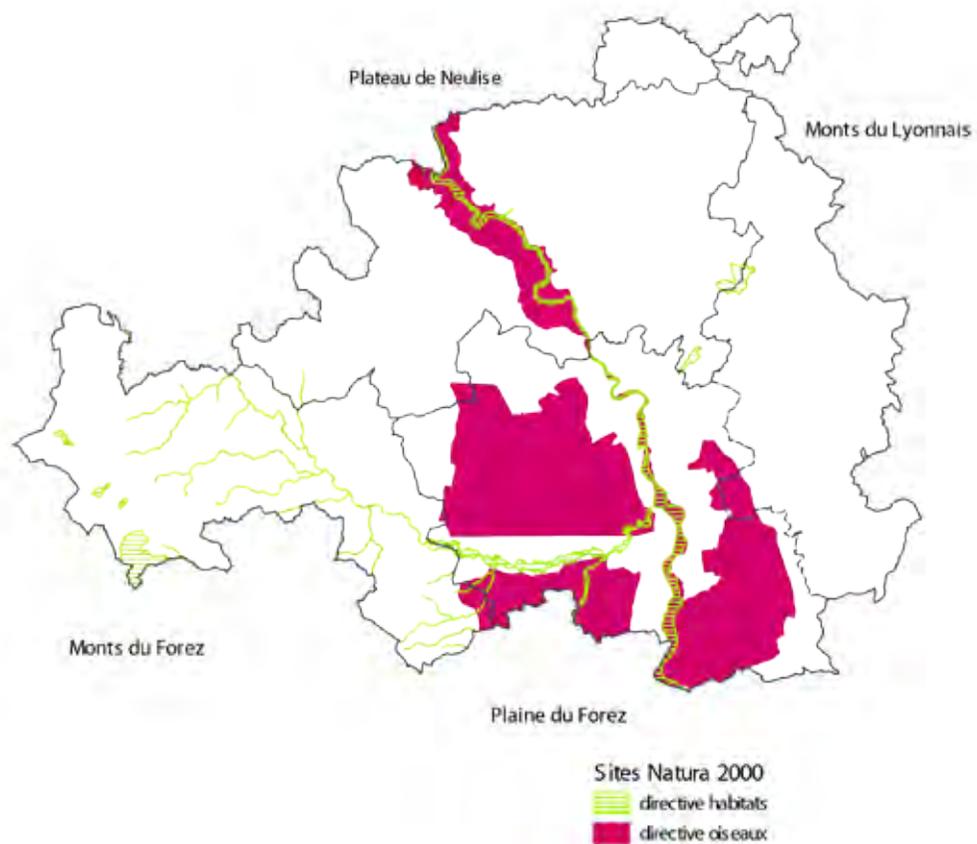
Les captages prioritaires

Hors cas particulier des ZAR, les aires d'alimentation des captages peuvent être l'objet de démarches contractuelles telles que les mesures agroenvironnementales (MAE). Certains captages dégradés par les nitrates et/ou les pesticides, sur la base de listes établies par les SDAGE, sont définis comme « prioritaires au titre du Grenelle environnement » : des actions de reconquête y sont préconisées : remplacement du maïs par l'herbe, conversion à l'agriculture biologique...

Le territoire Loire Centre est concerné par deux captages prioritaires au titre du Grenelle en Loire Centre : puits de Balbigny et barrage d'Echanssieux.

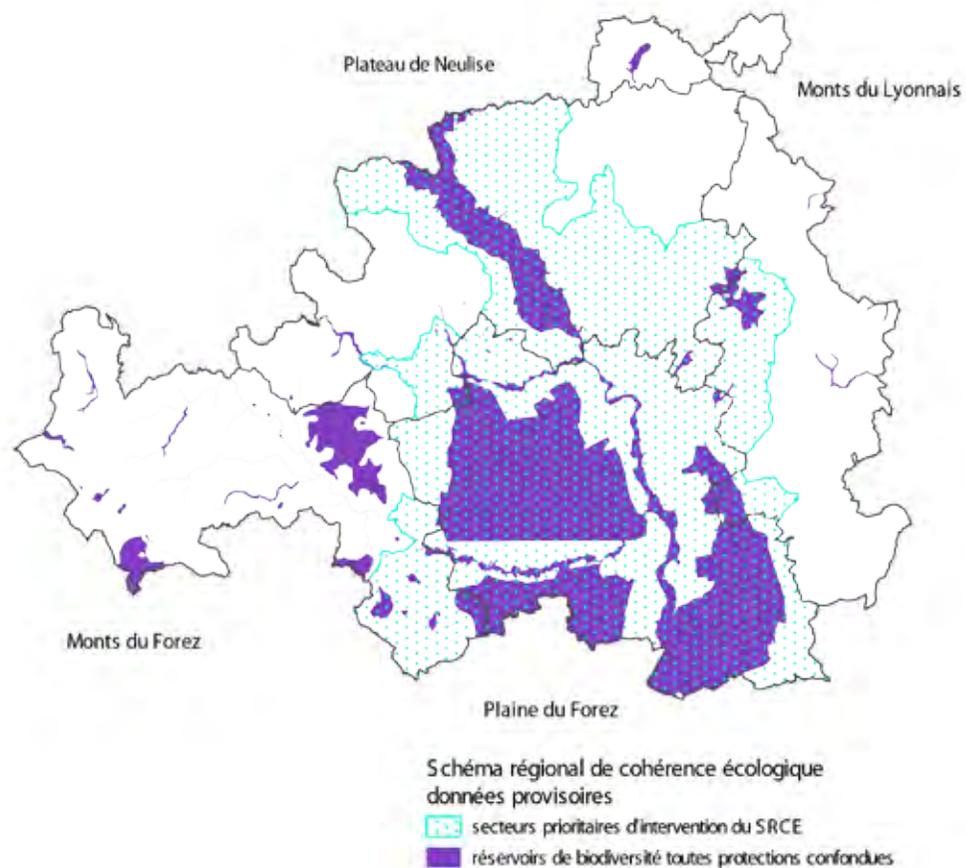
7.2 ♦ Enjeu biodiversité

Natura 2000



Source : DREAL
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

La trame verte et bleue



Source : DREAL
Traitement Draaf Rhône-Alpes
© IGN - BD carto

Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Les objectifs de la démarche sont de préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel. On distingue les sites d'intérêt communautaire (SIC) relevant de la directive Habitats, et les zones de protection spéciales (ZPS) relevant de la directive Oiseaux. Le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites en France, dont 166 en Rhône-Alpes, **21 dans la Loire, et 8 dans le territoire Loire Centre**.

En dehors d'un site à chiroptères dans les « Monts du Matin », les sites Natura 2000 dans le territoire Loire Centre sont plus ou moins liés à l'eau, qu'il s'agisse du fleuve Loire, de ses affluents, des étangs de la plaine du Forez, ou des tourbières dans le cas des Hautes-Chaumes. La richesse écologique se manifeste dans la flore (des étangs, des berges et grèves, des zones humides et alluviales) et dans la faune, notamment les oiseaux d'eau. Plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux protégés ont ainsi été dénombrées.

Les sites Natura 2000 présents dans le territoire Loire Centre

Type	Directive	Code	Nom
SIC	Habitats	FR8201755	Etangs du Forez
SIC	Habitats	FR8201756	Hautes Chaumes du Forez
SIC	Habitats	FR8201758	Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents
SIC	Habitats	FR8201765	Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire
SIC	Habitats	FR8202005	Site à chiroptères des Monts du Matin
ZPS	Oiseaux	FR8212002	Ecozone du Forez
ZPS	Oiseaux	FR8212024	Plaine du Forez
ZPS	Oiseaux	FR8212026	Gorges de la Loire aval

Source : DREAL

La trame verte et bleue

La trame verte et bleue est composée de trois types d'éléments :

- les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée ;
- les corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité ;
- la trame bleue assemble réservoirs de biodiversité et corridors écologiques aquatiques.

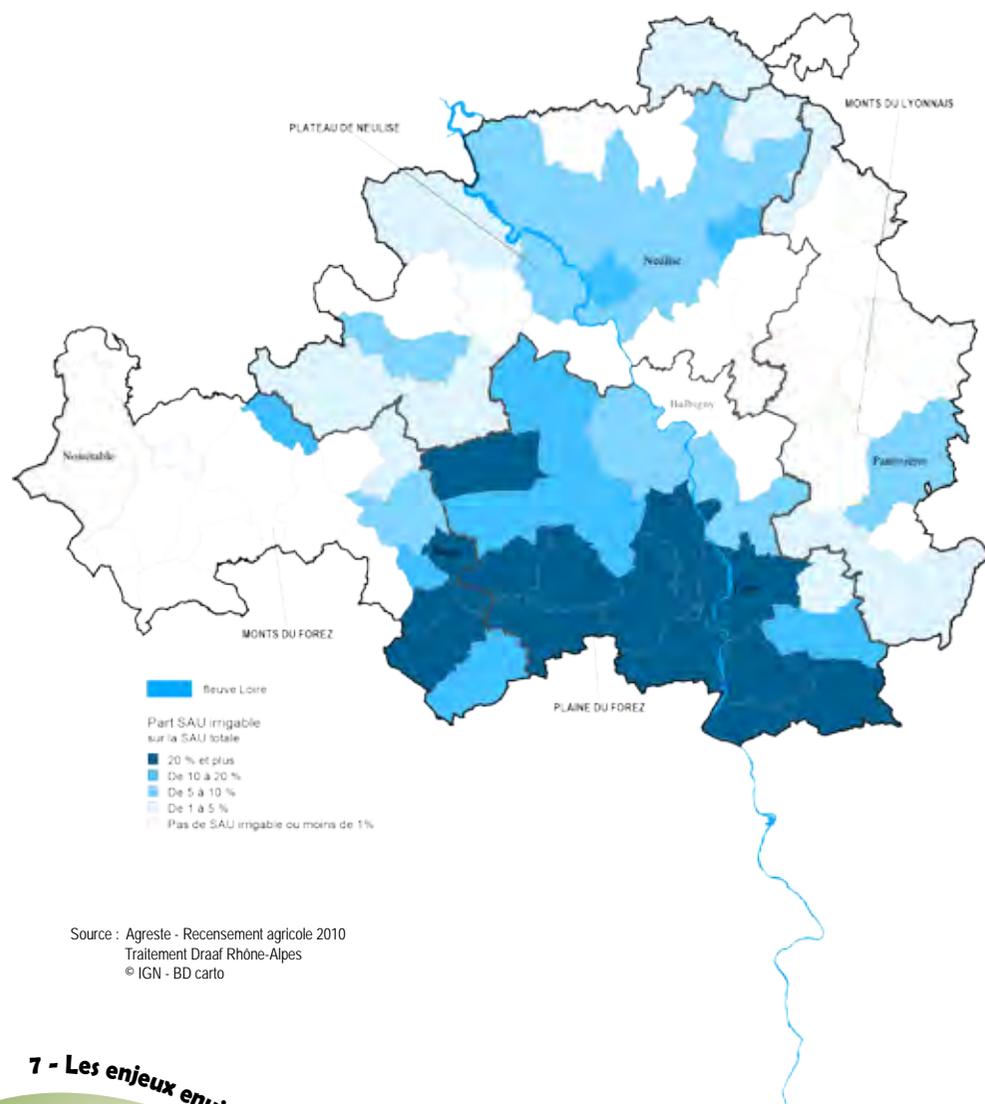
Le concept de trame verte et bleue est l'aboutissement d'une démarche globale qui s'appuie sur la notion de réseau écologique : il ne s'agit plus uniquement de préserver des îlots de nature remarquable, mais de préserver les milieux accueillant des espèces plus communes et de restaurer les connexions entre ces sites.

Le schéma régional de cohérence écologique étant en cours de validation, seuls des éléments partiels et provisoires peuvent être présentés à ce stade.

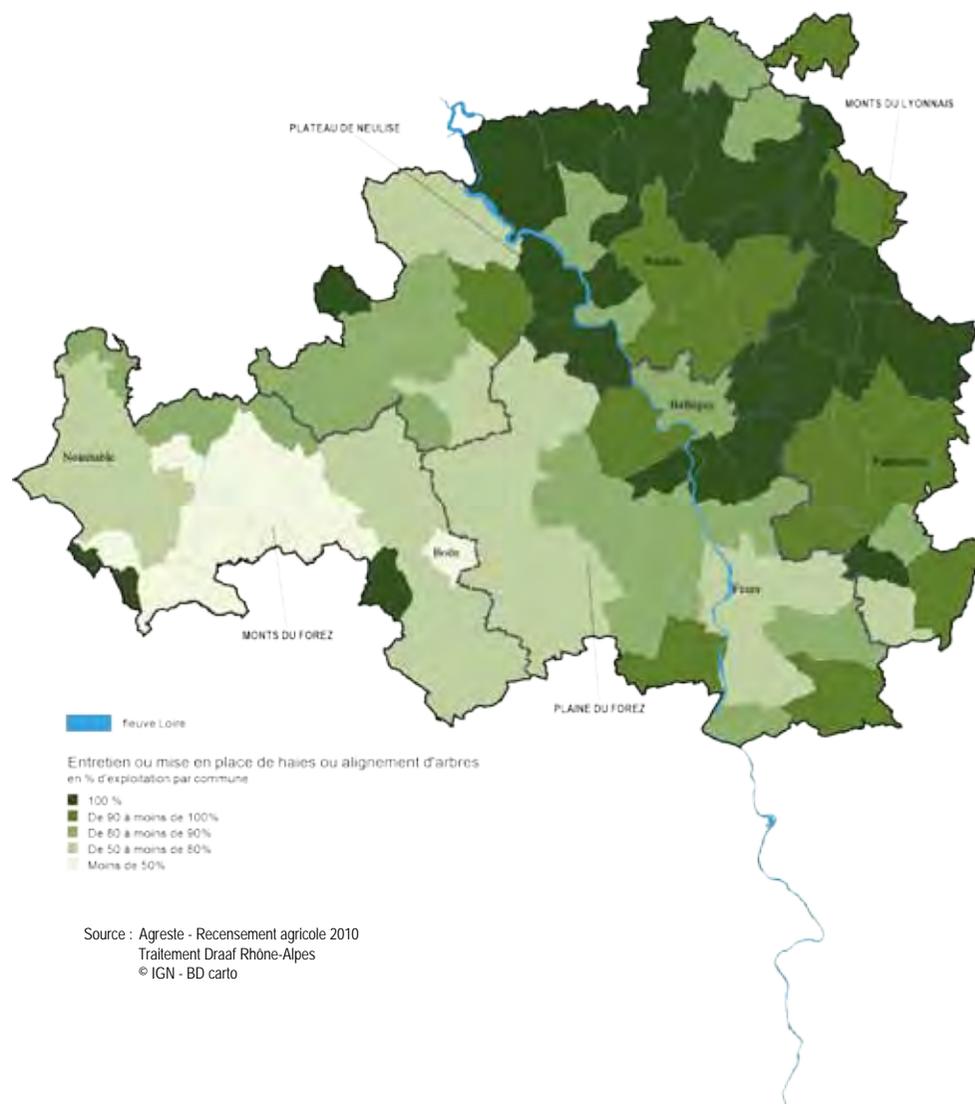
Les Contrats de territoire « Corridors biologiques » soutiennent les projets visant à préserver ou restaurer la connectivité écologique d'un territoire. Trois contrats sont en cours dans le département de la Loire, dont le contrat « corridors biologiques Massif central en Rhône-Alpes » qui concerne le territoire Loire Centre.

7.3 ♦ Enjeux environnementaux - Compléments

Part de la SAU irrigable



Entretien ou mise en place de haies



Irrigation

En 2010, près de 250 exploitations du territoire Loire Centre ont irrigué plus de 4 000 hectares. Loire Centre concentre ainsi 40% de la surface départementale irriguée. Conditionnée par la ressource en eau et le relief, l'irrigation trouve l'essentiel de son origine dans le canal du Forez.

La Plaine du Forez regroupe les trois quarts des surfaces irriguées du territoire. Toutes cultures confondues, 14% des surfaces y sont arrosées. En céréales, 1 300 hectares, plus du quart de la sole, sont irrigués ; le maïs ensilage et fourrage est arrosé sur 60 % de la sole, soit 1 200 hectares. Dans les Monts du Forez, seulement 3 % des surfaces ont été irriguées en 2010, dont la majorité situées en bordure immédiate de la plaine. Les autres secteurs se prêtent encore moins à l'irrigation : 2 % de la SAU est arrosée au Plateau de Neulise, 1 % dans les Monts du Lyonnais. Hors Plaine du Forez, le maïs fourrage et ensilage est de loin la culture la plus irriguée.

Surfaces irriguées en 2010 (ha)	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Surface totale irriguée	277	138	3 122	618	4 154	10 585
dont céréales irriguées	47	0	1 315	7	1 369	3 087
maïs fourrage et ensilage irrigué	199	112	1 226	474	2 010	3 916

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Arbres et haies

84 % des exploitations du SCOT Loire Centre déclarent avoir mis en place ou entretenu des haies ou des alignements d'arbres dans les trois années ayant précédé le recensement 2010. Ce résultat spectaculaire est supérieur à la moyenne départementale (75%) et a fortiori régionale (55%).

Par secteur, le taux d'exploitations impliquées dépasse 90% dans les Monts du Lyonnais et le Plateau de Neulise, se maintient à 83% dans la Plaine du Forez, mais tombe à 52% dans les Monts du Forez, où le paysage est plus forestier que bocager.

Exploitations ayant entretenu ou mis en place des haies ou des alignements d'arbres dans les 3 ans précédant le recensement	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre d'exploitations	111	24	71	45	251	1 405
soit en % de l'effectif total	52%	94%	83%	91%	84%	75%

En résumé

L'irrigation des cultures (principalement céréales et maïs fourrager) est importante en Plaine du Forez et marginale dans les autres secteurs. Dans un territoire globalement marqué par la faiblesse structurelle de ses ressources propres en eau (en dehors de la zone alimentée par le canal du Forez et le fleuve Loire), des conflits d'usage pourraient apparaître.

Plus de 80% des exploitations du territoire s'impliquent dans la gestion de haies et alignements d'arbres, contribuant à maintenir au territoire une structure écopaysagère de type bocager (hors Monts du Forez).

8 ♦ LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Les principaux établissements agroalimentaires de Loire Centre

Nom de l'entreprise	Secteur du SCOT	Commune de l'établissement	Classe d'effectif de l'établissement	Activité
NIGAY S.A.	Plaine du Forez	Feurs	plus de 100	fabrication de caramel alimentaire
ETS ROCHEBILLARD ET BLEIN	Monts du Lyonnais	Violay	50 à 100	préparation de produits à base de viande (jambons secs, saucissons...)
ETS MERLE ET COMPAGNIE	Plaine du Forez	Pouilly les Feurs	50 à 100	fabrication de charcuterie et salaisons sèches
EUREA DISTRIBUTION	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	groupe Eurea
ETS MERLE ET COMPAGNIE	Monts du Lyonnais	Panissières	10 à 50	fabrication de charcuterie et salaisons sèches
SOCIETE FOREZIEENNE D'ABATTAGE	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	abattoir de bœufs, découpe
EURENA	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	fabrication d'aliments pour bétail (groupe Eurea)
ETS CHARLES FRERES	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	spécialiste des boyaux et abats (porc, bœuf, mouton, cheval)
CRYSTAL	Plateau de Neulise	Neulise	10 à 50	préparation de produits à base de viande
ETS FAVRICHON ET VIGNON	Plateau de Neulise	St Symphorien de Lay	10 à 50	fabrication de céréales bio pour le petit déjeuner
DEVEILLE S.A.	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	découpe, conditionnement viande bovine
SICA SA EUREA COOP	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	magasins Gamm Vert (groupe Eurea)
DI	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	transformation et conservation de la viande de boucherie
DEVEILLE S.A.	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	découpe, conditionnement viande bovine
LA SOURCE	Plateau de Neulise	Neulise	10 à 50	fabrication de compléments alimentaires et produits naturels
THIVAT NUTRITION ANIMALE	Plaine du Forez	Feurs	10 à 50	fabrication d'aliments pour bétail

Source : Insee, CLAP 2011

8 ♦ LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Les productions agricoles sont un maillon des filières agroalimentaires, qui comprennent notamment les entreprises de fabrication d'intrants (aliments du bétail) ou de transformation des productions (viande, lait...), et les activités de services (approvisionnement, collecte). L'agroalimentaire est ici pris au sens large incluant le commerce de gros des produits agricoles et celui des produits agroalimentaires. Par contre, l'artisanat commercial (boulangeries, charcuteries...) n'est pas pris en compte.

En 2011, le territoire Loire Centre comporte une centaine d'établissements agro alimentaires dont plus de la moitié relevant du commerce de gros. Ils emploient plus de 800 personnes. Par rapport au total départemental, ces valeurs représentent 17 % du nombre d'établissements et 11 % du nombre de salariés. Loire Centre pèse pourtant 30% du département pour ce qui concerne les productions agricoles. En dehors du pôle de Feurs, l'industrie agro alimentaire est donc assez peu implantée et constituée d'employeurs plutôt modestes ; sa répartition géographique est particulièrement déséquilibrée puisqu'elle est quasiment absente de la moitié ouest du territoire.

L'activité agro alimentaire locale est dominée par l'industrie des viandes ; cette dernière est née de la

tradition locale d'élevage, mais son approvisionnement actuel est souvent plus lointain, en particulier pour le porc. L'industrie des viandes abat des bovins issus de l'élevage local puis réalise le conditionnement ; elle transforme aussi du porc qui n'est pas forcément issu de productions locales. Avec 374 salariés, l'industrie des viandes regroupe près des deux tiers des emplois de l'agro alimentaire du territoire. Elle ne représente cependant qu'un quart des emplois des industries de la viande du département, car les plus gros abattoirs du département sont situés hors du territoire. La fabrication d'aliments pour animaux emploie cinquante salariés dans des entreprises spécialisées vers l'alimentation des animaux de ferme. L'industrie laitière est très limitée : l'importante production locale de lait est essentiellement transformée hors du SCOT. Certaines industries alimentaires du territoire ne sont pas liées aux productions agricoles locales (caramels...).

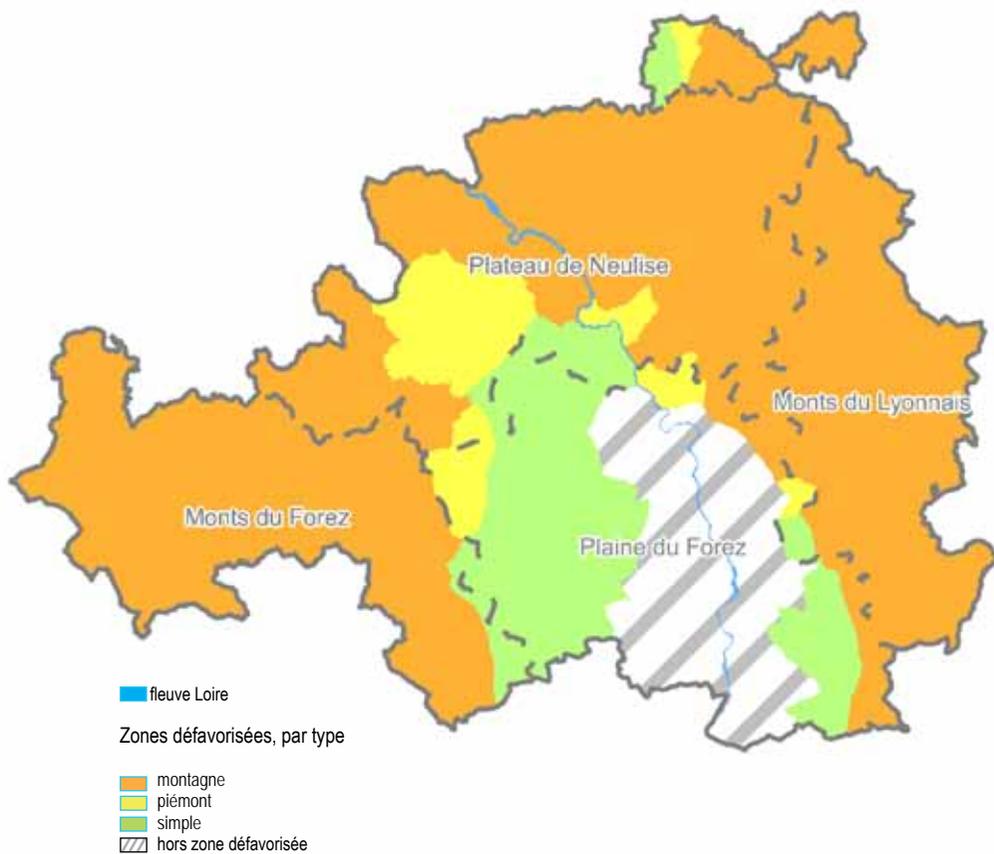
Les activités de service pour l'agriculture sont également créatrices d'emploi : Feurs accueille le siège social d'un important groupe coopératif agricole, fondé par les agriculteurs de la Loire et de la Haute-Loire. Son activité est axée sur la collecte de céréales et la commercialisation d'aliments pour animaux, mais il développe également des activités de diversification auprès du grand public .

Industries agroalimentaires Commerce de gros des produits agricoles et alimentaires	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre d'établissements	19	14	47	19	99	579
Industries agroalimentaires	3	5	21	8	37	226
dont industrie des viandes	0	5	9	2	16	73
autres industries alimentaires	1	0	4	2	7	64
Commerce de gros de produits agricoles	12	6	19	7	44	166
Commerce de gros de produits alimentaires	4	3	7	4	18	187
Effectif salarié et non salarié	42	151	500	118	811	7 350
Industries agroalimentaires	12	130	382	75	599	5 260
dont industrie des viandes		130	215	35	380	1 522
autres industries alimentaires	1		114	2	117	1 394
Commerce de gros de produits agricoles	24	17	109	22	172	502
Commerce de gros de produits alimentaires	6	4	9	21	40	1 588

Source : Insee CLAP 2011

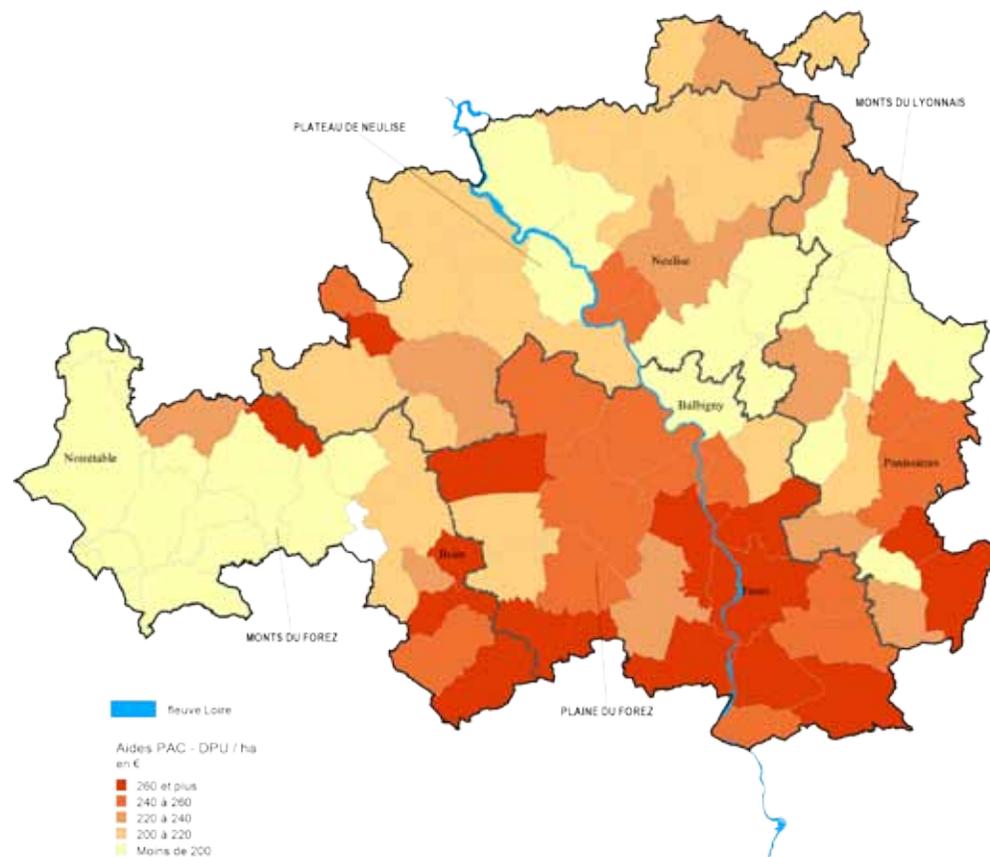
9 ♦ LES SOUTIENS PUBLICS À L'AGRICULTURE

Zones défavorisées pour l'indemnité compensatoire d'handicaps naturels



Source : DATAR
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Aides PAC - DPU/ha



Source : SSP
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

9 ♦ LES SOUTIENS PUBLICS À L'AGRICULTURE

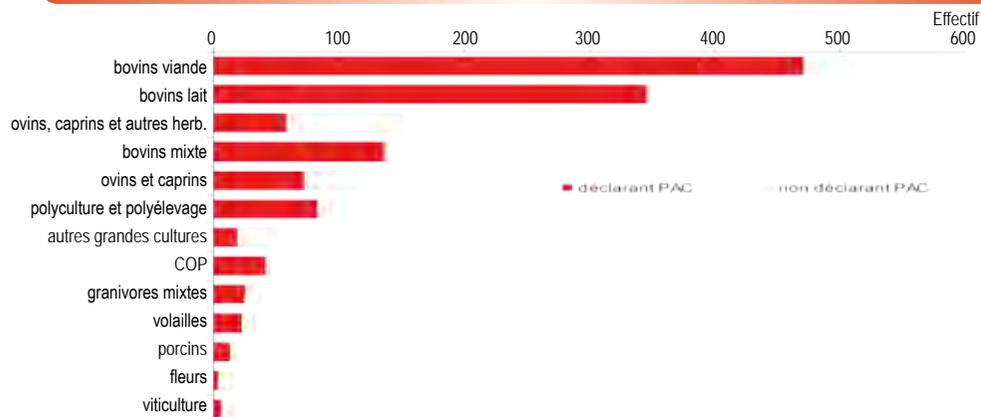
81 % des exploitations du SCOT Loire Centre ont bénéficié d'une aide de la PAC en 2010. Les déclarants PAC représentent 95 % du chiffre d'affaires théorique (PBS) et 97 % de la SAU du territoire. L'élevage bovin viande compte le plus grand nombre de bénéficiaires (471), l'élevage bovin lait le plus fort taux de déclarants (99 %).

Toutes orientations confondues, les 1 300 déclarants du territoire ont perçu environ 30 millions d'euros d'aides (total 1° et 2° piliers) en 2010, soit 23 000 € par bénéficiaire (moyenne régionale : 17 000 €). L'aide moyenne varie de 5 000 € en cultures spécialisées à 37 000 € en bovins mixte. Cette variabilité importante s'explique par l'éligibilité ou non des productions, mais aussi par la dimension des exploitations qui diffère notablement d'une orientation technique à l'autre.

Les DPU (aides découplées basées sur des références historiques) représentent en moyenne 55 % de l'aide totale, l'ICHN 20 % ; le solde est constitué d'aides couplées du 1° pilier (notamment la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes) ou de dispositifs du second pilier (notamment la prime herbagère agroenvironnementale).

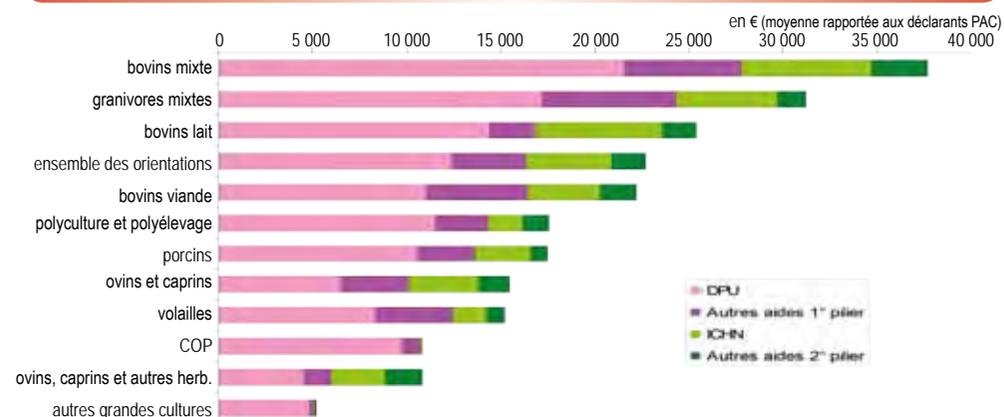
Les aides de la PAC constituent une composante essentielle du revenu agricole, notamment en élevage. La redistribution des aides dans le cadre de réforme de la PAC devrait bénéficier principalement aux élevages extensifs de bovins et aux zones de montagne : à l'instar de la région Rhône-Alpes dans son ensemble, le territoire Loire Centre devrait donc sortir gagnant de cette redistribution.

Exploitations Loire Centre ayant bénéficié d'aides de la PAC en 2010, par Otx



Source : SSP
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Aide PAC moyenne par exploitation du SCOT Loire Centre



Source : SSP
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Nombre et surface totale des exploitations bénéficiaires de la PAC en 2010	Monts du Forez	Monts du Lyonnais	Plaine du Forez	Plateau de Neulise	Total Loire Centre	Département de la Loire
Nombre d'exploitations déclarantes	172	345	328	454	1 299	4 233
Nombre d'exploitations non déclarantes	60	72	98	69	299	1 473
part des déclarants (en nombre)	74%	83%	77%	87%	81%	74%
SAU des exploitations déclarantes (ha)	8 825	15 696	20 998	24 932	70 452	224 842
SAU des exploitations non déclarantes (ha)	242	429	907	507	2 085	8 945
part des déclarants (en surface)	97%	97%	96%	98%	97%	96%

Source : Agreste - SISA 2010

En résumé

Les aides de la PAC concernent 80 % des exploitations du territoire, représentant 97 % de la SAU. Les soutiens publics constituent une composante essentielle du revenu agricole, surtout en élevage. La redistribution des aides vers les élevages bovins et les zones de montagne devrait bénéficier au territoire Loire Centre.

SYNTHESE PAR SECTEUR

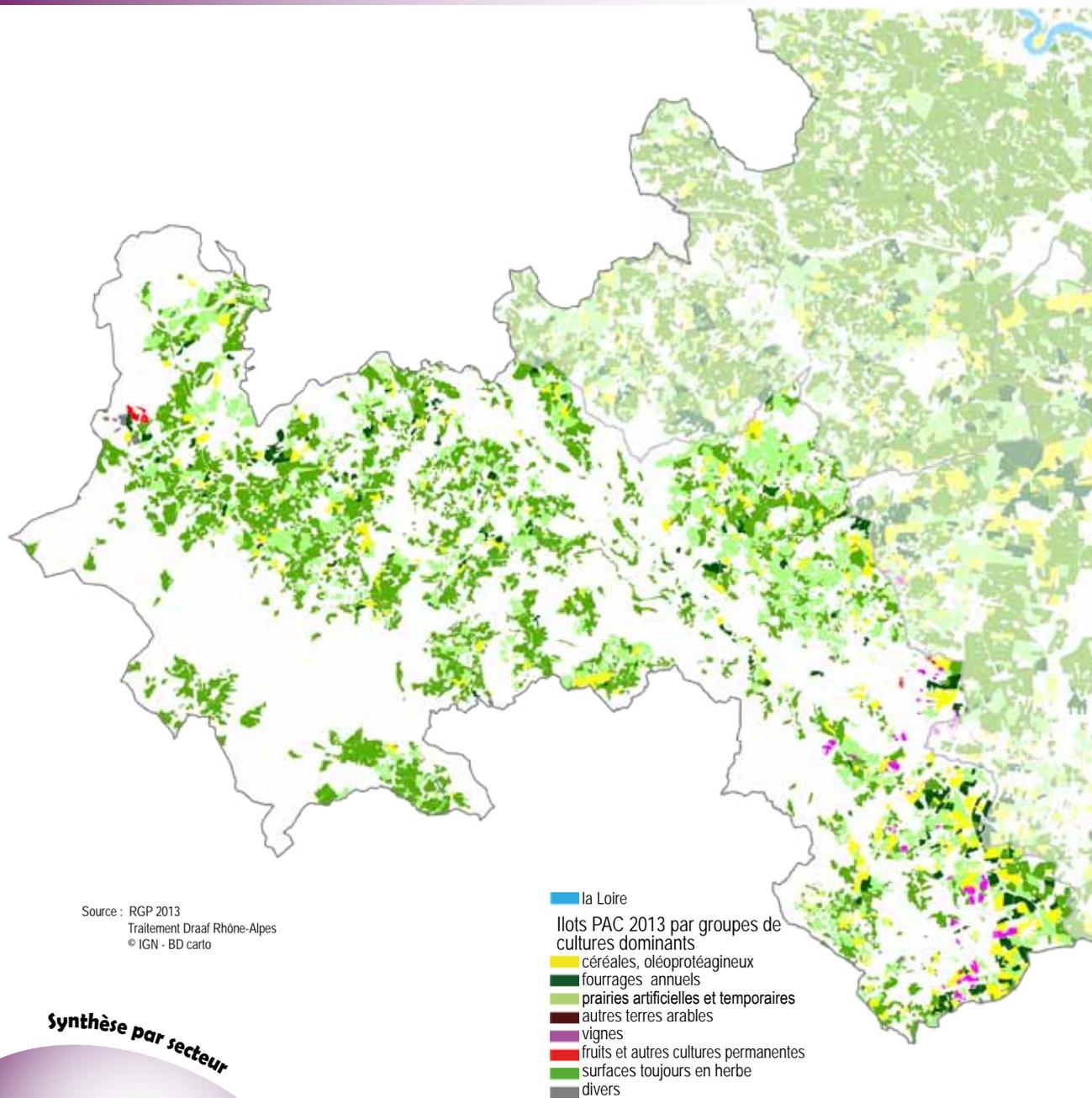
SYNTHESE PAR SECTEUR

S1 Secteur Monts du Forez

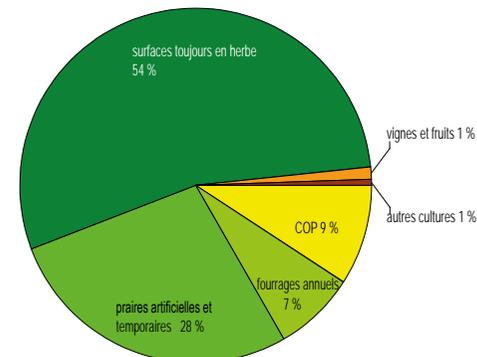
S2 Secteur Mont du Lyonnais

S3 Secteur Plaine du Forez

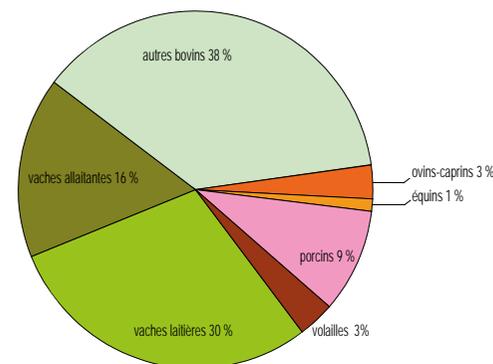
S4 Secteur Plateau de Neulise



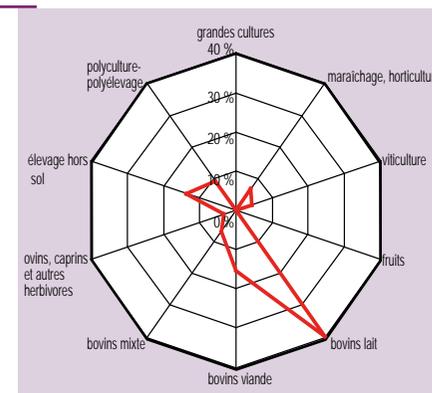
Les cultures
(en % de la SAU totale)



Les cheptels
(en % des UGB totales)



Poids des otex
(en % de la PBS totale)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Draaf Rhône-Alpes - Contribution au diagnostic agricole du SCOT Loire Centre

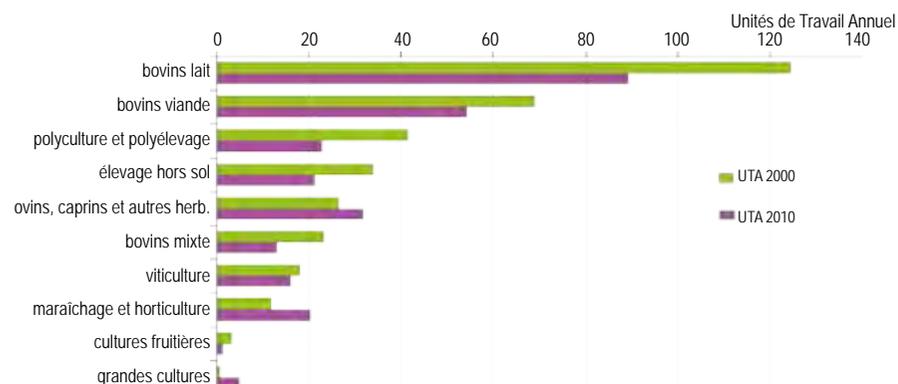
Le secteur Monts du Forez du SCOT, tel que défini par le zonage en régions agricoles, n'est pas totalement homogène : il comprend une région de montagne où l'agriculture est presque totalement supplantée par la forêt, et une zone de piémont où elle résiste. Globalement, l'agriculture n'occupe qu'un tiers de l'espace. Moins nombreuses que sur les autres secteurs, les exploitations sont également un peu plus petites, en surfaces et en cheptels. Au final, le potentiel agricole du secteur est deux fois moindre que celui des autres secteurs du SCOT.

Comme l'ensemble du territoire, le secteur est dominé par l'élevage bovin. Les exploitations spécialisées bovins lait concentrent 40 % du potentiel agricole. L'orientation bovins viande compte le plus grand nombre d'exploitations, mais plus de la moitié d'entre elles sont de petite dimension économique. Les élevages hors-sol sont peu nombreux, mais de dimension significative.

La superficie fourragère principale représente 89 % de la SAU totale. Les 11 % restants sont occupés par des céréales, et par 80 hectares de vignes (AOP Côtes du Forez).

En dix ans, le nombre d'exploitations a diminué de 30 %, le volume de travail de 22 %, la SAU de 5 % :

Volume de travail par orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

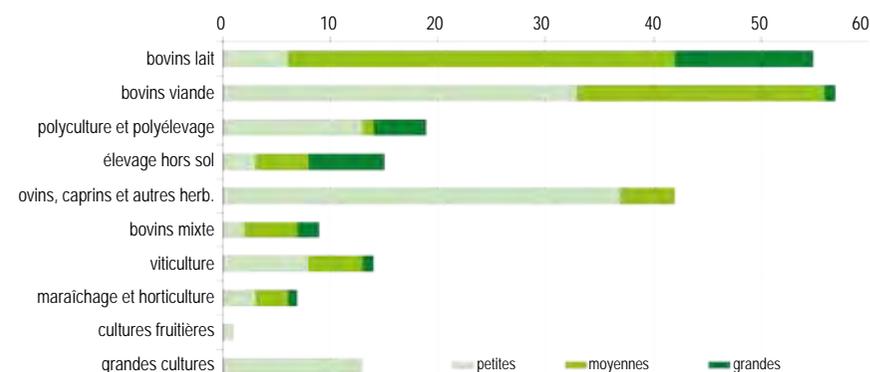
Données	Monts du Forez	Part du secteur dans le SCOT
Superficie du territoire	26 702 ha	21%
SAU des exploitations	9 068 ha	13%
Exploitations agricoles (effectif)	232	15%
dont exploitations moyennes et grandes	113	13%
Actifs agricoles permanents (effectif)	394	14%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

ces baisses, plus fortes que sur l'ensemble du SCOT, restent néanmoins comparables aux moyennes régionales. Mais l'orientation principale (bovins lait) a perdu 43 % de ses exploitations depuis 2000. Même si le quota laitier moyen par détenteur est un peu supérieur à la moyenne du SCOT, la densité laitière du secteur est assez faible, ce qui constitue un handicap dans la perspective de l'après quotas. Les circuits courts ou activités de diversification sont un peu plus pratiqués que dans le reste du territoire : pourtant ce secteur est le plus éloigné des grands pôles urbains, mais il a une certaine vocation touristique. Le taux d'exploitations engagées reste cependant modeste : 19 % pour les circuits courts et 15 % pour les activités de diversification. La diversification la plus fréquente est la transformation des produits de la ferme, loin devant l'hébergement-restauration.

Monts du Forez est le secteur comptant la plus faible part d'exploitants âgés de moins de 40 ans, et la plus forte part de plus de 55 ans : l'installation, plutôt que l'agrandissement, et plus généralement la pérennité de l'agriculture (et ses corollaires : fermeture du paysage) sont l'enjeu majeur du secteur.

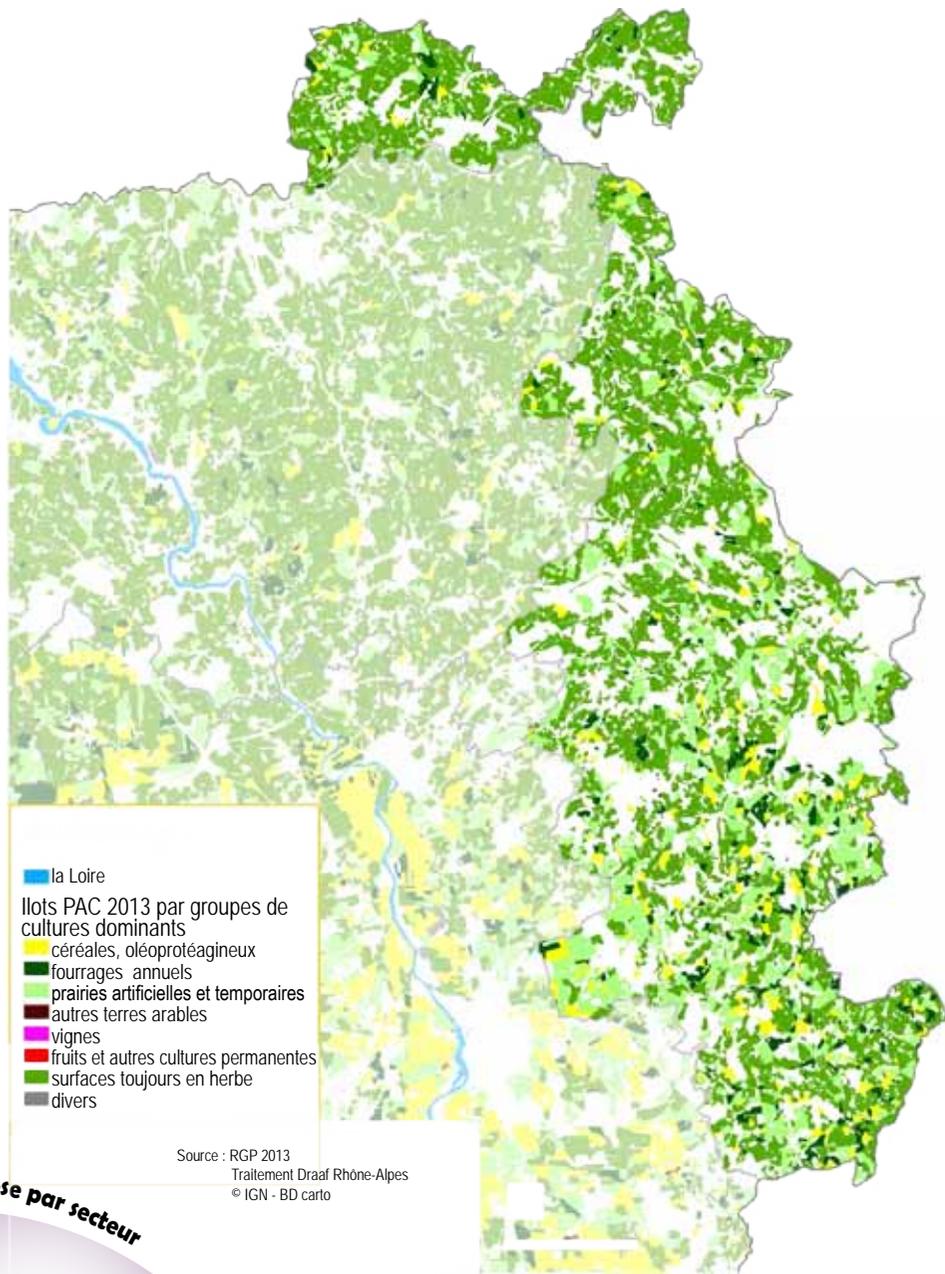
Nombre d'exploitations par dimension économique et orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

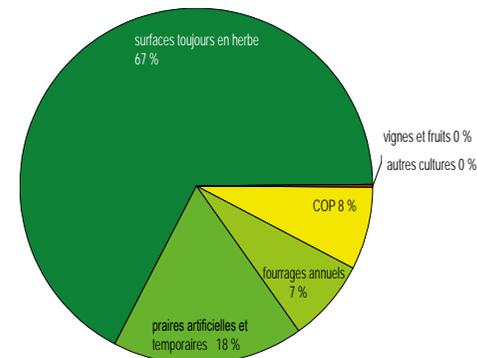
Ratios	Monts du Forez	SCOT
SAU moyenne par exploitation	39 ha	45 ha
PBS moyenne par exploitation	47 000 €	52 000 €
Part des formes sociétaires (en nb)	19%	20%
Part des surfaces irrigables dans la SAU	6%	10%
Chargement (en UGB PAC par ha de SFP)	1,1 UGB/ha	1,3 UGB/ha
Quota laitier moyen par détenteur (2012)	238 000 litres	228 000 litres
Troupeau moyen de vaches nourrices (par en ayant)	23 têtes	29 têtes

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

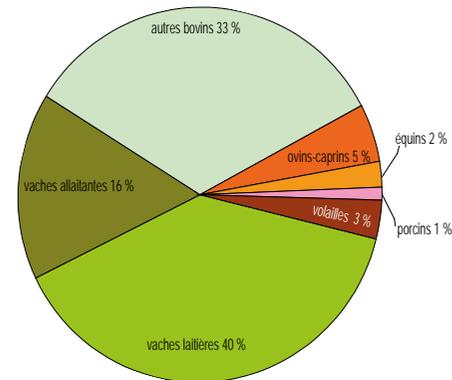


Synthèse par secteur

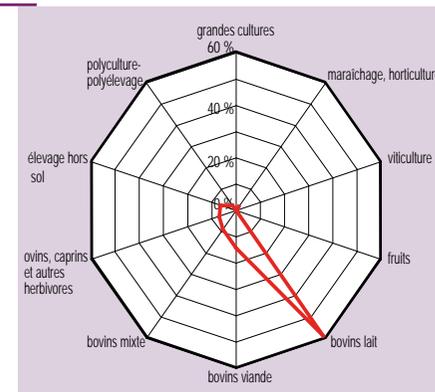
Les cultures
(en % de la SAU totale)



Les cheptels
(en % des UGB totales)



Poids des otex
(en % de la PBS totale)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Draaf Rhône-Alpes - Contribution au diagnostic agricole du SCOT Loire Centre

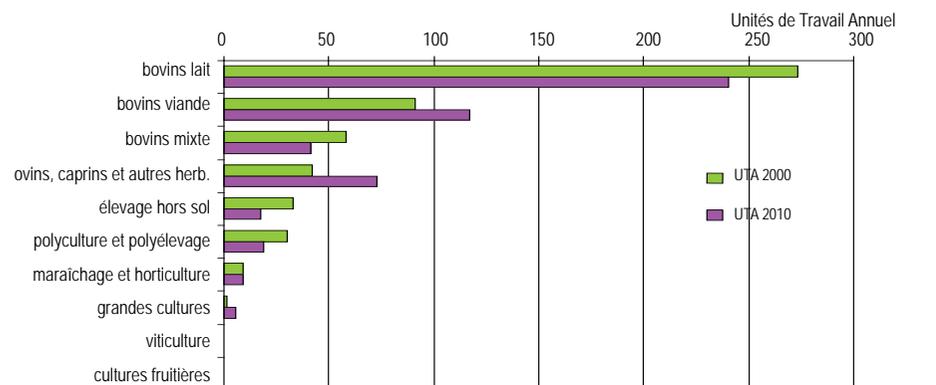
Le secteur Monts du Lyonnais du SCOT, issu du zonage en régions agricoles, est homogène : il constitue une région de petite montagne où l'agriculture est très présente et assez intensive. L'espace agricole, au sens large, représente 78% du territoire, la surface agricole utilisée 68%. Les exploitations sont plus nombreuses que sur l'ensemble du SCOT, mais aussi plus petites, tant en surface qu'en cheptel. La pression pour s'agrandir est forte.

Le secteur est totalement dominé par l'élevage bovin et la production laitière (au moins pour les exploitations « professionnelles »). Les exploitations spécialisées bovins lait concentrent plus de 60% du potentiel agricole.

La superficie fourragère principale représente plus de 90% de la SAU totale.

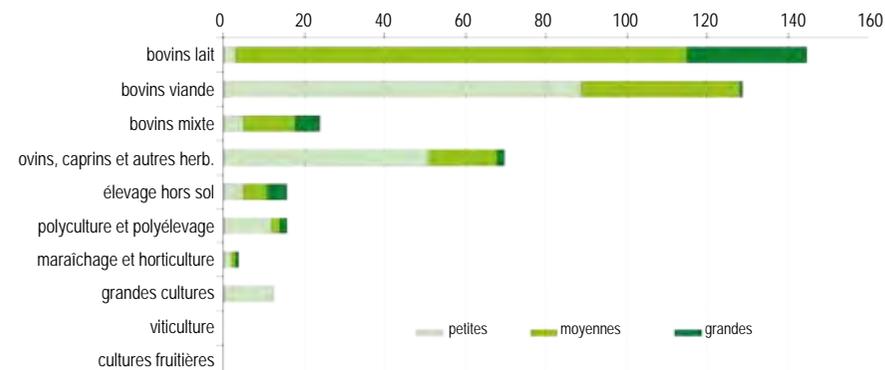
En dix ans, le nombre d'exploitations a diminué de 26% , le volume de travail de 3%, la SAU de 2,5% : ces baisses sont un peu moindres que sur l'ensemble du SCOT, surtout pour ce qui concerne le volume de travail (-15% sur le SCOT et sur le département), ce qui atteste du dynamisme agricole du secteur, qui est par ailleurs un peu plus jeune que l'ensemble du territoire. L'orientation principale (bovins lait) a cependant perdu 36% de ses exploitations en dix ans, signe d'une intense restructuration. La gestion de l'après quotas, et la question des coûts de collecte laitière sont les enjeux principaux du secteur. Malgré la relative proximité des pôles urbains (Lyon, Saint-Etienne), le taux d'exploitations engagées en circuits courts et en activités de diversification reste modeste : 12% dans les deux cas.

Volume de travail par orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Nombre d'exploitations par dimension économique et orientation technique



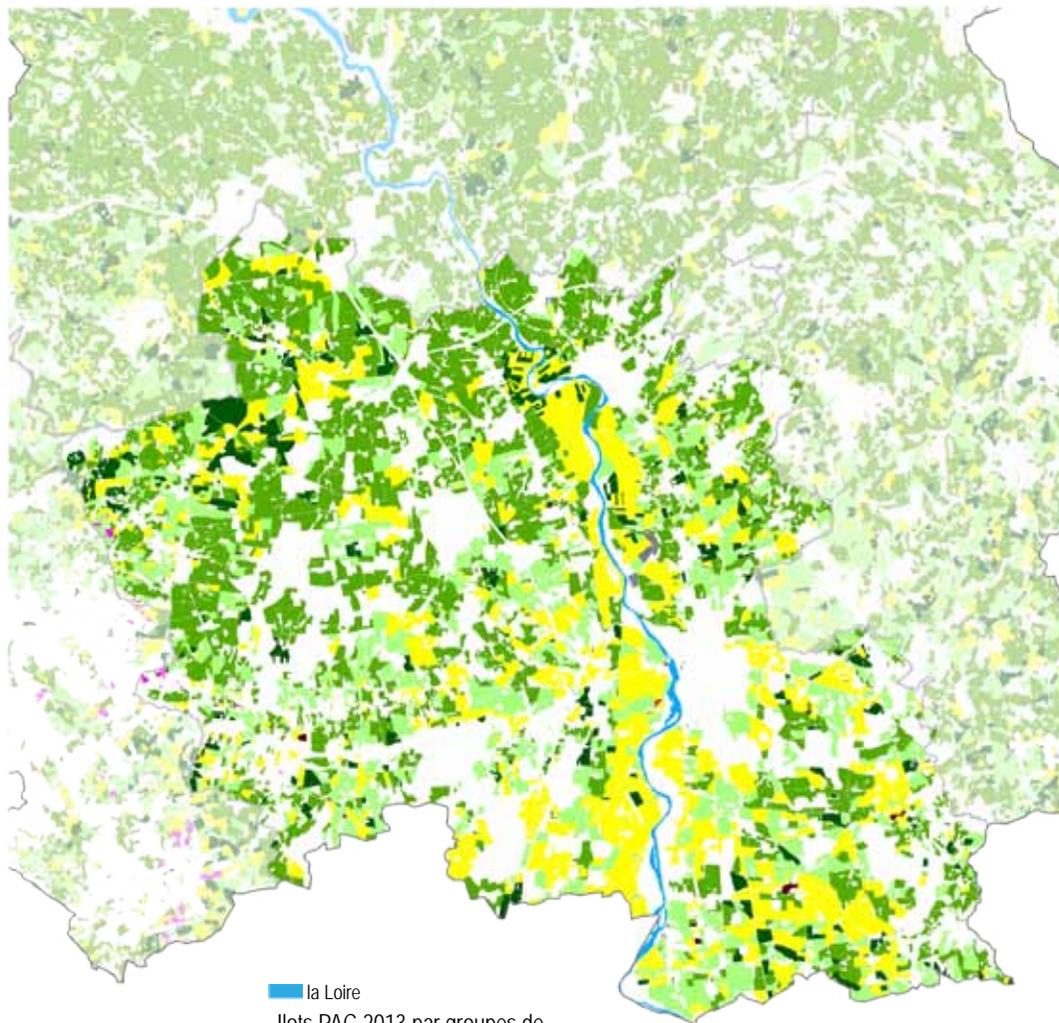
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Données	Mont du Lyonnais	Part du secteur dans le SCOT
Superficie du territoire	25 429 ha	20%
SAU des exploitations	16 125 ha	22%
Exploitations agricoles (effectif)	417	26%
dont exploitations moyennes et grandes	237	22%
Actifs agricoles permanents (effectif)	749	26%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ratios	Mont du Lyonnais	SCOT
SAU moyenne par exploitation	39 ha	45 ha
PBS moyenne par exploitation	48 000 €	52 000 €
Part des formes sociétaires (en nb)	19%	20%
Part des surfaces irrigables dans la SAU	1%	10%
Chargement (en UGB PAC par ha de SFP)	1,3 UGB/ha	1,3 UGB/ha
Quota laitier moyen par détenteur (2012)	225 000 litres	228 000 litres
Troupeau moyen de vaches nourrices (par en ayant)	21 têtes	29 têtes

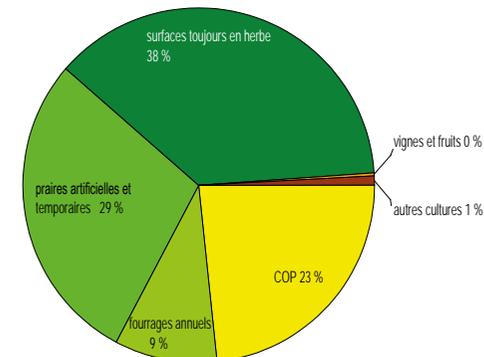
Source : Agreste - Recensement agricole 2010



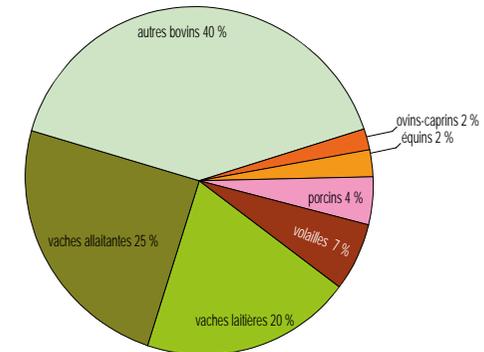
- la Loire
- Ilots PAC 2013 par groupes de cultures dominants
- céréales, oléoprotéagineux
- fourrages annuels
- prairies artificielles et temporaires
- autres terres arables
- vignes
- fruits et autres cultures permanentes
- surfaces toujours en herbe
- divers

Source : RGP 2013
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

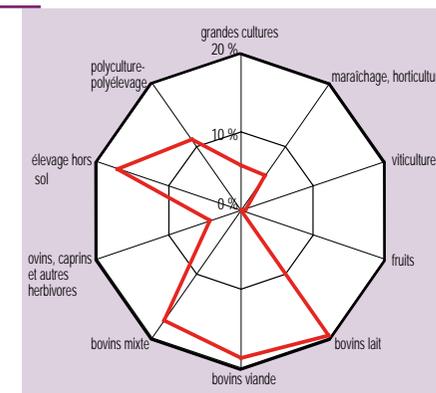
Les cultures (en % de la SAU totale)



Les cheptels (en % des UGB totales)



Poids des otex (en % de la PBS totale)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Draaf Rhône-Alpes - Contribution au diagnostic agricole du SCOT Loire Centre

Le secteur Plaine du Forez du SCOT, issu du zonage en régions agricoles, est homogène morphologiquement : il est formé d'un bassin sédimentaire intramontagnard et constitue à la fois la région de cultures la plus productive et l'axe nord-sud de son activité économique. L'alternance de cultures, fourrages annuels et surfaces toujours en herbe, ainsi que la présence de nombreux étangs et bosquets lui confèrent sa richesse écopaysagère. L'espace agricole, au sens large, représente 78 % du territoire, la surface agricole utilisée 61 %. Les exploitations sont plus grandes que la moyenne du SCOT, tant en surface qu'en cheptel, et par voie de conséquence, en dimension économique.

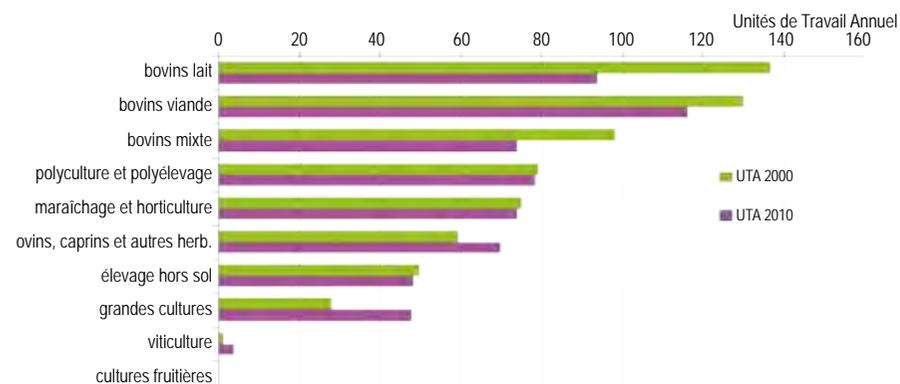
L'élevage bovin domine, mais il est partagé entre les spécialisations laitière ou viande et l'absence de spécialisation (bovins mixtes). Les élevages hors sol, cultures spécialisées (maraichage-horticulture), et exploitations de type polyculture-polyélevage sont également bien représentés, contribuant à faire de ce secteur celui où l'agriculture est la plus diversifiée.

Les terres arables représentent 60 % de la SAU, contre 40 % en moyenne sur le SCOT. Le maintien des surfaces en herbe est un enjeu pour le secteur, qui est concerné par de nombreux zonages environnementaux : zone vulnérable nitrates, zone prioritaires pesticides. La préservation des meilleures terres agricoles et la gestion quantitative et qualitative de l'eau sont également des enjeux majeurs du secteur.

En dix ans, le nombre d'exploitations a diminué de 22 %, le volume de travail de 8 %, la SAU de 3 % : ces baisses sont un peu moindres que sur l'ensemble du SCOT, surtout pour ce qui concerne le volume de travail (-15 % pour le SCOT, comme pour le département).

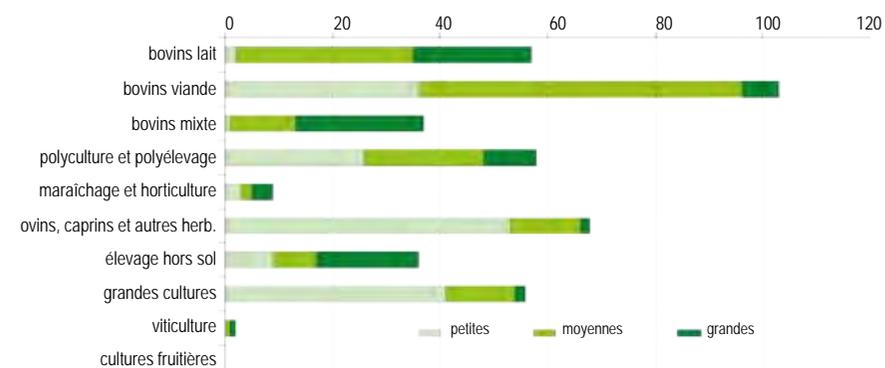
Malgré la relative proximité des pôles urbains (Saint-Etienne notamment), le taux d'exploitations engagées en circuits courts et en activités de diversification reste modeste : environ 11 % dans les deux cas.

Volume de travail par orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Nombre d'exploitations par dimension économique et orientation technique



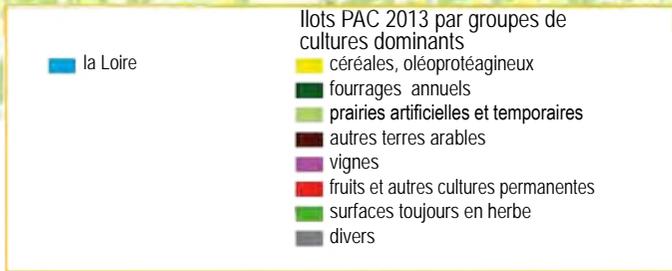
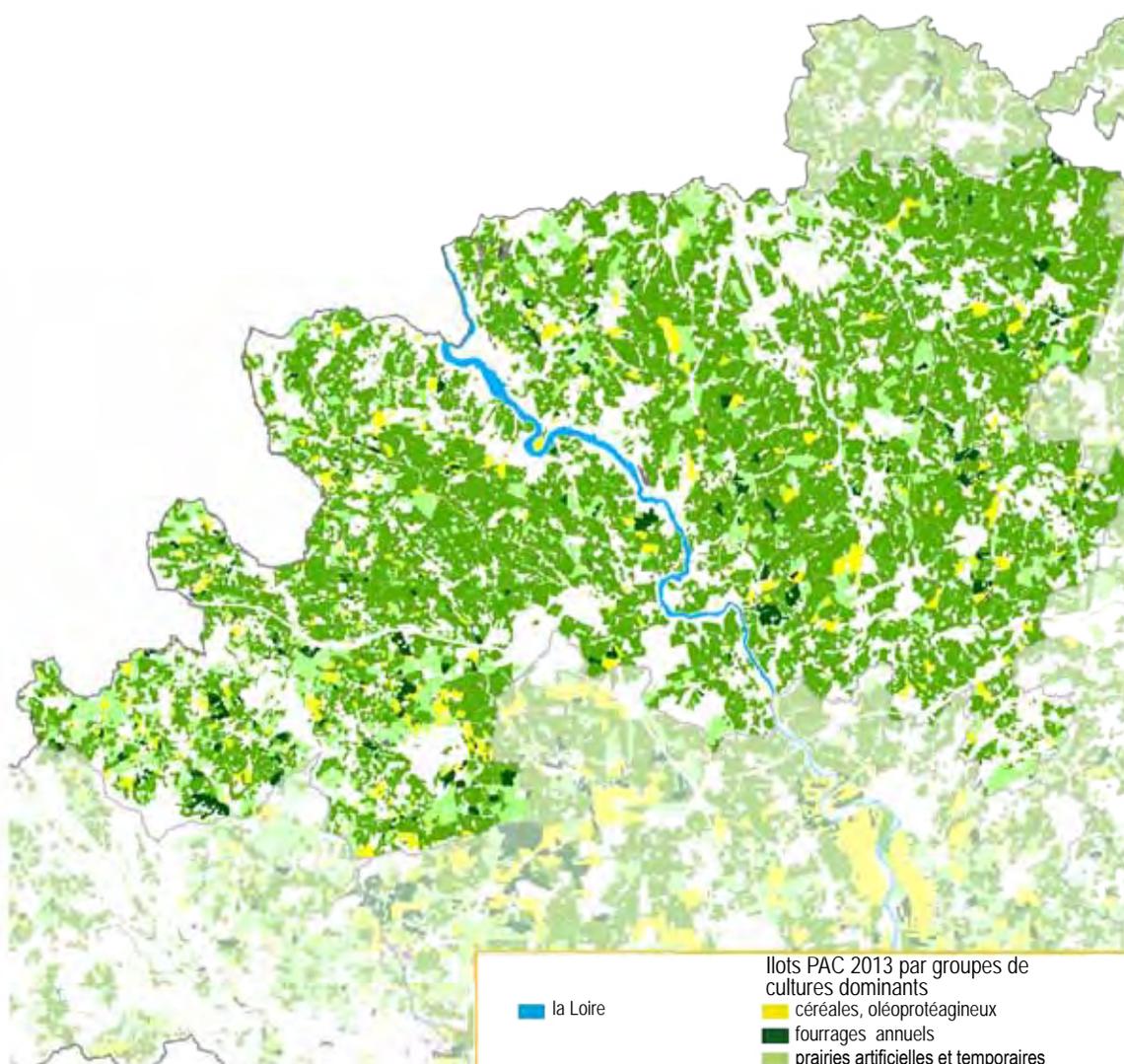
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Données	Plaine du Forez	Part du secteur dans le SCOT
Superficie du territoire	35 482 ha	28%
SAU des exploitations	21 905 ha	30%
Exploitations agricoles (effectif)	426	27%
dont exploitations moyennes et grandes	255	30%
Actifs agricoles permanents (effectif)	814	29%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ratios	Plaine du Forez	SCOT
SAU moyenne par exploitation	51 ha	45 ha
PBS moyenne par exploitation	64 000 €	52 000 €
Part des formes sociétaires (en nb)	29%	20%
Part des surfaces irrigables dans la SAU	24%	10%
Chargement (en UGB PAC par ha de SFP)	1,4 UGB/ha	1,3 UGB/ha
Quota laitier moyen par détenteur (2012)	251 000 litres	228 000 litres
Troupeau moyen de vaches nourrices (par en ayant)	35 têtes	29 têtes

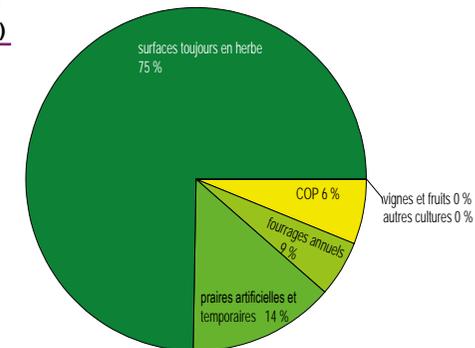
Source : Agreste - Recensement agricole 2010



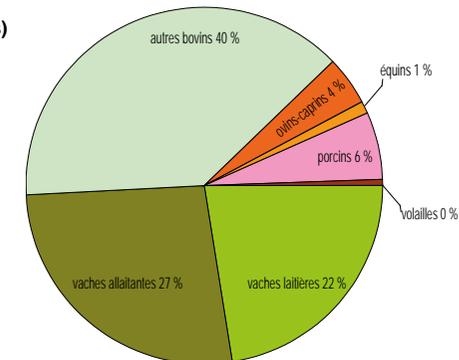
Source : RGP 2013
 Traitement Draaf Rhône-Alpes
 © IGN - BD carto

Synthèse par secteur

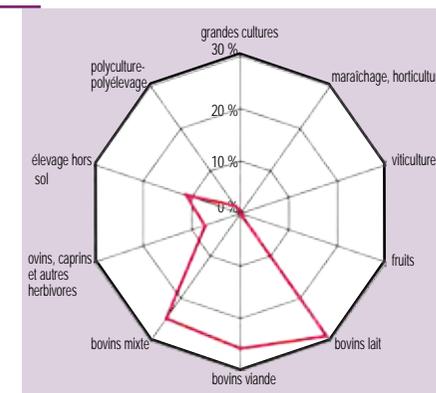
Les cultures
 (en % de la SAU totale)



Les cheptels
 (en % des UGB totales)



Poids des otex
 (en % de la PBS totale)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Draaf Rhône-Alpes - Contribution au diagnostic agricole du SCOT Loire Centre

Le secteur Plateau de Neulise du territoire Loire Centre, tel qu'issu du découpage en régions agricoles, est une unité homogène formée d'un seuil métamorphique séparant les plaines du Forez et du Roannais, entaillé par les gorges de la Loire.

L'espace agricole, au sens large, représente 80 % du territoire, la surface agricole utilisée 65 %. Les exploitations sont dans la moyenne du SCOT, tant en surface qu'en cheptel, et par voie de conséquence, en dimension économique.

L'élevage bovin domine totalement, bien partagé entre bovins lait, bovins viande et systèmes mixte. Les combinaisons d'herbivores (ovins et/ou caprins et/ou bovins) existent mais correspondent en général à des petites, voire très petites exploitations. Quelques élevages hors sol complètent le panorama agricole du secteur.

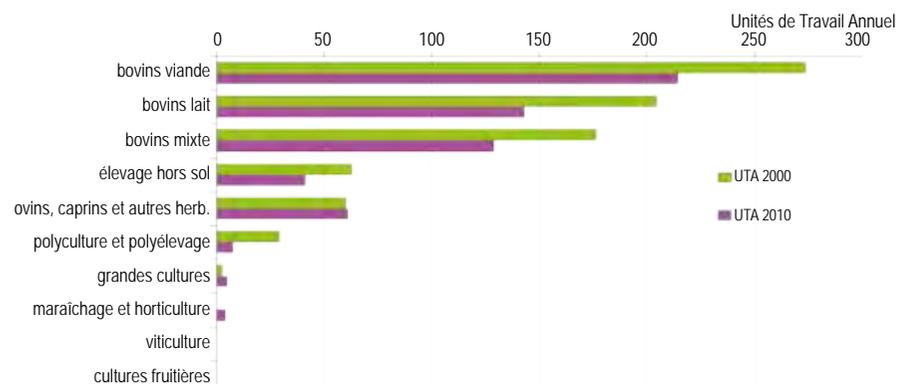
Les surfaces toujours en herbe représentent 75 % de la SAU du secteur, en ajoutant les prairies temporaires et les fourrages annuels, la SFP atteint 95 % de la SAU.

En dix ans, le nombre d'exploitations a diminué de 30 %, le volume de travail de 25 %, la SAU de 6 % : ces baisses sont sensiblement supérieures à la moyenne du SCOT (et à la moyenne départementale), signe d'une restructuration intense.

Malgré la proximité du pôle urbain roannais, le taux d'exploitations engagées en circuits courts et en activités de diversification est faible : à peine 10 % dans les deux cas.

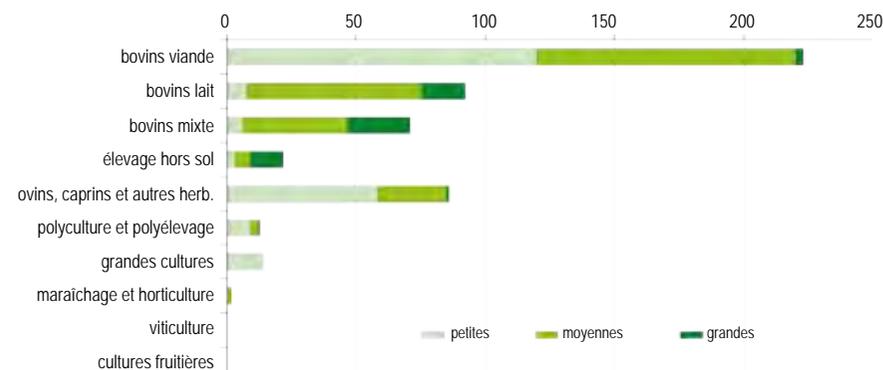
Dans un secteur qui semble hésiter entre la production de viande et la production laitière, l'évolution du contexte agricole et non agricole est forte : fin prévisible des quotas, réforme de la PAC, économie générale du secteur modifiée par la création de l'autoroute.

Volume de travail par orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Nombre d'exploitations par dimension économique et orientation technique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement Draaf Rhône-Alpes

Données	Plateau de Neulise	Part du secteur dans le SCOT
Superficie du territoire	39 475 ha	31%
SAU des exploitations	25 439 ha	35%
Exploitations agricoles (effectif)	523	33%
dont exploitations moyennes et grandes	305	35%
Actifs agricoles permanents (effectif)	887	31%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ratios	Plateau de Neulise	SCOT
SAU moyenne par exploitation	49 ha	45 ha
PBS moyenne par exploitation	48 000 €	52 000 €
Part des formes sociétaires (en nb)	15%	20%
Part des surfaces irrigables dans la SAU	4%	10%
Chargement (en UGB PAC par ha de SFP)	1,3 UGB/ha	1,3 UGB/ha
Quota laitier moyen par détenteur (2012)	211 000 litres	228 000 litres
Troupeau moyen de vaches nourrices (par en ayant)	30 têtes	29 têtes

Source : Agreste - Recensement agricole 2010